

Le Diamant de famille, par
Marie Aycard,.... Vol. 2

Aycard, Marie (1794-1859). Auteur du texte. Le Diamant de famille, par Marie Aycard,.... Vol. 2. 1857.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

RE

8

ROMANS

COLLECTION HETZEL.

LE DIAMANT
DE FAMILLE

par

MARIE AYCARD.

II

Edition autorisée pour la Belgique et l'étranger,
interdite pour la France.



BRUXELLES,
OFFICE DE PUBLICITÉ,
Montagne de la Cour, 59.

1857

POÉSIES

VOYAGES

HISTOIRE



LE DIAMANT DE FAMILLE.

Y²



BRUXELLES. — TYP. DE J. VANBUGGENHOUDT,
Rue de Schaerbeek, 12.

COLLECTION HETZEL.

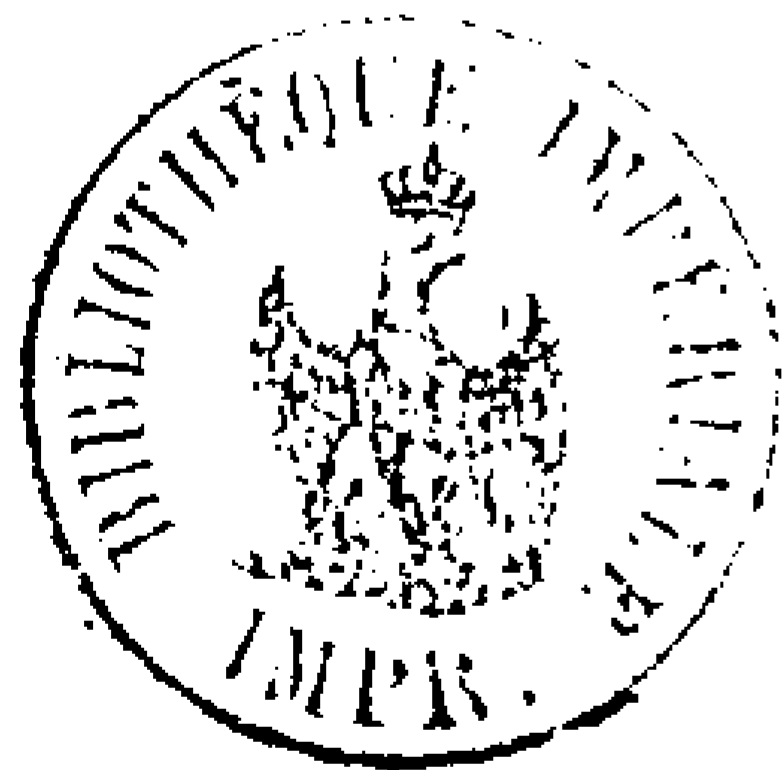
LE DIAMANT
DE FAMILLE

PAR

MARIE AYCARD.

II

Édition autorisée pour la Belgique et l'étranger,
interdite pour la France.

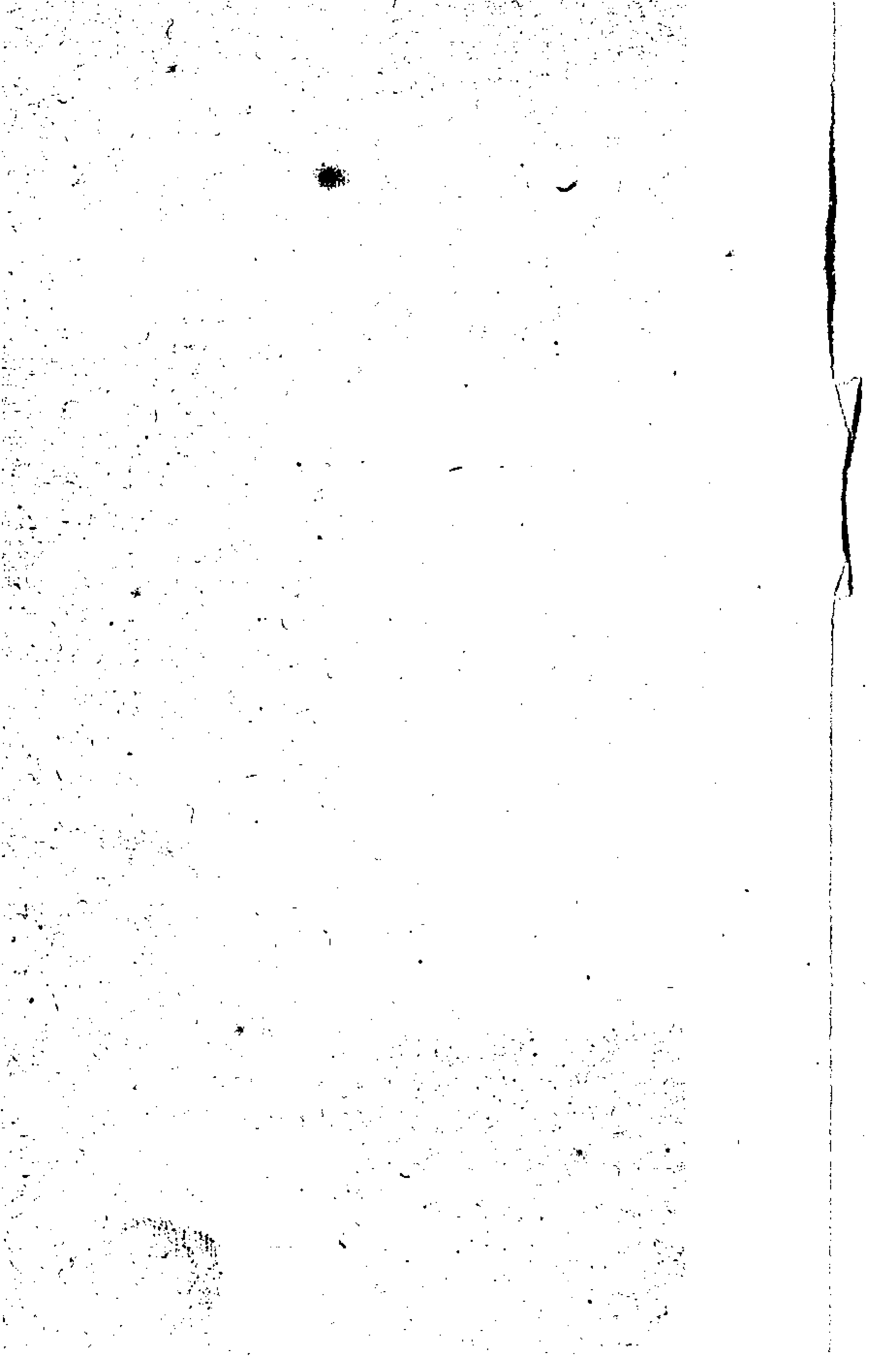


BRUXELLES,

OFFICE DE PUBLICITÉ,
Montagne de la Cour, 39.

1887

15348



— La perle de Noyon. —

Nous allons laisser s'écouler un intervalle de dix-huit ans, avant de revenir à l'histoire que nous avons entreprise de raconter, le temps, selon nous, ne devant se mesurer qu'à l'importance des événements qui en ont marqué le passage.

Dans la salle commune d'un cabaret, auprès d'un feu vif et flambant et assis devant une petite table de chêne, se trouvait un homme de trente-six ans environ, la figure brunie par le soleil, l'air insouciant et gai, les traits en même temps doux et résolus. Un Lavater, quelque habile qu'il eût été d'ailleurs, n'aurait pas pu décider

si c'était là un mauvais sujet ou un bon enfant ; peut-être cet homme vigoureux et bien portant était-il l'un et l'autre. C'était assurément là un ancien soldat ; il en avait les allures et le sang-froid, le laisser aller et la confiance. Dans l'angle d'un mur, on voyait le fusil de chasse et le carnier vide de ce chasseur émérite, qui, les coudes appuyés sur la table et les yeux arrêtés sur la fenêtre du cabaret, regardait tomber à gros flocons la neige de décembre. Ce gaillard, lesté et paresseux, en même temps actif et ennemi du travail, ce mauvais sujet, ce soldat, ce chasseur, n'était rien autre que Pierre Laclos, le fils de Jeanne et de Laclos, le frère de lait d'Adrienne, qui, dix-huit ans auparavant, était entré dans le régiment complété par le capitaine de Tonneins dans les villes de Noyon, Chauny et Saint-Quentin. Pierre s'était fait soldat au moment où la fortune militaire de tous était au bout du sabre ; il était brave, hardi, entreprenant, et jamais il n'avait pu devenir caporal. Nous avons dit qu'il ne savait pas lire ; il faut ajouter que, volontiers querelleur et oublieux de la consigne, il négligeait quelquefois les devoirs militaires, pour les plaisirs de la cantine. C'était un soldat adroit et intelligent, mais capricieux, inégal, insoumis, et irréprochable seulement le jour du combat. D'ailleurs, il était sujet à la nostalgie. Il fit

toutes les guerres d'Italie, il accompagna le général Bonaparte en Égypte ; mais ni les merveilles de Rome, ni les pyramides du Caire, ne lui firent oublier Noyon, ni sa sœur de lait Adrienne, ni son camarade Germain, ni même la maison de M. de la Houssaye, où vivaient son père et sa mère, les Laclos. Voilà quels souvenirs d'amitié lui rappelaient sans cesse le sol natal. Un sentiment haineux l'y ramenait aussi, car la haine attache ainsi que l'amour ; on ne fuit pas toujours les objets de son aversion : on les poursuit au contraire, on s'y attache comme à des ennemis qu'on veut détruire, comme à une proie dont on veut s'emparer. Pierre avait laissé à Noyon, ou du moins dans les environs, M. Saint-Léger, un homme dangereux et pervers, ennemi mortel d'Adrienne, Martial Saint-Léger, qu'il avait eu le tort de ne pas laisser se noyer dans l'étang d'Apilly, petit loupeteau grandissant tous les jours, et qui marchait sur les traces de son père. Pierre redoutait aussi pour sa sœur de lait la malveillance habile et rusée de M. Dulaurens. Le pauvre garçon ne se rendait pas compte nettement de toutes ses craintes, mais il les ressentait, et, sur les bords du Nil ou sur ceux du Tibre, il faisait part de ses appréhensions au grenadier Gondrin, Noyonnais comme lui et son camarade de lit. Gondrin le quitta pour passer dans la

garde impériale, et ce ne fut qu'après dix-sept ans de service que Pierre put revenir à Noyon, non pas entièrement libéré, mais porteur d'un congé illimité.

Depuis quatre ans, il n'avait pas vu Gondrin, lorsque le grenadier lui écrivit qu'il allait revenir à Noyon, lui marquant le jour et l'heure de son arrivée. Pierre attendait donc Gondrin avec impatience, et il maudissait la neige, qui, effaçant toute trace de chemins, pouvait retarder la venue de son ami. Il frappa sur la table du plat de sa main.

— Oh ! hé ! dit-il, Gertrude ! Gertrude ! quelqu'un de la maison !

Une petite porte s'ouvrit sur un mur latéral, et Gertrude parut un soufflet à la main : ce qui prouva à Pierre que la jeune servante venait de la cuisine et s'occupait du déjeuner.

— Gertrude, quelle heure est-il ?

— Il est dix heures à l'horloge de la cuisine.

— Alors, approche, mon enfant, et lis-moi cette lettre.

Pierre prit un chiffon de papier dans la poche de sa veste (c'était la lettre de Gondrin); il le déploya avec soin et mit le post-scriptum sous les yeux de Gertrude. Le frère de lait de madame de Tonneins, ne sachant pas lire, se défiait ou de sa mémoire ou de la personne qui, la première, lui avait lu l'épître.

« P. S. Ainsi j'arriverai mardi 20 décembre, à huit heures du matin; j'irai voir M. Pascal, notre respectable curé, et vive la bagatelle! A dix heures précises, je serai au cabaret de *Radegonde*, où nous boirons bouteille. Si tu arrives avant moi, fais préparer des grillades.

» Ton ami, GONDRIIN, dit JOLI-COEUR. »

— Les grillades sont prêtes, ajouta Gertrude après avoir lu le post-scriptum.

— Fais bien attention, reprit Pierre; relis-moi trois ou quatre mots, à partir de: « M. Pascal. »

— « M. Pascal, notre respectable curé, » lut de nouveau Gertrude.

— Ça y est bien?

— Vrai comme il n'y a qu'un Dieu.

— Que diable va faire Gondrin chez M. le curé? dit Pierre. Ah! s'il m'écrivait qu'il va faire un tour chez Rosalie la blonde... tu sais, Gertrude, la veuve Giraud, celle qu'il devait épouser autrefois, je comprendrais; mais ce n'est pas l'usage de Gondrin d'aller chez les curés en arrivant dans une garnison.

Pierre avait à peine achevé cette réflexion, qui ne déposait pas en faveur de la piété de Gondrin, que le grenadier souleva le loquet de la porte et entra dans le cabaret. C'était un homme de quarante ans, d'une taille élevée, et la lèvre supérieure ombragée d'une moustache noire et

luisante comme le jais, tellement elle était cirée avec soin. Il marchait avec la roideur exagérée d'un grenadier du grand Frédéric, et avançait surtout la jambe gauche sans la ployer. Hélas ! c'était là le secret de la piété apparente de Gondrin et de sa visite matinale au curé, ainsi que nous l'allons voir.

Les deux amis s'embrassèrent ; les bouteilles et les grillades furent apportées. La faim et la soif apaisées, la conversation commença.

— Ainsi donc, Gondrin, tu as un congé ?...

— Définitif... Je suis réformé.

Et, en parlant ainsi, Gondrin attira le regard de Pierre sous la petite table devant laquelle l'un et l'autre étaient assis, et Pierre vit une jambe inflexible s'allonger jusque sous sa chaise.

— Enfoncé, le mouvement ! dit Gondrin, roide comme une jambe de bois. Une balle m'a traversé le genou ; les os sont devenus ce qu'ils ont pu, et, comme je ne peux plus me mettre à genoux, je me suis fait suisse d'église.

— Tu t'es fait d'Église, Gondrin ? Explique-moi ça.

— Une idée de mon capitaine. Quand je suis sorti de l'hôpital, il m'a fait venir : « Joli-Cœur, m'a-t-il dit, t'es plus bon que pour la revue, et encore jusqu'au défilé ; la garde marche d'un trop bon pas pour toi, mon garçon ; tu serais

dans les traînants, et il n'en faut pas chez nous. »

« Je réponds : Je vois ce que c'est, le petit caporal m'envoie aux Invalides. — Impossible, mon garçon, t'as tes deux pieds, t'as tes deux mains : les genoux ne comptent pas pour les Invalides. »

— Les genoux ne comptent pas ? dit Pierre d'un air étonné. Et qu'est-ce que tu vas devenir, mon pauvre Gondrin ?

— Écoute l'idée de mon capitaine : « J'ai un frère, m'a-t-il dit, un brave homme qui est curé dans ton pays, curé de la cathédrale. »

— M. Pascal, s'écria Pierre, est le frère de ton capitaine ?

— Lui-même. « Il paraît que son suisse est mort, m'a dit mon capitaine, et qu'il ne serait pas fâché d'avoir, pour le remplacer, un tambour-major de la garde ou même de la ligne ; mais les tambours-maîtres ne sont pas disponibles à cette heure... Toi, tu te trouves dégagé du service, et... mon garçon, songe à une chose... les suisses sont les seuls qui ne se mettent pas à genoux à l'élévation ; ça te va comme un gant, à cause de ton genou... tu auras un bel habit galonné, des culottes rouges, un chapeau à plumes et de bons appointements. » J'ai accepté, ajouta Gondrin, et me voilà.

— Te voilà suisse de la cathédrale ?

— Pas encore, mais cela ne tardera pas. Je

viens de chez le curé, un fort brave homme, qui va devenir mon capitaine. Il me fait faire un costume neuf. J'entrerai en fonctions le 25, le jour de Noël.

La curiosité de Pierre satisfaite, restait à raconter à Gondrin les événements qui s'étaient succédé à Noyon depuis son absence, et cela intéressait d'autant plus le suisse futur de la cathédrale, qu'étant enfant de la ville, il en connaissait tous les habitants, et particulièrement madame de Tonneins, puisque, avant d'entrer dans la garde, il avait servi sous son mari. Mais le récit de Pierre fut verbeux et diffus; il contint, d'ailleurs, certains événements tout à fait étrangers à notre récit : il est donc beaucoup plus convenable que nous prenions nous-même la parole.

Nous avons laissé Adrienne nouvellement mariée et assistant, d'une manière furtive, aux noces de M. Germain Dulaurens, son ami d'enfance, que jusque-là elle avait cru épouser. L'avidité du père et le caractère irrésolu et craintif du fils ayant rompu tous ces projets, madame de Tonneins put craindre qu'une guerre intestine ne troublât deux familles jusque-là si unies, et que la présence de M. Saint-Léger dans les environs ou à Noyon même n'amenât quelque catastrophe. Il n'en fut rien, tellement nos pré-

visions sont vaines, et tellement le hasard se plaît à réaliser ou à déjouer nos craintes et nos espérances. La première cause, sans doute, de ce repos dans la haine, ce fut la mort de M. Du-laurens le père. L'habile négociant mourut peu de temps après le mariage de son fils, et avant d'avoir augmenté sa fortune de tous les bénéfices qu'il comptait faire dans les fournitures; il était néanmoins fort riche, et Germain recueillit une succession qui lui permit de refuser d'entrer dans une affaire trop difficile pour son inexpérience et son amour du repos. Il se contenta donc de vivre en bourgeois de Noyon, chassant de temps en temps dans ses terres et faisant tous ses efforts pour être amoureux de sa femme. L'intention était louable, mais elle était loin de suffire; il ne pouvait s'empêcher de regretter Adrienne, perdue par sa faute.

— Que ne l'ai-je écoutée, se disait-il, lorsque, belle et amoureuse (car elle m'aimait), elle est venue me prier elle-même de la suivre à Paris! Je n'avais qu'un pas à faire, je n'avais qu'à prendre la main qu'elle tendait vers moi!

Adrienne était toujours belle, mais elle n'était plus amoureuse. Il y a de hasardeuses expériences que les femmes ne font qu'une fois; l'homme qui une fois manque de dévouement et de passion leur devient odieux, ou plutôt elles

le méprisent, elles ne daignent pas même le haïr. Adrienne ne songeait plus à M. Germain ; le compagnon de son enfance était tout à fait oublié. Elle adorait son mari : cet amour nouveau lui avait fait comprendre que son premier sentiment s'était égaré, qu'il s'était porté sur M. Germain Dulaurens, faute d'un objet digne d'elle. Chez Germain, au contraire, les regrets avaient augmenté l'amour. Il était impossible de songer à séduire la jeune femme ; mais Germain chercha à se rapprocher de M. de la Houssaye : une circonstance fort naturelle rendit d'abord la chose assez facile.

M. de Tonneins quitta Noyon pour se rendre à Paris, où l'appelaient des ordres supérieurs, et il emmena avec lui sa femme ; Pierre suivit son capitaine. Germain profita de l'isolement où se trouvait M. de la Houssaye pour se présenter chez lui. De quoi était-il coupable ? Ce n'était pas lui qui avait refusé d'épouser Adrienne ; loin de là, on avait disposé de lui sans sa volonté, on l'avait forcé à un mariage subit et contraire à tous ses vœux. Il est vrai qu'il avait refusé de suivre Adrienne ; mais M. de la Houssaye savait quelle était la violence de M. Dulaurens et quelle crainte il inspirait à son fils.

— Vous êtes père, monsieur, dit-il enfin, et

vous rendrez votre amitié à un fils qui a obéi à des ordres sacrés.

M. de la Houssaye commençait à éprouver l'ennui qui accompagne toujours une vicillesse inoccupée; il était d'ailleurs fier de son gendre, et, oubliant ses griefs, il permit de nouveau l'entrée de sa maison à un jeune homme qu'il était habitué à voir et à aimer depuis vingt ans.

Cependant une jeune personne qui épouse un militaire doit se préparer à des séparations successives et douloureuses. Les Hectors de l'époque dont nous parlons ne sortaient pas de Troie pour aller combattre devant les remparts de la ville; ils devaient aller, au contraire, au midi jusqu'à Thèbes, au nord jusqu'à Moscou; et il fallait qu'Adrienne se résignât à un veuvage anticipé. Cette fois, néanmoins, M. de Tonneins quitta Paris sans sortir de la France.

La trahison venait de faire tomber la ville et les forts de Toulon dans les mains des Anglais, et Bonaparte, alors simple chef de bataillon, reçut l'ordre de partir pour Toulon. Le futur empereur devait diriger l'artillerie du siège. M. de Tonneins dut également se diriger vers cette ville française qu'il s'agissait de reconquérir. Adrienne ne pouvait pas suivre son mari; elle retourna à Noyon.

Il était impossible que madame de Tonneins

eût la même faiblesse que son père et qu'elle portât aussi loin que lui l'oubli des injures. L'absence de M. de Tonneins aurait rendu seule fort inconvenantes les visites de M. Germain Dulaurens ; mais Adrienne, en lui faisant fermer sa maison, ne lui laissa pas ignorer qu'elle entendait que toute relation fût rompue entre eux, parce que l'indifférence et même le mépris avaient succédé à ses anciens sentiments. Là fut le tort, et néanmoins M. Germain Dulaurens, qui avait pardonné une insulte manuelle, pardonna encore celle-ci, ou plutôt il ne put pas éteindre son amour ; mais toute relation cessa entre les deux familles.

La mort de M. Saint-Léger vint encore augmenter, pour Adrienne, les chances de sécurité. L'ancien racoleur n'était pas redoutable, il était seulement répulsif, et sa vue seule rappelait de douloureux souvenirs. Ainsi, si un chasseur s'empare d'un loup, lui brise les dents, l'enchaîne et le musèle, l'animal est incapable de nuire ; mais les troupeaux, les chiens et les bergers même, s'éloignent du poteau où la bête est attachée. Adrienne redoutait toujours une rencontre entre son père et l'ancien racoleur. Saint-Léger était mort comme il avait vécu, courbé sous les volontés et les dédains de sa femme ; cependant, avant de rendre le dernier soupir,

son ancien caractère reprit le dessus et se réveilla encore une fois.

— Madame, dit-il à sa femme en se soulevant avec peine sur son lit, avant de mourir, je veux voir mon fils Martial.

Quelque juste et sacrée même que fût cette dernière demande d'un mourant, madame Saint-Léger prétendit que l'enfant ne pourrait pas soutenir une scène pareille et que sa santé en serait altérée. Martial avait alors sept ans.

Saint-Léger tira un cordon de sonnette placé au chevet de son lit et fit entrer le vieux Sans-Pareil, qui se présenta sur-le-champ.

— Sans-Pareil, lui dit-il, allez chercher Martial, et me l'amenez sans retard.

L'enfant fut donc amené contre la volonté de sa mère. Saint-Léger posa sa main sur la tête de Martial, qui ouvrit de grands yeux étonnés.

— Mon fils, lui dit-il, si Dieu l'eût voulu, au lieu de mourir petit marchand verrier à Chauny, je serais dans mon palais, à Chandernagor, plein de vie et de santé; et alors, vous seriez un riche prince indien, car j'aurais épousé une sultane, ce qu'on appelle dans ce pays une *bégun*.

Madame Saint-Léger, qui se sentait humiliée par ces regrets ridicules, voulut prendre la parole. Le seul être auquel Saint-Léger eût inspiré

une véritable amitié, Sans-Pareil, eut le courage de s'y opposer, et il le fit même avec une violence brutale.

— Taisez-vous donc, madame, dit-il, et laissez M. Saint-Léger donner ses derniers conseils à son fils.

Et l'honnête ami de l'ancien racoleur fit un geste peu rassurant.

— Ne voyez-vous pas, répondit madame Saint-Léger à voix basse, que la tête n'y est plus; il conte à cet enfant les vieilles folies imaginées dans sa jeunesse; c'est du délire.

— Taisez-vous, reprit durement Sans-Pareil; jamais M. Saint-Léger n'a dit un mensonge.

Le mourant continua :

— N'oubliez jamais, mon fils, que votre père a été très-lié avec le roi d'Angleterre, et qu'il a été également l'ami du prince de Lambesc... Une péri (Sans-Pareil vous expliquera plus tard ce que c'est qu'une péri) une péri lui avait donné l'épée Chandernagor, qui le rendait l'égal d'un prince, et, après avoir perdu ce talisman précieux, il a été moins qu'un homme.

C'était précisément l'avis de madame Saint-Léger; mais elle n'osa pas élever la voix.

— Quand je n'ai plus eu ma bonne épée, dit encore M. Saint-Léger, j'ai été plus faible qu'un enfant, et même j'ai perdu l'avantage, que

j'avais auparavant, de plaire à tout le monde. Or, mon cher enfant, à qui dois-je tous ces malheurs ? A un M. de la Houssaye, gentilhomme qui habite Noyon. J'étais heureux avant d'avoir rencontré cet homme, sa femme et ses domestiques ; la femme m'a jeté un regard qui m'a fasciné, Chandernagor s'est brisée dans les mains du domestique, et M. de la Houssaye m'a passé son épée au travers du corps. Je ne peux pas te dire ce que j'ai souffert depuis ce temps-là.

— Que voulez-vous dire, monsieur ? s'écria madame Saint-Léger.

— Vous voyez bien, madame, que je ne dis rien.

Et le mourant reprit :

— Tu seras riche, mon enfant ; mais je ne peux pas te laisser le plus précieux de mes bijoux, l'épée Chandernagor, dont les tronçons même sont dispersés et perdus. Je te recommande donc d'éviter M. de la Houssaye, lui et les siens, et surtout un certain M. de Tonneins, qui est aujourd'hui capitaine ou chef de bataillon dans les armées de la République. Ces gens-là nous sont fatals... Je veux que vous les évitiez autant que vous le pourrez quand vous serez grand, Martial,

L'enfant, étonné d'entendre parler de gens

qu'il ne connaissait pas, levait les yeux au ciel et paraissait vouloir s'éloigner d'une scène qui l'effrayait ; mais Saint-Léger avait saisi la main de son fils et la serrait avec une pression convulsive et si violente, que l'enfant versa des pleurs et poussa des cris.

— Monsieur Sans-Pareil, dégagez cet enfant, s'écria madame Saint-Léger, ou son père va l'estropier.

Sans-Pareil ne s'occupait ni de l'enfant ni de la mère ; il soutenait la tête défaillante de son maître et ami, qui expira en parlant de Chandernagor, du roi d'Angleterre et du prince de Lambese. Alors madame Saint-Léger dégagea elle-même la main de son fils, et, soit par esprit de contradiction, soit pour paraître aux yeux de Sans-Pareil regretter le mari qu'elle venait de perdre, elle fit jurer au petit Martial de venger un jour son père, lâchement assassiné par M. de la Houssaye.

Cette scène laissa dans l'esprit de l'enfant des traces ineffaçables, et ce fut en vain que, plus tard, Sans-Pareil voulut rétablir la vérité des faits et faire comprendre à Martial, devenu homme, que son père avait été loyalement blessé dans un duel que lui-même avait provoqué.

M. de la Houssaye ne tarda pas à suivre au

tombeau Dulaurens, ami cupide et déloyal, et Saint-Léger, qu'il regardait comme le meurtrier de sa femme. Il rendit le dernier soupir dans les bras de sa fille et entouré de deux petits enfants, auxquels il n'eut à léguer aucune vengeance.

Pour faire comprendre au lecteur quelle était alors la position de madame de Tonneins, nous allons donner l'extrait d'une lettre qu'elle écrivit à son mari, après la mort de M. de la Houssaye. M. de Tonneins venait alors d'être nommé chef de demi-brigade, ou, si l'on veut, colonel, et de combattre, non sans gloire, à la fameuse bataille de Marengo, combat de dix-huit heures, qui amena le traité de Campo-Formio et la paix d'Amiens.

« Je sais, mon cher Charles, que, dans la bataille qui vient de se donner, et dont le récit m'a remplie en même temps de crainte et de joie, vous avez eu le malheur de voir tomber à vos côtés le plus chéri de vos compagnons d'armes ; vous avez donc souffert la plus vive douleur morale qui puisse atteindre un officier tel que vous au milieu d'un combat : eh bien, mon ami, votre pauvre femme vient d'éprouver une douleur plus poignante encore... je viens de fermer les yeux à mon père, qui, en mourant, a béni nos deux fils.

» Cette perte m'a laissée tellement faible et
» tellement abîmée dans ma douleur, que mes
» forces ne peuvent aller plus loin, et je suc-
» comberais si d'autres malheurs m'accablaient,
» comme si je venais à vous perdre, vous ou nos
» enfants. Mais à l'arbuste sans appui, Dieu me-
» sure la tempête ; et, depuis huit ans, ce Dieu
» vous sauve de périls sans cesse renaissants.
» Hélas ! quels ont été mes jours de repos et de
» sécurité depuis notre mariage ? ceux, en bien
» petit nombre, que vous avez passés auprès de
» moi ; les autres ont été assombris par la crainte
» de vous perdre ou celle de vous voir revenir
» mourant et mutilé. Aujourd'hui, l'horizon
» s'éclaircit, on parle d'une paix prochaine, et,
» quand l'espérance de vous voir devrait me
» donner une joie complète, une perte irrépa-
» rable me fait verser des larmes.

» Pardonnez-moi, mon ami, et ne supposez
» pas que rien dans mon cœur puisse être plus
» fort que mon amour pour vous... si ce n'est
» cependant la tendresse passionnée que j'ai
» pour mes enfants. J'ai ouï dire qu'en général
« les pères, loin d'être jaloux d'un sentiment
» semblable, y voient une preuve de l'amour
» que leurs femmes ont pour eux.

» Je crains de vous déplaire en vous écrivant
» comme je le fais, mon ami. Que pensez-vous

» de la femme d'un colonel qui craint que son
» mari ne meure au champ d'honneur, ou même
» ne reçoive une blessure? Oui, j'ai cette faiblesse;
» je veux que vous serviez la patrie, sans pour
» cela mourir pour elle, si c'est possible. Je ne
» suis pas Spartiate au point de vouloir per-
» dre mon mari : passe pour une blessure.

» Cependant, mon ami, j'élève mes enfants
» comme doivent être élevés des fils de mili-
» taire. Mes enfants seront soldats. Je crois déjà
» découvrir en eux les germes du courage et
» des autres qualités nécessaires à votre noble
» profession. Ils seront comme vous, je l'espère,
» de dignes soutiens de la patrie. Eugène est
» vif, turbulent, hardi; son instrument favori
» est un tambour, son jouet de prédilection un
» petit fusil; il ne peut pas voir un cheval sans
» tressaillir, et le vieux Lacos lui apprend à
» monter le seul qui reste dans notre écurie.
» Pour Maxime, il est calme et réfléchi; son
» courage sera plus froid et plus patient que
» celui de son frère; ne sont-ce pas là des qua-
» lités qui distinguent votre général, le vain-
» queur de Marengo? Cependant tout le monde
» à Noyon m'entoure de prévenances; je dois
» cela, mon ami, à votre mérite et au rang que
» vous occupez dans l'armée d'Italie. Sous le
» prétexte d'avoir des nouvelles de la guerre et

» des détails sur nos victoires, toute la ville
» afflue chez moi. Le deuil profond où je suis
» ne me permet de recevoir personne. On sait,
» d'ailleurs, que l'éducation de mes enfants rem-
» plit toutes mes journées.

» Revenez, mon ami ! une fille qui a perdu
» son père a besoin de la présence et des con-
» solations de son mari. »

Ce vœu ne devait point se réaliser : l'Autriche demanda la paix, et un armistice, ayant pour base le traité de Campo-Formio, nous restitua toutes nos possessions d'Italie et Gênes, que Masséna avait dû évacuer, malgré sa valeur intrépide. Bonaparte revint à Paris ; mais le corps d'armée dont M. de Tonneins faisait partie demeura en Italie. Adrienne fut sur le point de partir pour rejoindre son mari. Les soins qu'exigeait l'éducation de ses enfants la retinrent. Tout le monde admirait à Noyon une femme belle, jeune, brillante d'esprit, de grâce et de fraîcheur, qui fuyait tous les plaisirs pour ne pas perdre un seul instant de vue deux enfants dont elle voulait faire deux hommes accomplis, et, disait-elle avec orgueil, deux grands hommes. C'était le moment où le génie du nouveau consul enflammait tout et agrandissait toutes les espérances.

On fit entendre à madame de Tonneins qu'elle

serait vue avec plaisir à Saint-Cloud et aux Tuileries; elle se refusa au plaisir d'entendre les louanges de son mari sortir de la bouche du chef de l'État, pour ne pas laisser s'interrompre les études d'Eugène et de Maxime. C'était la perle de Noyon, mais cette perle restait toujours cachée dans sa conque de nacre. On voyait rarement madame de Tonneins aux promenades publiques, et, si elle y paraissait par hasard, c'était entourée de ses deux fils.

Elle ne s'occupait jamais de son voisin et ancien adorateur, M. Germain Dulaurens, et savait à peine ce qui se passait chez lui : ce n'était point affectation, mais oubli. Elle était si heureuse d'avoir échappé à un mariage autrefois souhaité, qu'elle cherchait à effacer le passé de sa mémoire. Il y avait des choses cependant qu'Adrienne ne pouvait pas ignorer : ainsi, elle savait que M. Germain Dulaurens était père d'une petite fille de deux ans plus jeune que son dernier fils Maxime.

— Il est fort heureux pour cet homme, dit-elle, d'avoir une fille. Un fils l'aurait compromis, s'il avait eu aussi peu de cœur que lui.

Un an après la naissance de cette fille, qui s'appela Laure, madame Dulaurens mourut.

— Je ne connaissais pas cette femme, dit madame de Tonneins, mais je suis fâchée de sa

mort. Toutes les fois qu'une mère est ravie à ses enfants, la moitié du bonheur de la maison s'évanouit.

Cependant le temps s'écoulait, et M. de Tonneins, toujours impatiemment attendu à Noyon, n'y revenait pas.

Le premier consul avait été nommé consul à vie, puis empereur. Il est inutile de rappeler que la paix d'Amiens dura à peine l'espace d'un an, et ne fut qu'une halte entre deux guerres. Enfin, l'armée entière fut rassemblée à Boulogne, et, au milieu de ce repos guerrier qui présageait de nouvelles campagnes, M. de Tonneins put revoir un moment sa famille. L'entrevue des deux époux fut touchante, et Adrienne eut un moment d'étonnement singulier. Tandis qu'elle avait conservé toutes les grâces et tout l'éclat de sa première jeunesse, M. de Tonneins lui apparut, non pas vieux, mais mûri par les fatigues de la guerre, l'ardeur des climats parcourus et les périls du champ de bataille. Le soleil d'Égypte avait bruni le visage du colonel, les veilles avaient ridé son front, et ses cheveux s'étaient argentés sous sa coiffure militaire. M. de Tonneins ne conservait de la jeunesse que l'activité des mouvements, les avantages de la taille et l'inaltérable santé du corps.

— Adrienne, lui dit le colonel, le temps passe

sur votre tête sans la toucher; vous avez toujours seize ans.

— Vous êtes alors plus heureux que moi, colonel, répondit Adrienne: on lit votre âge sur votre front... Dites - vous vrai? Trouvez - vous toujours sur ma figure les signes de l'extrême jeunesse?

— Oui, Adrienne, vous n'avez pas vieilli d'un jour.

— Tant pis, colonel.

— Et pourquoi cela?

— Mes enfants me prendront pour leur sœur.

— C'est ce que j'allais vous dire.

— Et je n'entends pas cela, colonel. Je suis leur mère, c'est mon plus beau titre.

Madame de Tonneins aimait son mari avec une passion véritable; cependant elle était encore plus mère qu'épouse. Cette femme, d'un caractère hardi, s'associait sans doute à la gloire militaire de M. de Tonneins; mais il lui semblait que, dans les grandes actions futures qu'elle rêvait pour ses enfants, elle recueillerait pour elle-même une part plus intime. Aussi employait-elle tous ses moyens de séduction pour retenir le colonel auprès d'elle.

— Voilà dix ans, lui disait-elle, que vous faites vos preuves sur tous les champs de bataille; vous êtes non-seulement un soldat accompli,

mais encore un soldat heureux, ne tentez pas la fortune plus longtemps ; suivez mes conseils... Je suis votre bon génie... demeurez à Noyon, ne quittez plus ni votre femme ni vos enfants. Regardez Eugène : comme il est beau, que de grâce sur ce visage joyeux et fier... Tournez les yeux sur Maxime : admirez ce front large et pensif ; ne lisez-vous pas sur la figure de ces deux enfants un avenir glorieux ? Qui pourrait mieux que vous guider leurs premiers pas ? qui leur apprendra l'art de la guerre ? Quand un homme comme vous a une fois payé sa dette à la patrie, son seul devoir est l'éducation de ses enfants.

Quoiqu'il soit fort doux, en effet, de jouir tranquillement d'une gloire acquise, auprès d'une femme charmante et de deux jolis enfants, M. de Tonneins ne pouvait pas se rendre aux prières d'Adrienne. Son général l'appelait, ses camarades lui tendaient les bras, il lui eût été impossible, d'ailleurs, de quitter son régiment. Un régiment est une tribu dont le colonel est le guide, le maître et le père ; il est aussi douloureux à un colonel d'abandonner son régiment qu'à un officier de marine de passer d'un vaisseau à un autre, et quitter l'armée à l'époque dont nous parlons, aurait été pour M. de Tonneins une espèce de désertion. On allait conqué-

rir le monde, et les lieutenants du premier consul, pareils à ceux de César, en auraient chacun un lambeau.

M. de Tonneins partit ; il suivit la fortune de l'empereur et se distingua partout où son régiment fut engagé. A Castel-Franco, combattant sous les ordres de Masséna, le colonel fut fait général. Alors il quitta l'Italie, qui lui avait toujours été favorable, et passa dans l'armée du Nord. C'était le temps des miracles. On sait que, le 2 décembre, jour anniversaire du gouvernement impérial, un beau soleil éclairait le champ de bataille d'Austerlitz. Murat et Lannes commandaient l'aile gauche de notre armée ; le général de Tonneins et sa brigade faisaient partie du corps de Murat, et dans l'un des régiments que le général devait conduire au combat, se trouvait Pierre Laclos, le frère de lait d'Adrienne, humble voltigeur, qui néanmoins combattait volontiers au premier rang, et qui était connu de son capitaine et de ses camarades pour son indiscipline au camp et pour sa bravoure sur le champ de bataille. L'affaire était commencée, il s'agissait de repousser l'aile droite des Autrichiens, ne fût-ce que de quelques centaines de pas, et de s'emparer du terrain qu'elle occupait. Murat passa comme un éclair, suivi de quelques cavaliers ; M. le général de Tonneins vint s'ar-

rêter devant le régiment qu'il avait longtemps commandé ; il aperçut Pierre déchirant sa cartouche et ajustant les Autrichiens avec le calme et la précision d'un chasseur habile.

— Mon général, dit Pierre, en tournant la tête vers M. de Tonneins, ils ne tirent pas bien... regardez... leurs balles s'enfoncent dans la terre à deux pas devant nous.

Les soldats avaient, en effet, leurs uniformes couverts d'une terre humide qui, soulevée par la mitraille, rejaillissait jusque sur eux.

— Tirons mieux que les Allemands, mes enfants, répondit M. de Tonneins en s'adressant au régiment entier, et en avant !

Le régiment s'élança, et M. de Tonneins, qui voulait commander cette charge, donna un coup d'éperon à son cheval : l'animal leva ses deux pieds de devant et retomba sur lui-même sans avancer. Tandis qu'il était sollicité par l'éperon, la main du cavalier le retenait, ou plutôt M. de Tonneins, sans lâcher la bride qu'il serrait convulsivement dans sa main gauche, se renversait en arrière ; il était frappé à la poitrine.

— Mille millions de... ! s'écria Pierre, les brigands ne tirent pas trop bas maintenant : mon général est touché !

Le régiment marcha à l'ennemi ; Pierre quitta son rang et reçut dans ses bras M. de Tonneins.

— Ce n'est rien, général, ce n'est rien, nous irons à Noyon faire guérir ça par ma sœur de lait.

M. de Tonneins était frappé mortellement. Il n'eut que le temps de serrer la main de Pierre et de lui recommander sa femme et ses enfants. Quelque humble que fût ce serviteur, c'était pour le général mourant le seul ami qui pût transmettre à sa famille son dernier adieu.

Pierre le vengea à sa manière ; il reprit son fusil et courut se ruer sur l'ennemi. Le lendemain, tout échauffé par la victoire et par la douleur, il dicta à un camarade plus lettré que lui l'épître suivante :

« Ma chère sœur,

» Je sais que vous avez deux petits de Ton-
» neins, Eugène et Maxime ; ne leur dites rien
» tout d'un coup, parce que ça leur ferait trop
» de peine : mais le général est mort dans mes
» bras. Pour vous, Adrienne, ne pleurez pas
» trop, ni ne faites pas trop pleurer les enfants.
» C'est l'affaire des soldats de rester sur le
» champ de bataille. Le général est mort en
» brave à la tête du régiment. Quand je vous
» verrai, ma sœur, je vous raconterai ce qu'il
» m'a dit, qui est un petit mot, pour vous et les
» enfants.

» Remarquez bien l'écriture de cette lettre,

» parce que, si je suis tué, le même camarade
» qui écrit ceci vous le fera savoir.

» Je suis pour la vie, votre frère,

» Pierre LACLOS. »

Cette lettre écrite et envoyée à Noyon, Pierre crut avoir beaucoup fait pour adoucir le coup qui frappait Adrienne.

Madame de Tonneins regretta amèrement son mari. Elle perdait en lui un homme véritablement aimé et qui l'aimait avec une tendresse peut-être supérieure; elle perdait aussi l'espoir d'une fortune éclatante et d'une position élevée; mais il lui restait ses enfants, qui seraient l'œuvre de ses mains, qui nécessairement se feraient un chemin brillant dans l'armée, et que le vainqueur d'Austerlitz ne manquerait pas de protéger.

Adrienne, on le voit, était de cette race gaULOISE et guerrière qui regarde l'état militaire comme le premier et le plus enviable de tous. Elle s'enorgueillissait de son père et de ses aïeux, qui tous s'étaient servis de l'épée : son mari venait de succomber sur un champ de bataille, et elle élevait ses fils pour entrer, à leur tour, dans cette lice sanglante où les hommes tombent avant l'âge, où ils sont fauchés comme l'herbe des champs.

Nous avons dit que Germain Dulaurens con-

servait dans son cœur le premier amour qu'il avait ressenti pour Adrienne. Si l'homme était faible et d'un caractère indécis, chez lui la passion était violente; lorsqu'il perdit sa femme, cet amour redoubla. Quand enfin madame de Tonneins devint veuve et que son deuil fut fini, M. Dulaurens pensa qu'il pourrait reconquérir une affection perdue; parce que, disait-il dans sa naïveté, nous avons toujours été destinés l'un à l'autre, et notre union est écrite dans le ciel.

Il n'eut cependant pas le courage d'aborder de front cette négociation difficile, et il eut recours à Jeanne Laclos, la vieille nourrice, la mère de Pierre, qui l'avait tenu dans ses bras et l'avait fait si souvent jouer avec Adrienne elle-même. Quoiqu'il ne vît plus madame de Tonneins, les domestiques des deux maisons se voyaient toujours; Jeanne était la bienvenue chez lui et paraissait avoir de l'amitié pour sa petite fille Laure, enfant déjà d'une grande beauté et d'un caractère doux et liant. Jeanne se chargea facilement de négocier cette affaire (les femmes se mêlent en général volontiers de négociations pareilles), et elle mit à la traiter toute l'habileté d'un diplomate.

Jeanne commença par dire à madame de Tonneins qu'il était fâcheux pour elle et pour ses enfants que sa fortune fût aussi médiocre

qu'elle l'était ; madame de Tonneins répondit que cette fortune, quoique toujours fort modeste, s'était cependant augmentée depuis la mort de son père, M. de la Houssaye, et que, comme veuve d'un général, elle jouissait d'une pension assez considérable.

— Mais, reprit la nourrice, l'éducation des enfants coûte beaucoup d'argent.

— Moins que tu ne crois, Jeanne, et ces dépenses vont diminuer et même cesser tout à fait. L'empereur va faire entrer Eugène dans une pension militaire, et Maxime ne tardera pas à suivre son frère.

Battue sur ces deux points, la nourrice voulut parler du futur établissement des deux enfants, mais cela n'inquiétait pas Adrienne : ses fils sauraient se faire une fortune aussi bien qu'une réputation. Jeanne changea de conversation et prit un détour pour revenir sur un terrain qu'elle ne voulait pas abandonner.

— Je vous ai vue tout à l'heure, Adrienne, regarder la petite Laure, qui jouait dans le jardin de son père ; ne trouvez-vous pas que cette enfant grandit beaucoup, et qu'elle est bien gentille ?

Mademoiselle Laure Dulaurens commençait à n'être plus tout à fait aussi enfant que le disait la nourrice ; elle allait avoir douze ans, et était

assez jolie pour attirer les regards même d'une femme.

— Je ne m'occupe pas de cette enfant, répondit sèchement Adrienne.

— Quand je pense, continua la nourrice, que cette enfant pourrait être à vous.

— A moi ? s'écria madame de Tonneins ; que dis-tu là, nourrice !

— Je me souviens, Adrienne, de vous et de Germain, quand vous aviez seize ans et lui vingt et un ou vingt-deux, et franchement il me semblait alors que rien ne dût vous séparer.

Madame de Tonneins rougit au souvenir d'une injure passée, et la nourrice continua :

— Je me figure donc que vous auriez trois enfants, deux garçons et une fille... mais le passé est passé : on ne peut pas le refaire.

— Heureusement, dit madame de Tonneins.

— Enfin, dit encore la nourrice, et c'était là où elle en voulait venir, ce qui ne s'est pas fait il y a quinze ans, pourrait se faire aujourd'hui, et un mariage en amènerait peut-être un autre... Oui, reprit-elle, comme si elle se parlait à elle-même, un de nos enfants, Eugène ou Maxime, pourrait épouser Laure, et ce serait un bon établissement, car la petite fille sera fort riche.

A cette proposition inattendue, la colère d'Adrienne allait éclater, lorsque, dans les pa-

roles de la nourrice, son oreille maternelle recueillit ces quatre mots : *un de nos enfants!* Elle fut touchée : ainsi Jeanne, qui l'avait nourrie et élevée, étendait son affection sur Eugène et sur Maxime ; elle s'occupait de leur avenir, à sa manière, il est vrai, mais comme l'aurait fait une mère, ou, si l'on veut, une grand'mère affectionnée.

Adrienne tendit la main à sa nourrice.

— Non, Jeanne, l'avenir ne s'arrêtera pas comme tu le désires ; mes fils, quand ils seront en âge de se marier, trouveront mieux que cette petite fille dont tu parles. Ne pense donc plus à un mariage impossible. Pour ce qui me regarde, écoute-moi bien.

Et Adrienne expliqua alors à la nourrice les raisons qui devaient l'empêcher de se remarier : les regrets toujours nouveaux causés par la mort de M. de Tonneins et la souffrance qu'éprouverait son amour maternel, si ses fils venaient à être appelés d'un autre nom que le sien. Elle passa ensuite à l'homme qu'on lui proposait d'épouser, à M. Germain Dulaurens. La jeune veuve n'était pas précisément vindicative : elle pouvait pardonner une injure, mais non l'oublier, et la plaie faite à sa fierté et à son amour méconnu vivait toujours au fond de son cœur. Elle s'indigna à la seule pensée que M. Dulau-

rens eût conservé des prétentions sur elle, quelque espoir que le passé pût être oublié, et elle fut assez peu généreuse, assez peu prudente pour s'emporter avec violence contre le premier ami de son enfance. Elle s'exprima sur M. Dulaurens en termes amers, et laissa voir à la nourrice toute son aversion et tout son mépris... Ce fut une faute dont elle eut plus tard à se repentir... La nourrice, effrayée, rompit la conférence, et cette malencontreuse négociation ne fut jamais reprise.

Cependant dame Jeanne, que les mœurs douces et les richesses de Germain avaient séduite, regardait ce mariage comme avantageux, et, soit qu'elle blâmât sa maîtresse, soit par imprudence, elle raconta sa conversation tout entière à M. Germain Dulaurens. Loin d'en adoucir l'aigreur et la rudesse, dame Jeanne se plut, au contraire, à rappeler les paroles mêmes d'Adrienne ; elle parla d'un mépris qui allait jusqu'au dégoût, d'une haine qui ne pourrait jamais s'éteindre, ni même s'augmenter, tant elle était vive. Il fallait, suivant la nourrice, ôter tout espoir à M. Germain et empêcher que l'affaire ne vînt à se renouer. Ainsi un homme d'État qui ne parvient pas à conclure un traité de paix, s'arrange de façon qu'un autre ne soit pas plus heureux que lui.

L'amour résiste à la haine : on a vu des personnes passer de l'une de ces passions à l'autre ; il ne saurait résister au mépris, dont on ne revient jamais. M. Dulaurens avait stoïquement supporté d'être frappé au visage ; il avait continué d'aimer une femme qui faisait parade de son amour pour son mari ; il ne se croyait qu'indifférent ou dédaigné : dès qu'il se sut méprisé, il s'irrita, il s'indigna ; l'amour s'aigrit dans son cœur et se changea en une haine jalouse, en un besoin de nuire d'autant plus dangereux que le pouvoir manquait à cet amant dédaigné et devenu un ennemi.

Quelque temps après cet incident, en apparence léger et qui eut lieu sans que les deux intéressés se fussent vus, un aide de camp de Murat, M. le comte Adolphe de Rambert, vint habiter Noyon. C'était le dernier rejeton d'une ancienne famille picarde ; il possédait des biens considérables dans le département de l'Oise, et, étant entré dans l'armée, il les avait conservés malgré l'émigration de son père. M. de Rambert se distingua dans diverses occasions, devint l'ami de Murat et ne tarda pas à prendre place parmi ses aides de camp. A la bataille d'Austerlitz, presque au moment où le général de Tonneins succombait, M. de Rambert eut une jambe emportée.

— Allons, mon pauvre Rambert, dit Murat en lui tendant la main, te voilà invalide; nous te donnerons ta retraite, ou un commandement dans quelque ville de guerre.

— Non pas, général, répondit le blessé, je monterai à cheval avec une jambe de bois.

Murat hocha la tête en signe de doute, et M. de Rambert cita un maréchal de l'ancien régime qui, quoique ayant perdu un œil, un bras et une jambe, n'en commandait pas moins les armées; or, lui avait un œil et un bras de plus que ce maréchal, et il était convenu que les guerriers de notre âge devaient surpasser ceux du siècle dernier. M. de Rambert continua à servir; il obtint néanmoins un congé pour rétablir sa santé et sa fortune, qui toutes deux demandaient des soins, et, au lieu d'aller directement dans ses terres, il résolut de passer quelques mois à Noyon, afin de présenter ses devoirs à la femme de son camarade et de son ami le général de Tonneins. Il était attiré autant par l'amitié qu'il avait vouée au général et par le désir d'être utile à ses enfants, s'ils avaient besoin de son appui, que par une vive curiosité. M. de Tonneins, dans les épanchements des bivouacs et des marches militaires, louait sa femme outre mesure. En même temps, homme de sens et homme bien élevé, il se gardait de vanter la

beauté d'Adrienne ; mais il s'étendait avec complaisance sur ses bonnes qualités.

— Ma femme, disait-il, ajoute à toutes les grâces de son sexe un caractère viril ; c'est une lionne pour le courage... et je ne parle pas ici de ce courage brutal qui fait qu'on tombe sur l'ennemi, la baïonnette au bout du fusil ; c'est son âme qui est intrépide, fière, ardente et dévouée. Je mets madame de Tonneins, ajoutait son mari, au-dessus d'une matrone romaine : pour moi, c'est une Minerve ; je marche sous son égide, ou plutôt je suis aveuglément ses conseils, et je m'en trouve bien... « Messieurs, disait-il encore aux officiers qui l'écoutaient, c'est contre son gré que je fais cette campagne ; cependant, il faut ajouter qu'en voulant me retenir à Noyon, madame de Tonneins songeait plutôt à la fortune future de mes enfants qu'à la mienne. »

Quelques jours après ces confidences, M. de Tonneins fut tué.

M. de Rambert vint donc à Noyon avec ses gens, ses chevaux, sa voiture et tout le train de maison indispensable à un officier riche et mutilé. Pareil à Pierre, qui à peu près dans le même temps rentra dans sa ville natale, il n'était point en retraite, mais en congé : le colonel et le soldat faisaient tous deux partie de l'armée active.

On jouait alors à Paris et dans les départements un opéra dont le succès était populaire et qui, à Paris surtout, attirait la foule, grâce au talent de l'acteur Elleviou, un des plus jolis hommes de l'époque : *Adolphe et Clara*. Le colonel de Rambert, dont le prénom se trouvait précisément former la moitié du titre de l'opéra en vogue, avait toujours trouvé beaucoup de Claras, qui pouvaient, avec raison, le préférer à Elleviou lui-même. C'était un homme d'une figure pleine de charme, d'une taille bien prise plutôt que grande, franc, généreux, spirituel et gai : il surpassait l'acteur par une aisance naturelle, par ces manières sans apprêt que le comédien le plus consommé ne peut conserver dans le monde, parce que certaines exagérations, nécessitées par le point de vue du théâtre, entrent dans l'exercice de son art. M. de Rambert portait avec une grâce parfaite l'uniforme des hussards ; il était l'officier le plus recherché de l'armée. Puisque nous avons parlé d'Elleviou et de l'Opéra-Comique, nous citerons un des axiomes de ce théâtre :

Les plus aimables
Sont, hélas ! les plus coupables.

M. de Rambert était de ceux-là, et ses victoires amoureuses avaient suivi le cours des triomphes de l'armée française. C'était néan-

moins un homme raisonnable dont l'ardeur vagabonde devait se calmer avec les années. Quand il eut trente ans, il songea à s'amender, et peut-être y serait-il parvenu de lui-même, quand il y fut aidé par un boulet de canon.

La beauté physique, quoiqu'elle ne soit pas une qualité acquise, donne à ceux qui la possèdent une vanité assez naturelle. On a été jeté dans un moule plus parfait que celui d'où est sorti son voisin : l'âme est fière d'habiter un beau corps, tout comme le corps est glorieux quand il est couvert d'habits riches et élégants, et on éprouve un dédain presque involontaire pour les hommes moins bien partagés que soi. Sans pousser ces défauts trop loin, M. de Rambert sentait parfaitement la valeur de sa beauté, et, quand il eut perdu une jambe, il se regarda comme tombé au rang des êtres disgraciés qu'il avait coutume de prendre en pitié. Sans doute, il était glorieux d'avoir laissé une jambe sur le champ de bataille d'Austerlitz, mais une femme préférera toujours un mollet bien plein et un joli pied à une béquille. Le jeune colonel pensa qu'il fallait renoncer aux amours : quand il eut vu madame veuve de Tonneins, il fut désolé d'être réduit à se faire à lui-même cet aveu pénible. Cependant un peu de réflexion lui fit espérer qu'il pourrait réussir auprès d'Adrienne.

Jusque-là, M. de Rambert avait mis dans ses poursuites moins d'amour que de grâce, moins de cœur que d'esprit, et il s'était adressé aussi à des femmes un peu légères, à des étrangères éblouies par le côté brillant du caractère français. Auprès de madame de Tonneins, M. de Rambert ne voulait pas séduire, mais plaire, et il ne comptait offrir son amour qu'accompagné de son cœur. Il sentait aussi qu'auprès d'une femme comme la veuve de son ami, sa mutilation était un titre. Il était riche, et, en acceptant sa main, Adrienne n'aurait pu être accusée de déroger en aucune manière ; car probablement, à la première promotion, M. le colonel Adolphe de Rambert serait nommé général.

Si maintenant nous voulons mettre à nu le cœur d'Adrienne, nous dirons qu'elle avait été touchée des soins de M. de Rambert. Il était rare, à cette époque, de trouver dans un jeune militaire l'excellent ton de la bonne compagnie du XVIII^e siècle, et le colonel réunissait à ce précieux avantage une sensibilité exquise, les qualités les plus solides, et, ainsi que nous l'avons dit, un esprit brillant et original. Cette béquille, portée avec aisance et une certaine grâce, rappelait le courage de M. de Rambert, non pas son infirmité : elle ne l'empêchait pas de monter à cheval et ne nuisait en rien aux

agrément de sa figure et à la légèreté de sa taille.

— L'empereur, se disait madame de Tonneins, ne pourra jamais le voir sans se rappeler sa valeur, et, dans un salon, il l'emportera sur tous, si ce n'est pour une contredanse.

Or, pour une femme comme Adrienne, qu'était-ce qu'une contredanse ?

M. de Rambert ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était aimé, ou du moins à le supposer, et il trouva facilement l'occasion d'avoir avec madame de Tonneins un entretien particulier. L'affaire était grave à cause de la position d'Adrienne, du nom qu'elle portait, des souvenirs qu'allait réveiller une demande en mariage, et enfin parce que M. de Rambert n'ignorait pas la tendresse passionnée que madame de Tonneins portait à ses enfants. Les hommes hardis avec certaines femmes, et qui savent à merveille faire passer la licence de leurs projets sous le bon goût de leurs expressions, sont souvent très-timides quand leur passion est sérieuse et leur but avouable. Un peu troublé, quoique homme d'esprit, M. de Rambert saisit la main de madame de Tonneins et la baisa respectueusement.

— Madame, lui dit-il, il m'est impossible de retenir plus longtemps un aveu qui erre sur mes lèvres depuis le moment où je vous ai vue.

Adrienne retira sa main, que le colonel tenait entre les siennes.

— Vous m'aimez, monsieur? dit-elle avec douceur.

— Oui, et je mets à vos pieds ce que l'ennemi a bien voulu me laisser de ma personne; mon nom, qui, sans vous faire déchoir, peut s'allier avec le vôtre, et... je rougis d'ajouter ce qui me reste à dire, puisque je parle à une femme comme vous...

— Dites toujours, colonel.

— Et ma fortune, madame, puisque j'ai le malheur d'être riche; il faut bien que tout ce que je possède vous appartienne.

— Je vous remercie, colonel, répondit Adrienne, et, depuis quelque temps, vos assiduités chez moi m'ont préparée à cette proposition; mais vous oubliez qui je suis.

— Qui vous êtes? s'écria M. de Rambert; vous êtes madame veuve de Tonneins, née de la Houssaye, la plus belle, la plus aimable des femmes que j'aie rencontrées.

Adrienne se leva et ouvrit une fenêtre qui donnait sur le jardin. Au fond du jardin, on voyait Pierre armé d'une bêche, et creusant la terre avec un entrain et une vigueur sans pareilles.

— Il me semble que je reconnais ce gaillard-

là, dit M. de Rambert; un ancien soldat d'infanterie attaché au général de Tonneins.

— Mon frère de lait, répondit Adrienne; mais ce n'est pas de lui qu'il s'agit.

Au fond du jardin s'élevait une petite fabrique à demi cachée par des houblons qui la recouvraient presque tout entière, et dans laquelle on resserrait les échaldas, les osiers, les semailles et les instruments du jardinier. Au moment même, un beau garçon, vêtu d'une veste militaire, sortit de ce réduit pittoresque, portant sur son épaule un jeune sycomore, qu'il alla planter avec des cris de joie dans le trou creusé par Pierre.

— Voyez ce bel enfant, colonel, reprit Adrienne avec un accent passionné, ou plutôt ce jeune homme : c'est mon fils Eugène, que vous connaissez; dans trois mois, il entrera dans les guides de l'empereur, et, Dieu aidant, tout en faisant son chemin comme son père, il le vengera... Voyez quelle force, quelle adresse il déploie déjà! admirez le feu de ses regards, la hardiesse de cette physionomie, où brillent en même temps la candeur et la bonté... Et, colonel, continua Adrienne en s'animant toujours davantage, vous ne connaissez pas tous mes trésors, j'ai un autre fils.

— Je le sais, madame, dit M. de Rambert un peu étonné; mais...

— Plus beau peut-être que l'aîné... Oui, Maxime, poursuit Adrienne comme si elle se parlait à elle-même, surpassera son frère Eugène, j'en ai l'espérance.

— Vous savez, madame, répondit M. de Rambert, qu'Eugène est devenu mon ami. Maxime, je l'espère, aura pour moi la même bienveillance. Ne doit-il pas quitter l'école de Fontainebleau ?

— Bientôt, colonel. Je n'ai pas à vous parler du tendre souvenir que j'ai conservé de feu M. de Tonneins ; je le pleure, il est vrai ; mais, franchement, j'ai toujours été plus mère qu'épouse : mes enfants sont tout pour moi...

— Ils seront les miens, s'empressa de dire le colonel ; et permettez-moi de vous faire observer qu'une mère aussi tendre que vous l'êtes doit songer à la fortune de ses enfants et que mon bien sera le leur.

— Non, colonel, l'héritage de leur père et le mien leur suffiront, s'ils ont du mérite ; s'ils n'en ont pas — malheur que je prie tous les jours Dieu de m'épargner ! — s'ils n'en ont pas, colonel, ils n'ont pas besoin de fortune : la nullité pauvre est moins remarquée. Quant à moi, depuis que je suis veuve, j'ai toujours pensé que je me devais tout entière à mes enfants ; je leur dois de conserver le nom que je porte et de ne

rien distraire de la tendresse que j'ai pour eux. Pour leur prouver mon amour, colonel, il n'est point de sacrifices que je ne sois prête à faire ; et peut-être, ajouta madame de Tonneins en baissant les yeux, le refus que je fais d'accepter votre offre flatteuse, est-il un de ceux dont mes enfants devront me tenir le plus de compte.

Il était impossible d'envelopper un refus dans de plus gracieuses paroles, et l'espèce d'aveu qu'il contenait était de nature à donner quelques espérances. Le colonel insista donc, quoique madame de Tonneins parlât de son âge et du ridicule qui s'attache toujours à une femme qui, mère de deux enfants, dont l'aîné touche à sa dix-huitième année, songe à prendre un second mari. M. de Rambert, certain d'être aimé, ne se tint pas pour battu ; il se dit qu'un officier qui a fait une charge infructueuse, ramène ses troupes au combat et l'emporte à la fin, parce qu'il n'a pas désespéré de la victoire. Le colonel ignorait combien l'amour maternel avait de puissance sur le cœur de madame de Tonneins.

Voilà quelle était à Noyon la position de madame de Tonneins, lorsque Pierre et Gondrin se rencontrèrent au cabaret de *Sainte-Radegonde*. L'ancien soldat avait encore à raconter au nouveau suisse les changements survenus dans la

famille Dulaurens. C'est ce que nous ferons pour lui dans le chapitre suivant.

II

— Mademoiselle Laure. —

Le lecteur sait déjà que, dans le laps de temps que nous venons de parcourir à vol d'oiseau, M. Germain Dulaurens perdit successivement son père et sa femme, et qu'il resta chargé du soin et de l'éducation d'une petite fille au berceau. Germain eut alors une pensée raisonnable : il fut sur le point d'aller s'établir à Paris ; il était riche, et la capitale du beau pays de France est, comme on sait, le lieu le plus agréable où un homme qui a quelque fortune puisse, en même temps, mener cette vie oisive et occupée, si recherchée de ceux qui n'ont rien à faire ; l'éducation de sa fille, mademoiselle Laure, y gagnerait aussi. L'amour que conser-

d'Adrienne, le retint d'abord, et plus tard, lorsque la mort frappa le général de Tonneins sur le champ de bataille d'Austerlitz, Germain demeura à Noyon dans l'espérance d'épouser celle qu'il aimait.

Cependant la petite Laure grandissait, confiée aux soins d'une institutrice heureusement intelligente et instruite, et entourée de domestiques honnêtes. L'enfant ignorait nécessairement les causes qui éloignaient son père de sa plus proche voisine; mais elle admirait une belle dame que, de sa fenêtre, elle voyait se promener dans un jardin contigu au sien. Madame de Tonneins partageait les jeux de ses enfants, et la petite Laure aurait bien voulu jouer aussi avec les deux petits garçons et avec la mère; elle en demanda inutilement la permission. L'enfant imagina alors de prier son père de faire venir les petits garçons dans un jardin plus beau que le leur, où ils trouveraient un joli bassin dans lequel, le lecteur peut s'en souvenir, se jouaient de petits poissons rouges, petits-fils et petits-neveux de ceux qu'Adrienne de la Houssaye avait vus bien longtemps auparavant. Cette faveur, qui semblait légère à l'enfant, lui fut également refusée. Ce refus ne servit qu'à fixer dans sa mémoire les traits des trois personnes qu'elle ne pouvait pas approcher. Ma-

dame de Tonneins fut d'abord pour mademoiselle Laure l'objet d'une admiration passionnée. L'enfant devenait peu à peu une jeune demoiselle et elle voyait Adrienne ne rien perdre des grâces de sa personne et des agréments de son visage ; elle apprit aussi que madame de Tonneins était l'orgueil, et, pour nous servir du mot consacré à Noyon, la perle de la ville. Son admiration augmenta. Mademoiselle Laure Dulaurens aurait donné la moitié de la fortune qu'elle attendait de son père (et elle savait cette fortune considérable) pour approcher cette femme supérieure aux autres, et vers laquelle l'attirait une secrète sympathie.

Après la mère, la jeune Laure admirait les enfants ; son amitié enfantine se partageait également entre les deux frères. Peu à peu, cependant, comme les goûts se prononcent avec l'âge, Maxime, le plus jeune des deux fils de madame de Tonneins, fixa particulièrement son attention : elle l'associait, dans son esprit, à ses plaisirs et à ses peines ; elle aurait voulu partager ses jeux et apprendre avec lui cette fâcheuse grammaire dont l'étude faisait quelquefois couler ses larmes.

Madame de Tonneins apercevait souvent, de son côté, cette fille d'un père méprisé et d'une mère au moins indifférente.

— C'est une jolie enfant, se disait-elle sans arrêter ses regards sur Laure.

Elle remarqua ensuite que cette petite fille était belle, sans pour cela ressembler à sa mère, feu madame Dulaurens, ni à son père, qu'elle ne pouvait pas nier avoir été un fort joli homme dans sa première jeunesse.

Eugène et Maxime ne s'occupèrent pas d'abord de Laure. Il arrive quelquefois que les petits garçons dédaignent les petites filles, dédain qui, heureusement, se change plus tard en un autre sentiment. Maxime fut le premier à l'éprouver. Il ne pouvait pas parler à Laure ; mais, quand il parvenait à l'apercevoir et à être aperçu d'elle, il lui faisait de petits signes d'amitié, il lui envoyait des baisers, et la petite fille renvoyait exactement et avec probité ce qu'elle recevait. Un jour, madame de Tonneins surprit son fils se livrant à cet exercice.

— Que faites-vous donc là, Maxime ? lui dit-elle.

M. Maxime, qui était alors un enfant de treize ans, répondit qu'on lui avait enseigné à être poli avec tout le monde, et surtout à répondre aux politesses qu'il recevait.

— C'est très-bien, lui dit sa mère ; je ne vous blâme pas, mon enfant ; mais il faudra, à l'avenir, éviter de vous exposer à ces politesses,

parce que, cette jeune enfant et vous, vous n'êtes pas destinés à vous rencontrer dans le monde.

Et madame de Tonneins ne songea plus à cette rencontre, qu'elle regarda comme l'effet d'un enfantillage.

Le moment arriva où, tandis qu'Adrienne cherchait à faire entrer un de ses fils dans les guides de l'empereur et envoyait l'autre à l'école militaire de Fontainebleau, M. Germain Dulaurens cherchait de son côté à établir sa fille. Depuis qu'il avait dû renoncer à épouser madame de Tonneins, il avait essayé de la haïr, et, sans avoir pu arriver à la haine, il en était venu à l'antipathie. Ces deux personnes qui, un moment, s'étaient crues destinées l'une à l'autre, avaient toutes deux, les qualités et les défauts les plus opposés. Adrienne était franche jusqu'à l'imprudence et volontaire jusqu'à l'emportement; Germain, méticuleux et dissimulé, était souvent irrésolu de peur d'être forcé d'agir; sa volonté était passive, mais inébranlable. L'argent n'avait point de prix aux yeux d'Adrienne; elle aurait voulu cependant être riche pour une seule chose, pour ravoïr le bijou de famille qu'elle savait dans les mains de madame Saint-Léger. Pour cela, il fallait être, riche, non que ce diamant eût une grande valeur, mais il appartenait

à une femme dont la fortune et l'impertinence capricieuse étaient connues. Adrienne aurait voulu aborder cette femme, la parole haute, le sourire dédaigneux sur les lèvres, et ravoir le diamant de sa mère en le payant dix fois, vingt fois sa valeur. C'était un projet insensé, qu'en mère de famille raisonnable elle éloignait toutes les fois qu'il se présentait à son esprit altier.

Germain Dulaurens, au contraire, n'avait que des pensées positives; aucune considération, aucun souvenir ne lui auraient fait payer un objet au delà de sa valeur. Sans être avide comme son père, il était avare, il voulait conserver plutôt qu'augmenter sa fortune. Il était de ces hommes qui entendent avoir, dans leurs coffres, deux ou trois années de leurs revenus, et qui sont heureux lorsqu'au bout de l'année ils n'ont pas dépassé d'un centime le chiffre de leurs dépenses habituelles. Vivant chez lui, et jetant sur tout ce qui l'entourait des regards scrutateurs, M. Dulaurens, sans avoir l'air de s'occuper de rien, savait tout et voyait tout. La présence de M. de Rambert l'effraya, d'abord parce qu'il pensa qu'un mariage s'ensuivrait.

— Elle aura l'art d'attirer dans ses rets cette mouche dorée, se dit-il dans son langage grossier.

Ce mariage aurait, en effet, augmenté l'in-

fluence dont Adrienne jouissait déjà à Noyon.

M. Dulaurens fut le premier à connaître le refus de madame de Tonneins.

— Elle est plus fine que nous tous, pensa-t-il; elle a ses raisons pour faire l'Arthémise,

Maxime de Tonneins était à l'école militaire de Fontainebleau; mais Eugène, son frère aîné, vivait à Noyon auprès de sa mère. M. Dulaurens ne perdait pas de vue ce jeune homme; il suivait tous ses pas, épiait toutes ses actions, et, plus habile que la gouvernante qu'il avait donnée à sa fille et que sa fille elle-même, il ne tarda pas à se convaincre que M. Eugène de Tonneins était amoureux de Laure.

— Oh! oh! se dit-il, je vois ce que c'est: on veut établir ses enfants avant de s'occuper de soi. Laure est une proie sur laquelle on a jeté les yeux. On n'a pas voulu du père, on cherche à séduire la fille: de cette façon, on aura la fortune. Alors, M. Eugène, qui, dans quelques mois, deviendra un bel officier, dépensera la dot de sa femme en uniformes, en chevaux, en maîtresses et en dettes de jeu. Voilà le projet de madame de Tonneins, qui, tandis que son fils se ruinerait, se donnerait encore le plaisir de se mépriser.

Il est inutile de dire que madame de Tonneins ignorait l'amour de son fils, et que le jeune

homme, loin de spéculer sur la fortune de Laure, n'avait pas même trouvé l'occasion de déclarer ses sentiments à la jeune fille ; il l'aimait, cependant, et M. Dulaurens avait deviné juste.

Le jeune homme d'Horace, une fois son gouverneur éloigné, aime les chiens, les chevaux et les courses d'avril sur le Champ-de-Mars. Eugène, élevé pour être soldat, ne rêvait que de hauts faits à venir ; il voulait venger son père ; il brûlait de se signaler par quelque exploit et de devenir un des capitaines de la vaillante armée française. L'éducation qu'on donnait à la jeunesse était alors toute militaire, et un esprit de galanterie, inhérent d'ailleurs à la nation, s'était emparé de tous nos futurs maréchaux de France ; ils avaient non-seulement leurs bâtons de commandement dans leurs gibernes, mais aussi le portrait de leurs maîtresses. Les troubadours redevinrent à la mode, on ressuscita les souvenirs de la chevalerie, la garde impériale fêta Roland, et les chansonniers du caveau n'oublièrent ni le paladin Renaud, ni Roger, ni Astolphe. A la suite des paladins vinrent leurs belles maîtresses, Armide, Angélique, Bradamante, Yseult aux blanches mains, qui faisait faire des prodiges de vaillance à Lancelot du Lac. Le fier Sacripant lui-même brûlait pour

Doralice. Au bivouac, le soldat français chantait :

Partez, volez, zéphirs joyeux !
Portez mes chants vers mon amie, etc.

Ou bien :

O vigilante sentinelle
Du vieux château de Malamort, etc.

Il semblait qu'on ne pouvait être courageux que si on avait une dame de ses pensées, et que l'on faisait deux parts de son cœur : l'une pour sa patrie, l'autre pour sa Dulcinée. Eugène de Tonneins ne pouvait pas échapper à ce culte alors général ; sa rêveuse jeunesse avait besoin d'une occupation ou plutôt d'une espérance, et le futur guide résolut d'être amoureux comme un officier de hussards. L'objet de sa passion était tout trouvé : il l'avait sous la main ; c'était cette jeune fille qu'il voyait tous les jours sans jamais pouvoir l'aborder, sylphide gracieuse, princesse infortunée qui vivait sous la loi d'un noir nécroman, d'un chevalier barbare et félon ! ce magicien, cet impitoyable geôlier, c'était naturellement M. Dulaurens, l'ennemi de sa famille et le père de Laure. Il s'agissait d'enlever l'infortunée captive du château fort où elle languissait, de la faire monter sur son destrier et de fuir avec elle jusque dans un royaume enchanté,

où les deux amants seraient libres de s'aimer. Toutes ces puérités charmantes enchantent quelquefois la jeunesse : elles échauffèrent l'imagination d'Eugène et lui donnèrent de l'amour pour Laure, ou plutôt lui persuadèrent qu'il était amoureux. Si l'on songe qu'à dix-huit ans on est amoureux de toutes les femmes, on trouvera tout simple que M. Eugène de Tonneins se fût attaché à une jolie et jeune personne, et qu'il s'associât à ses projets de gloire et d'amour. Il cherchait donc à se faire remarquer de mademoiselle Laure, l'épiait de sa fenêtre quand elle se promenait dans son jardin, et courant dans son jardin à lui quand il supposait que Laure était dans ses appartements.

La jeune fille, dont le cœur était pris ailleurs, ne se doutait pas de ce manège, qui n'échappait point à M. Dulaurens. Celui-ci résolut de marier sa fille pour couper, dans sa racine, un amour qui ne lui convenait pas. Il avait conservé des relations avec la veuve de son ami Saint-Léger, et, comme il la savait riche, il avait prêté autrefois une oreille complaisante aux ouvertures de la veuve, qui prétendait que mademoiselle Laure et Martial feraient un beau couple.

— Ce sera du moins, pensait M. Dulaurens, un mariage riche, et, si M. Martial est aussi économe que sa mère, les époux ne se ruineront pas.

Madame Saint-Léger, économe et orgueilleuse, avait le goût et l'usage de la domination; son mari, M. Saint-Léger, avait été sa principale victime; l'homme qu'elle tourmentait le plus, après Saint-Léger, était Sans-Pareil, que la mémoire de son maître ne protégeait pas. Après la mort de Saint-Léger, la veuve voulut continuer avec Sans-Pareil son système de tyrannie, mais celui-ci était décidé à s'y soustraire.

Les faiblesses ont leur logique et le mensonge s'entoure volontiers de demi-concessions qui finissent par le rendre vraisemblable au menteur lui-même. Sans-Pareil était le seul homme qui crût aux hâbleries de Saint-Léger; pour lui, l'ancien recruteur était un héros qui, semblable à Hercule ou à Thésée, avait purgé l'Inde des monstres qui l'infestaient; c'était l'ami du roi d'Angleterre, le vainqueur de Chandernagor. Il était le mari d'une méchante femme; mais, autrefois, dans l'Inde, Saint-Léger avait possédé un sérail rempli de sultanes plus belles que les houris de Mahomet, et qui n'auraient pas voulu de madame Saint-Léger pour leur servante; Sans-Pareil écoutait religieusement les récits de Saint-Léger, qui avait fini par aimer véritablement ce serviteur crédule et dévoué. Aussi ne l'oublia-t-il pas dans son testament; il lui laissa quinze cents francs de rente et une petite mai-

son qui valait bien huit ou dix mille francs et touchait à la verrerie.

Au premier éclat de la colère de madame Saint-Léger, Sans-Pareil, libre et indépendant, signifia à la veuve qu'il quittait son service et se retirait chez lui.

— Et madame, ajouta-t-il au moment de s'éloigner, comme mon pauvre ami m'a laissé la charge de veiller sur son fils, et que cet ordre se trouve écrit dans le testament, ou je viendrai voir Martial tous les jours, ou Martial viendra chez moi : choisissez.

La veuve déclara qu'elle ne voulait pas voir le visage odieux d'un domestique insolent, et que Martial irait voir, de temps en temps, un homme envers lequel feu M. Saint-Léger avait été d'une générosité ridicule.

Cependant madame de Saint-Léger maltraitait ses ouvriers, battait ses domestiques, et, quoiqu'elle aimât son fils unique Martial, elle le traitait avec une sévérité si violente, que l'enfant n'avait de repos que lorsqu'il pouvait échapper à sa mère et se réfugier chez Sans-Pareil. Il fallut vendre la verrerie, qui dépérissait dans les mains capricieuses de la dame ; le produit servit à acheter une belle terre entre Chauny et Apilly, et madame Saint-Léger habita une maison qu'elle possédait à Chauny même. Ce fut là que grandit

Martial, livré tantôt aux brutalités de sa mère, tantôt aux soins plus doux de Sans-Pareil.

Le fils de M. Saint-Léger avait une bonne part des défauts de sa mère : il était orgueilleux, opiniâtre et avide, sans manquer cependant ni d'une certaine franchise ni d'une certaine loyauté. Petit et vigoureusement constitué, les épaules carrées, le cou court, le front développé et la chevelure blonde, M. Martial Saint-Léger avait le teint frais, les yeux assez doux ; mais quelque chose de rude dans la voix et de brusque dans les mouvements décelait la ténacité de son caractère et la persistance de sa volonté. Son éducation fut négligée, ou, pour mieux dire, nulle ; Sans-Pareil fut son seul maître. M. Martial savait lire, écrire et compter ; en revanche, fatigué de la sévérité et des remontrances de sa mère, il s'engagea, à quinze ans, dans un régiment de cavalerie et apprit, avec la plus grande facilité, à monter à cheval, à tirer l'épée, le sabre, le pistolet. Comme Pierre, le frère de lait d'Adrienne, il devint un mauvais soldat, mais un soldat courageux. Aussi rusé que son père, et plus véritablement brave, il finit par comprendre que, si, sous l'ancien régime, il fallait être gentilhomme pour parvenir dans la carrière militaire, sous le nouveau, certaines qualités qui lui manquaient n'étaient pas moins indispensables. Il se souvint

alors que sa mère était riche, demanda à sortir de l'armée et retourna à Chauny, où il vécut auprès de madame Saint-Léger, qui vit avec déplaisir revenir chez elle un fils peu soumis dans son enfance, et qu'un séjour à l'armée avait rendu nécessairement plus volontaire et plus hardi.

Madame Saint-Léger comprit qu'il fallait se défaire de cet hôte fâcheux. L'armée n'avait pas retenu Martial ; mais on pouvait le courber sous le joug du mariage et l'éloigner ainsi de la maison maternelle ; car quelle bru aurait voulu vivre sous le joug de madame Saint-Léger ! elle pria donc un jour son fils de l'écouter avec attention.

— Martial, lui dit-elle, vous vous croyez riche, parce que votre père l'était, et qu'il a fait un testament par lequel il vous lègue tous ses biens ?

— La chose ne me semble pas douteuse, répondit Martial.

— Très-bien ; mais votre père m'a reconnu une dot considérable, reprit madame Saint-Léger, et, en la reprenant, comme c'est mon droit, la fortune de votre père se trouvera réduite à rien ; vous voyez donc qu'en réalité, Martial, vous n'êtes pas riche.

— Mais, ma mère, ne suis-je pas votre fils et

votre fils unique? Qu'importe que la fortune me vienne de mon père ou de ma mère?

— Voici, Martial : je suis très-mécontente de vous, qui êtes loin d'être un fils respectueux et soumis. Tant que j'existe, je puis disposer de mon bien : je peux même me remarier et enrichir un mari qui mettrait tous ses soins à me rendre heureuse... Ne changez pas de visage, Martial : je ne me donnerai pas un nouveau maître, tout comme je ne subirai pas votre loi, et vous serez riche un jour si vous méritez de le devenir.

Madame Saint-Léger était femme à se remarier en effet : elle n'avait pas encore atteint la cinquantaine, et il n'est point rare de voir de vieilles femmes riches épouser de jeunes maris et se dédommager ainsi de leur jeunesse perdue auprès de vieux époux qui les ont d'abord enrichies.

— Au lieu de me marier, poursuivit madame Saint-Léger, je vous marierai vous-même, et, grâce à ma fortune, que vous aurez plus tard, je vous ferai épouser une jeune héritière. Vous gagnerez donc à m'obéir, non pas une fortune mais deux.

Martial se soumit à cette condition, qui n'avait rien de dur, et que son conseiller Sans-Pareil approuva. Ce fut alors que madame Saint-Léger,

cherchant un bon parti pour son fils, se souvint de M. Dulaurens, qui avait des fonds à elle, et qu'elle lui écrivit que Martial et Laure feraient un beau couple.

Dès que M. Dulaurens se crut menacé par l'amour d'Eugène de Tonneins, il résolut d'accepter une proposition qui lui convenait. Ce mariage devait le délivrer de tout souci, et il partit pour Chauny. Il connaissait parfaitement Martial, et le jeune homme, quoiqu'un peu rude et un peu inculte, ne lui déplaisait pas. La seule personne qu'il redoutât, c'était madame Saint-Léger; mais il ne se séparerait pas de sa fille et garderait son gendre chez lui. Les défauts de la mère étaient de ceux qui rassurent un homme attaché aux biens de ce monde. Madame Saint-Léger était altière, violente, tracassière; mais Laure vivrait loin de sa belle-mère, et les violences d'une femme sur le retour, et qui touche à la vieillesse, n'ont rien d'effrayant. Elle était avare et ne dépensait pas ses revenus, ce qui assurait aux futurs époux un héritage considérable. M. Dulaurens fut accueilli à Chauny comme un hôte attendu, et il ne fallut qu'un mot pour conclure l'affaire qui l'amenait.

Elle présentait néanmoins quelques difficultés qui furent éludées par la finesse cauteleuse que Germain Dulaurens tenait de son père.

Madame Saint-Léger ne donnait rien à son fils, qu'une pension insignifiante, mais elle lui assurait son bien après sa mort.

— Très-bien, dit Dulaurens. Cependant vous êtes encore assez jeune pour vous remarier, et une femme riche en trouve toujours l'occasion : alors l'héritage est compromis.

— Je m'engage à ne pas me marier, répondit la vieille dame.

— Vous pouvez de votre vivant disposer de votre bien et l'aliéner, ou du moins en aliéner une partie.

— Je vous promets de n'en rien faire.

— Personne autant que moi, dit Dulaurens, n'a une foi complète en votre parole ; mais, en affaires, il faut des actes et des sûretés, c'est le meilleur moyen de vivre en bonne intelligence avec sa famille. Si vous voulez donner une hypothèque sur vos biens aux futurs époux... l'affaire est faite.

Madame Saint-Léger accepta cette proposition.

Il restait autre chose à faire, M. Dulaurens voulait prendre ses sûretés avec Martial.

Nous avons dit que, chez ce premier prétendant à la main d'Adrienne, l'antipathie avait succédé à l'amour. Dulaurens était blessé de la supériorité de sa voisine, aigri par ses dédains

et ses mépris, et jaloux de son bonheur. Madame de Tonneins n'était-elle pas, sinon riche, du moins assurée d'une fortune qui la rendait indépendante. L'éclat du nom de son mari ne rejaillissait-il pas sur elle? Jeune, belle, mère de deux enfants qu'on aurait pris pour ses frères, elle attirait tous les regards, recevait tous les hommages et paraissait tenir dans ses mains la destinée du brillant colonel de Rambert, qui soupirait à ses pieds. Il n'y avait rien dans tout cela qui nuisît à M. Dulaurens; mais il en était importuné, et il était bien aise, en mariant sa fille, d'avoir l'air de l'arracher à des poursuites qu'il regardait comme téméraires et surtout intéressées.

— Martial, dit-il au jeune homme, qu'il alla chercher jusque dans son appartement, tu sais ce qui vient de se conclure entre ta mère et moi?

— Oui, monsieur, répondit avec à-propos Martial, et je suis honteux de voir que ma mère et moi n'ayons pas fait les premiers pas.

— Au contraire, tout s'est passé dans les règles; ta mère m'a écrit, et, si je viens te surprendre ainsi chez toi, c'est que je veux savoir ce que tu penses de Laure?

Martial était un garçon avide et positif; depuis que sa mère lui avait fait comprendre qu'en

épousant mademoiselle Dulaurens, au lieu d'une fortune il en aurait deux, il avait arrêté dans son esprit qu'il serait le mari de la jeune fille, dût-il l'enlever à Dulaurens lui-même ; il était en même temps assez loyal dans ses façons d'agir et franc dans ses propos.

— Monsieur, dit-il, j'ai vu plusieurs fois mademoiselle Laure, et je l'ai trouvée fort belle ; je ne connaissais alors ni vos bontés pour moi, ni les projets de ma mère, et je n'ai pas osé en devenir amoureux. Mais, maintenant que vous me permettez de l'aimer, je sens que l'amour vient et au grand galop, comme nous disions au régiment.

Ce qui signifiait en bon français : « Je n'ai jamais fait attention à cette petite fille ; mais, puisqu'il s'agit de l'épouser, je vais me mettre à l'aimer, elle et sa dot. »

— C'est fort bien, dit Dulaurens, et nous vivrons tous heureux à Noyon, où les beaux yeux de Laure empêchent déjà les amoureux de dormir.

— A Noyon, à Noyon, reprit Martial ; savez-vous qu'à Noyon il y a une belle dame qui m'a sauvé la vie et que j'irai la remercier après mon mariage, et avec ma femme encore?... Il me semble que c'est un service qui vaut bien une visite.

Dulaurens avait perdu le souvenir de l'étang d'Apilly, où, vingt ans auparavant, Martial faillit périr par la négligence d'une servante.

— Une belle dame, dit-il, qui t'a sauvé la vie, à toi ?

— Eh ! mon Dieu, oui !... Il y a quinze ou vingt ans, je me serais noyé sans elle.

— Oh ! ciel ! s'écria Dulaurens, madame de Tonneins ?

— C'est, je crois, le nom qu'elle porte aujourd'hui.

— Non, dit Dulaurens, à qui sa haine inspira la mauvaise pensée de nier, ou du moins d'affaiblir un service rendu, tu ne dois pas la vie à cette femme, mais à un brave garçon nommé Pierre, que je vois tous les jours à Noyon, et que tu pourras remercier, si tu le veux.

— Pierre ?

— Oui, Pierre. Ce fut lui qui te tira du danger, et, quand mademoiselle Adrienne de la Houssaye, maintenant madame de Tonneins, sut que tu étais le fils de Saint-Léger, peu s'en fallut qu'elle ne te fît rejeter dans l'étang. Ce fut moi et Pierre lui-même qui te sauvâmes de ce dernier péril.

Ceci était une calomnie ou une erreur de mémoire. Il était bien vrai que Germain Dulaurens avait contribué à sauver Martial, du moins

par ses prières ; mais Adrienne s'était jointe à lui, et c'était Pierre, au contraire, qui, en voyant apparaître l'ennemi de la famille la Housseye, avait menacé le rejeton de l'ancien recruteur d'une seconde et dernière immersion.

— De façon que je ne dois aucune reconnaissance à cette dame ?

— Aucune, répondit Dulaurens, désireux d'éviter tout rapport entre madame de Tonneins et sa famille ; et il y a plus, ajouta Dulaurens, cette madame de Tonneins a un fils...

— J'ai oui dire qu'elle en avait deux, répliqua Martial.

— Oui ; mais un seul est à craindre pour toi...

— Pour moi ?... je ne crains rien, dit Martial avec l'audace familière à un ex-maréchal des logis de la grande armée.

— Écoute-moi, mon garçon, reprit brutalement Dulaurens, je suis riche et madame de Tonneins ne l'est pas ; si tu ne crains rien, moi, je crains pour ma fille et pour ma fortune ; ainsi hâte-toi...

— Est-ce qu'un des fils de cette dame serait mon rival ?

— Pas précisément, mais il essaye de le devenir.

— Expliquez-vous donc, monsieur Dulaurens ; ceci ne me paraît pas très-clair.

— Je vais le faire franchement, mon ami; et cela m'est d'autant plus facile que Laure ne se doute de rien. Tu sais, mon ami, que les mariages sont des moyens de fortune?

Martial le savait d'autant mieux, que, médiocrement touché de la beauté de mademoiselle Laure, l'union qu'il allait contracter n'était autre chose qu'une union de cette espèce.

— Or, poursuivit M. Dulaurens, le jeune homme dont je te parle est d'une famille qui, depuis trente ans, a jeté les yeux sur notre fortune, pour se l'approprier par un mariage. Oui, le père de madame de Tonneins n'avait recherché l'amitié du mien que pour en arriver là. Il y a vingt ans, madame de Tonneins elle-même, alors mademoiselle de la Houssaye, a failli m'enlever... Oh! c'est une femme pleine de résolution... J'ai refusé... et, ajouta M. Dulaurens, forcé par sa conscience, sans doute, à une espèce de compensation, et en lui-même honteux de présenter sous un jour odieux et faux les événements qu'il rappelait, et, malgré tout cela, j'ai eu souvent regret de n'avoir pas épousé cette femme à laquelle personne n'a un reproche à adresser, excepté moi, peut-être.

— Vous!

— Oui. Ne vois-tu pas qu'elle poursuit sur ma famille le système déjà adopté par son père

Elle n'a pas pu m'épouser il y a vingt ans, elle voudrait marier son fils avec ma fille.

— Oh ! oh ! dit Martial avec la fatuité d'un sous-officier, mais je suis là, moi... Et le jeune homme ?

— Le jeune homme suit les intentions de sa mère... et ajouta M. Dulaurens, cela ne lui est pas difficile : Laure est assez jolie pour qu'on l'aime. Il serait donc possible que M. Eugène de Tonneins... c'est son nom... aimât Laure, quand bien même Laure n'aurait pas un sou ; mais alors sa mère s'y opposerait.

— Et qu'en pense votre fille ? demanda Martial poussé par un instinct jaloux ou plutôt vaniteux. Le père de ce jeune homme, ajouta-t-il, était un bon militaire ; il a laissé une belle réputation dans l'armée.

— Le fils, répondit M. Dulaurens, veut marcher sur les traces de son père ; il sera sous-lieutenant sous peu. Avant trois mois, nous en serons débarrassés. Quant à ma fille, elle ne se doute pas des prétentions du jeune homme, et madame Thouvenin, sa gouvernante, qui ne la quitte pas un instant, m'a dit que M. de Tonneins lui déplaisait.

Martial tenait de sa mère une finesse naturelle qui ne lui fit pas défaut en cette occasion : la confiance que lui faisait son futur beau-père

était évidemment inutile, à moins qu'elle ne cachât une arrière-pensée facile à deviner. Il parut clair à Martial que M. Dulaurens demandait une vengeance ; qu'irrité par d'anciens refus et de nouveaux dédains, il voulait troubler la tranquillité dont jouissait madame de Tonneins, et qu'il prenait un détour pour demander cette faveur à son gendre. Autrement, pourquoi un aveu sans portée ? Le jeune de Tonneins avait été si peu entreprenant, que mademoiselle Laure ignorait ses poursuites, si ces poursuites existaient.

— Voilà un jeune homme dangereux, dit Martial à M. Dulaurens.

— Pas du tout, reprit Dulaurens, tu m'as mal compris : c'est la mère qui est dangereuse.

Alors la mémoire revint à Martial.

— Mais, dit-il, le père de cette dame était l'ennemi du mien. Ils se sont battus à Paris.

— Je ne sais tout cela que confusément, dit M. Dulaurens.

— Et, continua Martial, si mon père n'a pas été tué dans ce duel, ce ne fut pas la faute de M. de la Houssaye.

— J'ignore tout cela ; M. de la Houssaye n'en parlait jamais.

— Ét mon père, ajouta Martial, n'aimait pas à s'en entretenir. Je tiens tous les détails de

cette affaire de Sans-Pareil... Eh bien, mon cher beau-père, que le petit-fils de M. de la Houssaye ne regarde pas mademoiselle Laure de trop près, je ne vous dis que cela.

Le but de M. Dulaurens était atteint, et alors, avec sa faiblesse ordinaire, il voulut décliner la responsabilité de ses paroles.

— Martial, point de violence, dit-il; ce jeune homme est un enfant. Il ne faut pas lui donner une importance qu'il n'a pas. Puisque tu épouses ma fille, la mère de M. de Tonneins sera assez punie en voyant ainsi tous ses projets déjoués.

— A quand la noce? demanda Martial, impatient de tenir la riche proie qui lui était offerte.

— D'aujourd'hui en dix jours, ma fille sera ta femme, dit M. Dulaurens en présentant sa main à Martial.

Il y avait à Chauny une jeune fille nommée Mariette, dont le père était journalier, la mère glaneuse, et qui avait un amoureux. Tous ces gens-là, père, mère, jeune fille et amoureux, mouraient de faim les trois quarts de l'année; ce qui n'empêchait pas Mariette d'être d'une beauté rare. Sa taille, enveloppée d'une bure grossière, aurait tenu dans les dix doigts; ses petits pieds, cachés dans des sabots, auraient

chaussé la pantoufle de Cendrillon ; on aurait dit une fée condamnée par un génie supérieur à cacher sous les traits d'une petite paysanne sa nature divine et qui ne dissimulait qu'à moitié son origine. Martial avait remarqué Mariette, et cette beauté presque en haillons l'avait touché ; mais le père était honnête et volontiers brutal, la mère vigilante, et l'amoureux jaloux. Quand M. Dulaurens eut quitté Martial, celui-ci se prit à penser à Mariette, qu'il ne pouvait ni séduire ni acheter.

— Ah ! se disait-il, si j'étais raisonnable, j'enverrais à tous les diables et mademoiselle Laure et son père ; je laisserais en repos le jeune homme qu'on désigne à mes coups, et, ma foi, j'épouserais Mariette.

C'était là une pensée de jeune homme qui ne fit que traverser l'esprit avide et calculateur de M. Martial Saint-Léger. Les imprudents seuls cèdent à des passions nuisibles à leurs intérêts. Belle ou non, il fallait regarder mademoiselle Laure à travers sa dot, et songer qu'épouser une mendicante, c'était perdre même l'héritage de sa mère.

Martial quitta Chauny et se rendit à Noyon pour conclure un mariage dont l'éloignait néanmoins un pressentiment involontaire.

M. Dulaurens, de son côté, instruisit sa fille

de ses projets, il lui déclara qu'il avait disposé d'elle. Au lieu de raconter l'entretien du père et de la fille, nous laisserons parler mademoiselle Laure elle-même.

L'amour, dans l'extrême jeunesse surtout, a ce singulier effet, qu'il isole ceux qu'il a atteints. Mademoiselle Laure, dont nous avons raconté les premiers instincts et les premiers désirs, avait grandi en admirant toujours madame de Tonneins, dont elle n'avait jamais pu se rapprocher, et elle avait fini par apprendre le motif qui séparait son père de cette femme si admirée. C'était Pierre qui l'avait instruite.

Pierre, oisif par tempérament et également bien venu chez Adrienne, sa sœur de lait, et chez Germain Dulaurens, son compagnon d'enfance, fréquentait journellement les deux maisons. Une espèce de dédain empêchait Adrienne de s'y opposer et même de le remarquer, et M. Dulaurens, comme tous les esprits étroits, n'était pas fâché d'avoir chez lui quelqu'un dont les indiscretions pouvaient l'instruire de ce qui se passait chez madame de Tonneins. Il vivait même avec Pierre dans une familiarité qui fut seulement interrompue par le temps, assez long il est vrai, que Pierre avait passé au service. Pierre, moitié braconnier, moitié garde champêtre, puisqu'il exerçait une espèce d'inspection

sur les terres de madame de Tonneins et sur celles de M. Dulaurens, fournissait de gibier les deux maisons, et quoique, la libéralité d'Adrienne ne le laissât manquer de rien, il recevait aussi de M. Dulaurens tous les petits secours qu'exigeait sa position précaire.

Madame de Tonneins fermait les yeux.

— Nous ne sommes plus, se disait-elle, sous l'ancienne loi, loi dure et faite seulement pour un peuple primitif. Alors les torts des pères ne s'oubliaient pas, et les petits-enfants en avaient les dents agacées. D'ailleurs, je n'ai point de haine, je n'ai que du dédain pour Dulaurens ; que Pierre agisse donc à son gré.

Elle-même connaissait la jeune Laure, qui, par la disposition des deux maisons, était souvent sous ses yeux, et elle admirait les grâces et la beauté de cette jeune fille, privée d'une mère qui aurait pu la guider dans ce monde. Pierre aimait beaucoup les jeunes de Tonneins, et il avait une égale affection pour Laure : aux uns, il apprenait la charge en douze temps, il fabriquait des jouets pour Laure. Mais la personne à laquelle il était dévoué corps et âme, c'était sa sœur de lait, Adrienne.

— Quel dommage, se disait-il, qu'elle n'ait pas continué à être un garçon, comme elle avait commencé ; — car la vieille Jeanne, sa mère, lui

avait donné cette croyance absurde : — c'est elle alors qui aurait été mon colonel, et les Autrichiens en auraient vu de dures. Du diable si j'aurais quitté le régiment tant qu'elle l'aurait commandé !

Malgré son dévouement, Pierre cachait quelque chose à sa sœur de lait.

Des deux fils d'Adrienne, Maxime, le plus jeune, était celui qu'il préférait. Maxime était plus doux que son frère et plus sympathique, du moins pour Pierre ; il était surtout plus communicatif, puisqu'il lui faisait confidence de ses pensées les plus secrètes. Maxime, épris depuis l'enfance de la jeune Laure, en était aimé, et cette passion mutuelle avait grandi avec l'âge. Pierre savait l'amour des deux enfants, il le favorisait, dans l'intérêt de son jeune ami, et aussi, pensait-il, dans l'intérêt de sa sœur Adrienne.

— Mon ami Dulaurens, se disait-il, est un imbécile, qui n'a pas su épouser ma sœur Adrienne ; il a reçu à cette occasion un coup de cravache qui aurait coupé en deux un Prussien. Ce pauvre Germain n'a pas plus de courage qu'un poulet, c'est vrai, mais aussi il n'a pas plus de malice que Robin Mouton. Or, la fille est belle, sage, riche, elle a tout le cœur qui manque à son père ; pourquoi ne serait-elle pas un jour madame Maxime de Tonneins ? Une fois le mariage fait,

on dirait à Dulaurens : « Vous savez que la mère ne vous aime pas, mon vieux ; ainsi restez chez vous, on ira vous voir de temps en temps. »

Mais il n'avertit pas madame de Tonneins.

Nous avons dit que l'amour isolé. Laure, toute pleine de sa passion pour Maxime, ne se doutait donc pas des sentiments qu'elle avait inspirés à Eugène de Tonneins ; et celui-ci, discret comme un preux du temps du roi Arthur, ne s'était ouvert à personne. Pierre ne savait rien non plus ; et Maxime, renfermé à l'école de Fontainebleau depuis six mois, ne pouvait soupçonner l'amour de son frère, tout comme son absence lui avait permis à lui-même d'échapper aux investigations cauteleuses de M. Dulaurens. L'art d'écrire, que la tendre Héloïse supposait avoir été inventé par deux amants éloignés l'un de l'autre, venait au secours de Maxime et de Laure, et Pierre, leur confident, mettait religieusement leurs lettres à la poste.

« Mon ami, écrivait Laure au jeune élève de
» Fontainebleau, voici les mauvais jours qui
» commencent pour nous ; vous savez même
» qu'ils ont commencé le jour où vous avez
» quitté Noyon ; mais, aujourd'hui, c'est bien pis :
» mon père veut me marier... Ah ! mon Dieu !
» Maxime, je savais bien que nous serions mal-
» heureux ! notre amour n'est pas de ceux qui

» réussissent. Votre mère ne voudra jamais de
» moi pour sa fille, et mon père a dit à madame
» Thouvenin qu'il me tuerait de ses propres
» mains plutôt que de me voir épouser un M. de
» Tonneins.

» Je vous avoue que ce propos m'a remplie
» de terreur et que je ne le comprends pas ; car,
» enfin, notre amour est ignoré de tout le monde,
» si ce n'est Pierre, et Pierre est incapable de
» nous avoir trahis.

» Mon père m'a fait venir ce matin dans le
» salon rouge, et il m'a ordonné de l'écouter
» sans l'interrompre. J'étais debout et toute
» troublée, comme une petite fille qui n'a pas
» appris sa leçon, et lui assis devant moi dans
» un fauteuil : — J'arrive de Chauny, m'a-t-il
» dit, et j'y ai fait une affaire qui vous regarde.
» J'y ai arrêté votre mariage avec le fils de ma-
» dame veuve Saint-Léger, que vous connais-
» sez... M. Martial..., vous le connaissez aussi,
» va arriver à Noyon, il logera chez moi ; dans
» huit jours, vous serez sa femme.—Là-dessus,
» mon père s'est levé et a quitté le salon, sans
» me permettre de répondre un mot.

» Je n'ai pu que pleurer, mon ami, en appre-
» nant cette terrible résolution, et il est à re-
» marquer, Maxime, que jamais, jusques à au-
» jourd'hui, mon père ne m'a donné un ordre ;

» celui-ci est le premier. Comme le dit madame.
» Thouvenin, cette excellente femme n'a eu que
» les épines de mon éducation, mon père s'en
» réservait les roses. Pour la première fois, il
» ordonne avec une sévérité et une rudesse que
» je ne lui connaissais pas. Et qui veut-il que
» j'épouse? un homme qui, vous le savez, me
» fait peur, que votre mère et vous regardez
» comme un ennemi et le fils d'un misérable;
» c'est ce que pensent de M. Saint-Léger votre
» mère et vous. Eh bien, puisque madame de
» Tonneins peut tout à Noyon, puisqu'elle est
» bien avec M. le préfet du département, qui a
» dîné chez elle hier, avec le maire et avec
» M. le colonel de Rambert, qui va être nommé
» général, il me semble qu'il lui serait facile de
» faire mettre en prison M. Martial Saint-Léger,
» et cela nous donnerait le temps de faire chan-
» ger mon père de résolution. Cette idée n'est
» pas de moi, elle est de Pierre, que j'ai beau-
» coup de peine à retenir et qui veut aller trou-
» ver M. Martial et le jeter dans l'étang d'Apilly,
» d'où il a eu le tort, dit-il, de le tirer autre-
» fois.

» Mon ami, conseillez-moi; je ne sais que de-
» venir. Vous pouvez être certain que votre
» Laure mourra plutôt que d'épouser l'homme
» odieux que son père lui destine. »

En recevant cette lettre, le jeune Maxime tomba dans le découragement, et même dans le désespoir. Lui aussi avait compris que ses amours ne pouvaient pas avoir une fin heureuse. Mais, à dix-sept ans, on se préoccupe peu du jour de demain, on se jette sans réflexion dans des routes sans issues, on aime pour aimer. Laure était l'idole de son cœur, le fantôme de ses rêves, c'était sa pensée unique. Le reste s'arrangerait de soi-même, parce qu'il y a un Dieu pour les amants.

La lettre de Laure détruisit cette confiance naïve et ramena le jeune homme à la réalité. Sa mère et M. Dulaurens étaient d'irréconciliables ennemis; c'était entre eux une haine bien supérieure à celle qui avait divisé jadis les Montaigu et les Capulet, car ces deux familles avaient à leur disposition l'épée, le poignard, le poison, le meurtre et l'assassinat; ici, rien de pareil, et la haine était d'autant plus violente qu'elle était plus contenue et que, du côté de sa mère, à l'aversion se joignait le mépris. Maxime adorait sa mère et en était tendrement aimé. Jamais il n'aurait osé contrevvenir à ses ordres. Son mariage avec Laure était donc impossible, à moins d'événements que le temps pouvait amener, mais qui paraissaient improbables. Maxime calculait encore qu'à peine il sortait de l'enfance;

que, dans un an, il commencerait sa carrière militaire et qu'il n'était pas probable qu'un ministre de la guerre et une mère comme la sienne, pussent jamais permettre à un officier encore imberbe de se marier avant d'avoir fait deux ou trois campagnes. Il se répondait à cela, que Laure était encore plus jeune que lui, et qu'on ne pouvait penser à l'établir que dans deux ou trois ans. Enfin, tout d'un coup il apprend que le mariage de Laure est arrêté et qu'elle doit épouser M. Martial Saint-Léger, l'ennemi de sa famille : comme s'il était écrit que les Saint-Léger dussent porter malheur à son grand-père, à sa mère et à lui-même. Que faire ? quitter l'école en fugitif au risque de n'y plus rentrer, briser ainsi sa carrière et blesser le cœur maternel par l'endroit le plus sensible ? C'était à quoi il ne pouvait se résoudre. Cependant Laure, colombe amoureuse et plaintive, était sous la griffe d'un vautour !

— Hélas ! Laure, se disait-il, est pleine de courage et de résolution... Je la connais... elle se tuera et j'aurai causé la mort de la personne la plus belle et la plus parfaite que Dieu ait jamais créée.

Nous avons vu de très-jeunes amants rester froids devant la beauté des deux Vénus de Médicis et de Milo, et mettre Hélène et Cléopâtre

bien au-dessous de la personne assez médiocre dont ils étaient épris. Maxime de Tonneins, sans établir de comparaison, et quoiqu'il ne fût pas exempt des exagérations de son âge, avait raison de trouver Laure bien jolie et il ne se trompait pas non plus en la regardant comme capable de prendre une résolution funeste : la fille de M. Dulaurens avait, en effet, une fermeté d'âme que madame de Tonneins aurait admirée si elle avait pu la connaître ou seulement la soupçonner.

— Que faire ? se disait toujours Maxime.

Un incident inattendu vint trancher ce nœud gordien d'une façon que le jeune homme crut favorable à son amour. Le gouverneur de l'école le fit appeler.

— Monsieur, lui dit-il, un ami de votre famille, M. le colonel de Rambert, m'écrit que madame votre mère désire vous avoir auprès d'elle pendant quelque temps. Je vous accorde un congé d'un mois.

Maxime crut que ce caprice du hasard lui amènerait de plus précieuses faveurs encore ; il s'empressa de quitter le gouverneur, et s'arrangea pour prendre sans retard le chemin de Noyon.

III

— Eugène de Tonneins. —

Nous allons retourner au cabaret de *Sainte-Radegonde*.

Pierre, chasseur par goût et par tempérament, était sobre comme un lévrier, tandis que Gondrin, vieilli dans les corps de garde, et qui durant ses nombreuses campagnes avait souvent passé du dénûment des bivouacs aux délices des garnisons de l'Allemagne, Gondrin aimait le bon vin et avait des dispositions à devenir ivrogne, ce qui est un défaut ou une qualité qui n'a jamais nui à un suisse. A la fin du récit de Pierre, qu'il avait religieusement écouté, l'ancien grenadier de la garde avait donc la tête un peu échauffée. Il frappa la table de son poing de manière à faire tressaillir les verres et les assiettes, et, demandant à la petite Gertrude une autre bouteille :

— Pierre, dit-il, c'est un mauvais chenapan que ce Martial ; je l'ai connu, il y a deux ans, à Stet-

tin, où les grenadiers de la garde ont été trois mois en garnison avec les dragons.

— Il a été, en effet, dans les dragons, répondit Pierre ; mais il a acheté un remplaçant, et il est redevenu *pékin*.

— Il a bien fait, dit Gondrin : il était toujours à la salle de police ou le sabre à la main... et, tu sais, Pierre, que la salle de police est le chemin du conseil de guerre... et, quant au sabre, j'ai eu l'avantage, dans ce temps-là, de lui donner le plus joli coup de pointe... Tu sens, Pierre, qu'un grenadier de la garde doit apprendre à vivre aux dragons.

Ce fut au tour de Pierre à donner un coup de poing sur la table :

— Je n'ai jamais rencontré ce drôle, dit-il en fronçant les sourcils ; mais, quoique je ne sois pas de la garde, si j'avais tenu le chenapan au bout de mon briquet, le dragon aurait vu un mauvais quart d'heure, et il le passera, Gondrin, il le passera, le mauvais quart-d'heure, je t'en donne ma parole !

— Toi ?

— Oui, moi, Gondrin ; crois-tu donc, par hasard, que je supporterais qu'on enlevât ma petite Laure à mon ami Maxime ?

Gondrin était à moitié ivre, mais il avait le bon sens et le sang-froid qui ont toujours carac-

térisé la garde impériale. On a, en effet, remarqué que les duels étaient rares dans la garde; ces braves soldats réservaient toute leur valeur pour le champ de bataille.

— Puisque tu connais le père, dit-il, que ne lui parles-tu ?

— Je t'ai dit, répondit Pierre, que c'était un brave homme au fond, mais un imbécile et un entêté. Il vaut mieux dire deux mots à l'ancien dragon, et j'y vais.

— Tu y vas ?

— Oui, je vais à Chauny... tout en chassant... Toi, Gondrin, va à la cathédrale pour étudier l'exercice des suisses, sans cela tu feras des boulettes le jour de Noël... moi, je vais tuer un ou deux lièvres et des perdreaux: il faut, à ma sœur Adrienne, un civet et un rôti, et ça me regarde, sans parler de M. Martial... En route!

Pierre se leva, paya la dépense, passa son carnier en bandoulière, prit son fusil et disparut. La neige était tombée en abondance, et le temps était beau pour la chasse.

Pierre ne trouva pas Martial à Chauny, et il ne revint à Noyon que le lendemain dans la journée. Quelque courte que fût cette absence, et quoiqu'il revînt chargé de gibier, il regarda toujours cette partie de chasse comme l'accident le plus funeste de sa vie, parce qu'il aurait, pen-

sait-il, conjuré les malheurs qui devaient arriver durant ce voyage.

Dès que Pierre fut sorti du cabaret, Gondrin croisa ses bras sur sa poitrine, et, la moustache hérissée, l'œil chagrin, le front rougi par les fumées du vin et par la colère :

— Ah çà ! dit-il, est-ce que ce pousse-cail-loux me prend pour un soldat du pape ? Va-t'en faire l'exercice à la cathédrale !... Ah ! Pierre, tu me payeras cette parole.

Et Gondrin se mit à comparer en lui-même, la vie qu'il avait menée dans la garde, avec celle qui l'attendait auprès du curé, son nouveau capitaine. Une existence douce, égale et assurée, cela était vrai ; mais plus de dangers, plus de batailles, plus de gloire, plus de regards, plus de paroles de l'empereur, plus de cette joie presque surhumaine qui suit la victoire.

— Au diable la hallebarde et l'habit galonné ! s'écria-t-il ; je retourne au régiment.

Il voulut se lever ; mais, sa jambe inflexible refusa le service, et il trébucha.

— Ah ! dit-il, la garde impériale ne veut plus de toi, mon garçon, et elle fait bien. Pierre a raison : je ne suis plus bon qu'à faire un suisse.

Dans ce moment, un jeune homme entra dans le cabaret, et, s'adressant à Gondrin, il lui demanda s'il n'avait pas vu Pierre.

Mais, avant de dire quel était ce jeune homme et ce qui l'amenait au cabaret de *Sainte-Radegonde*, nous devons raconter quelle avait été la conduite de M. Martial Saint-Léger, qui croyait devoir acheter par une querelle la main de mademoiselle Laure Dulaurens.

Martial suivit de fort près M. Dulaurens à Noyon, et, acceptant les offres hospitalières de celui qu'il regardait comme son futur beau-père, il alla loger chez Dulaurens même et abriter sa tête sous le toit de celle qu'il devait épouser : c'était une prise de possession.

— Mon ami, lui dit Dulaurens, j'ai parlé hier à Laure; l'affaire est faite. On m'a dit que Laure avait un peu pleuré dans la journée; c'est une preuve de bonne éducation. Madame Thouvenin, sa gouvernante, prétend que c'est l'usage à Paris. Laure est dans le salon rouge, mon garçon, je lui ai fait dire de m'y attendre. Puisque te voilà, vas-y à ma place, et fais ta cour en homme d'esprit.

M. Martial était résolu, non pas à faire de l'esprit, mais à en mettre dans sa conduite, de façon à séduire le père, sans pour cela déplaire à la fille; mais l'homme propose et Dieu dispose : on ne fait pas toujours ce que l'on a dessein de faire.

Laure était seule dans le salon rouge, quand

Martial y entra. Elle venait de subir une légère réprimande de la part de madame Thouvenin, qui, qu'elle approuvât ou non le mariage projeté, devait, par position, prêcher l'obéissance à son élève. Madame Thouvenin, sortie du salon, Laure attendait la visite de son père : elle vit entrer Martial. La jeune fille ne pleurait pas ; mais ses paupières rougies déposaient de ses pleurs récents. En voyant ce jeune homme aux manières libres et au maintien hardi, Laure s'arma de courage, et, donnant à sa bouche un sourire dédaigneux, et à ses yeux l'expression de la fierté offensée, elle fit une grande révérence et voulut quitter le salon. Martial la supplia de l'écouter un moment.

— J'aurai, mademoiselle, lui dit-il, l'honneur de vous voir en présence de M. votre père : n'est-il pas plus convenable, pour l'un et pour l'autre, de pouvoir nous expliquer sans témoin.

— Je le veux bien, monsieur, répondit Laure en se jetant dans un fauteuil.

— Je n'ai pas l'honneur, mademoiselle, d'être connu de vous ?

— Vous me pardonnerez, monsieur, je vous connais.

— Oui, mademoiselle, vous savez que nos familles sont liées depuis longtemps, que votre père était l'ami du mien. Mais vous étiez encore

presque une enfant lorsque, il y a quatre ans, je suis parti pour l'armée, et il y a un mois à peine que je suis revenu à Chauny.

Laure regardait Martial avec étonnement et semblait demander à quoi ces détails devaient aboutir.

— Vous ne me connaissez donc pas, mademoiselle, reprit Martial ; vous ne savez pas que l'homme que son bonheur amène à vos pieds, après avoir consacré quatre années à servir son pays, veut vouer sa fortune et sa vie entière à vous rendre heureuse !

— Monsieur, répondit tranquillement Laure, un galant homme ne peut rien offrir de plus ; mais vous oubliez de dire que ce n'est pas un don que vous me proposez, mais un échange. Vous voulez me donner votre fortune, dont je n'ai pas besoin ; votre vie, je ne mérite pas que vous me la consacriez, et vous voulez disposer de moi ; vous prétendez faire de moi votre femme.

M. Martial s'était attendu à trouver dans mademoiselle Laure une petite fille ingénue et naïve, qui obéirait aux ordres de son père, sinon avec plaisir, du moins sans répugnance. Au lieu d'une timidité d'enfant, il trouvait une résistance raisonnée, et il sentait que, la conversation continuant, la jeune fille allait arriver à un refus po-

sitif. Il n'avait aucun amour, mais un grand désir d'épouser par avarice et par amour-propre. Il pensa que M. Dulaurens l'avait trompé ou s'était trompé lui-même, en lui disant que sa fille ignorait les poursuites de M. de Tonneins. Mademoiselle Laure était amoureuse, et elle puisait dans son amour, sa fermeté et sa logique.

— Je prétends, mademoiselle, dit-il, faire de vous ma femme? Oui, mademoiselle, c'est mon vœu le plus ardent; ma mère le souhaite avec passion, et c'est la volonté de votre père.

— Eh bien, monsieur, répondit Laure, si vous êtes aussi honnête homme que vous le dites, vous n'irriterez pas un père contre sa fille, vous refuserez les offres de M. Dulaurens, et vous ne ferez pas le malheur d'une jeune personne qui ne vous aime pas et que vous n'aimez pas.

A ces derniers mots, Martial crut qu'il devait faire parler la passion et ne pas permettre surtout qu'on l'accusât d'en manquer.

— Moi, je ne vous aime pas! s'écria-t-il; comment pouvez-vous parler ainsi? Vous savez bien qu'on ne peut vous voir sans vous aimer, et je ne suis pas le seul qui...

La jeune fille ne lui laissa pas le temps d'achever; elle comprit qu'une parole de plus pouvait la compromettre, ainsi que celui qu'elle aimait,

et, jetant un regard dédaigneux sur le fils de M. Saint-Léger, elle fit une révérence et quitta le salon.

— Ah ! ah ! pensa Martial, j'arrive un peu tard pour avoir le cœur de la jeune fille ; je suis le second. M. Dulaurens dit vrai, le voisin m'a prévenu.

Il sortit alors du salon et prit un escalier qui conduisait aux combles de la maison. On était dans la dernière quinzaine de décembre ; le temps était obscur et gris, la neige était dans l'air ; les arbres, dépouillés, ne pouvaient rien cacher sous leur ombrage absent. Dans le fond du jardin de madame de Tonneins, M. Martial vit sans peine un beau jeune homme qui, adossé contre un arbre, et un livre à la main, avait l'air de lire attentivement un feuillet qu'il ne tournait jamais, et dont l'œil glissait de la page négligée jusques aux fenêtres de mademoiselle Laure.

— Le voilà, dit-il, ce beau damoiseau : il ne craint pas de s'enrhumer.

Il ouvrit alors la fenêtre derrière laquelle il était en observation, et fit un salut plein d'ironie et d'impertinence à M. Eugène de Tonneins, qui rougit de colère et de dépit.

Martial quitta ensuite son poste et courut à la recherche de la jeune fille. Il ne se permettrait pas de pénétrer dans ses appartements ; mais, si

elle y était renfermée, sans aucun doute, elle répondait aux signes télégraphiques de son amant.

Mademoiselle Laure, établie dans un petit salon, avec sa gouvernante, madame Thouvenin, faisait de la tapisserie et ne se doutait nullement des préoccupations amoureuses de M. Eugène de Tonneins. Martial gagna l'appartement de M. Dulaurens.

— Eh bien, lui dit celui-ci, tu dois être content de moi, Martial: je t'ai donné tout le temps que tu as voulu, et tu as fait comme César: tu es venu, tu as vu, tu as vaincu!

— Permettez, monsieur, César employait la force, qui m'est interdite; c'est vous qui, dans cette affaire, devez jouer le rôle de César et imposer votre volonté; moi, je ne peux employer que la persuasion.

— J'entends, j'entends, dit M. Dulaurens, tu n'as pas réussi?

M. Dulaurens, qui, dans sa jeunesse même, avait manqué de résolution, n'avait pas acquis plus de fermeté en prenant des années; il aimait beaucoup sa fille, enfant unique, qui devait être la consolation de ses vieux jours, et nous avons vu que jusque-là il s'était abstenu de lui donner aucun ordre, ni même de lui prescrire aucun devoir. Il laissait ces soins à d'autres. La haine

et l'envie que lui inspirait madame de Tonneins l'avaient poussé, dans cette occasion, à intimer ses ordres à sa fille, et, comme toutes les personnes faibles, il avait dépassé le but. Laure montra plus de frayeur que de soumission, et Dulaurens espérait que M. Martial terminerait l'œuvre commencée. Dès qu'il vit que sa fille avait résisté, l'indécision de son caractère put se lire dans ses yeux, et M. Martial comprit que, pour achever ce mariage, il lui serait nécessaire d'agir.

— Non, dit-il, je n'ai pas réussi, et c'est tout naturel; les jeunes filles commencent toujours par dire non; c'est, suivant vous, l'usage à Paris et une preuve de bonne éducation. Il est juste que je me donne quelque peine pour gagner le cœur de mademoiselle votre fille.

En parlant ainsi, les yeux de Martial s'enflammèrent d'une telle ardeur, et un sourire si railleur et si méchant se dessina sur ses lèvres, que M. Dulaurens eut regret de s'être si fort avancé avec le fils de son ami Saint-Léger, qui, de son vivant, ne passait pas pour bon. Il frémit involontairement sur le sort à venir de sa petite Laure, abandonnée presque enfant à un tel oiseau de proie.

— Oui, dit-il d'une voix presque tremblante, il faudra rendre des soins à Laure et t'en faire

bien venir, mon ami, car je tiens à ce que ma fille soit heureuse.

— Soyez tranquille, répondit Martial, je vais travailler à son bonheur.

Et le jeune homme quitta M. Dulaurens pour aller, dit-il, rejoindre son vieil ami Sans-Pareil, qui l'attendait devant la cathédrale.

Quand il fut seul, M. Germain Dulaurens resta quelques moments plongé dans ses réflexions; puis, parcourant son cabinet à grands pas :

— Ah! dit-il, les hommes comme Martial sont tout bons ou tout mauvais: en général, ils sont bons; ce sont des natures violentes, mais généreuses. Les femmes en font ce qu'elles veulent. Feu Saint-Léger n'osait pas respirer devant madame Saint-Léger, il en sera de même du fils. Laure l'épousera, et elle sera heureuse.

Si M. Dulaurens avait pu lire dans le cœur de Martial, il ne se serait pas bercé d'espérances que lui suggérait, du reste, moins sa raison que sa faiblesse.

— Vraiment, pensait Martial, cet harpagon de Dulaurens me prend pour une grande dupe; il me promet sa fille pour se débarrasser de ses ennemis, et, dès que l'affaire est engagée, dès qu'il m'a désigné sa victime, il met au mariage une condition dont il n'avait pas parlé d'abord: il veut que sa fille soit heureuse, c'est-à-dire

qu'il se ménage un moyen de retirer sa parole, si je n'ai pas l'honneur de plaire à cette petite demoiselle... Non, monsieur Dulaurens, on n'en agit pas ainsi avec la famille Saint-Léger; ma mère n'est pas femme à le supporter, et, moi-même, quoique doux et facile à vivre, je ne vous laisserai pas prendre d'aussi grandes libertés. Je vais dire un mot au jeune homme; vous vous arrangerez avec la fille.

Et Martial, au lieu de joindre Sans-Pareil, auquel cependant il avait assigné un rendez-vous devant la cathédrale, se mit à tourner autour de la demeure de madame de Tonneins.

— Il est impossible, se disait-il, que ce jeune homme ne m'ait pas vu, et qu'après le salut que j'ai eu l'honneur de lui adresser, il ne comprenne pas que j'ai une affaire à régler avec lui... Ah! ah! autrefois, en garnison, nous étions des lapins qui nous entendions à demi-mot, surtout de cavalier à fantassin; et, ma foi! le fils d'un général mort à Austerlitz, ça ne doit pas boudier...

Le fils du général ne boudait pas, en effet; il avait trouvé fort impertinent le salut de M. Martial, et l'intention ironique qui nécessairement l'avait provoqué. Quel était cet hôte nouveau chez M. Dulaurens? Peut-être un rival, un fiancé probablement odieux à la jeune fille, et dont il fallait la délivrer. D'un autre côté, il ignorait les

sentiments de la dame de ses pensées ; la jeune personne n'avait pas accepté son servage ; et qui pouvait savoir si elle ne l'avait pas livré elle-même aux plaisanteries de ce monsieur qui se permettait de le railler... de loin. Voilà ce que M. Eugène brûlait d'apprendre ; il lui semblait que son honneur y était intéressé, et quelque chose, d'ailleurs, lui disait que cet inconnu était aussi odieux à mademoiselle Laure qu'il lui paraissait déplaisant, à lui. Il suivit, autant qu'il le put, les mouvements de M. Martial, et, quand il le vit gagner la rue, il quitta lui-même son logis, peu jaloux d'avoir une querelle ou même une explication sous les yeux de sa mère, ou assez près de sa maison, pour qu'on pût l'en avertir. M. Martial s'éloignait aussi volontiers ; il entra dans ses arrangements que M. Dulaurens et mademoiselle Laure ne connussent ses projets qu'une fois accomplis : il ne voulait avoir à subir ni les prières hypocrites de l'un, ni les larmes suppliantes de l'autre. Martial s'arrêta enfin devant cette maison célèbre à Noyon, et qu'on nomme la maison de Calvin, parce qu'il est à peu près certain que ce sectaire ardent et sombre y est né, et l'a habitée durant sa jeunesse. C'est une habitation médiocre, telle que devait l'avoir, au commencement du xvi^e siècle, Girard Cauvin, tonnelier, père de celui qui

remplit d'un si grand trouble l'église catholique. Calvin se nomma Cauvin jusqu'à vingt-quatre ans, et ce fut alors qu'en latinisant son nom, on l'altéra peut-être malgré lui. Martial ne songeait ni à Calvin, ni à sa maison, lorsqu'il s'arrêta en face de ce monument historique, et, se retournant tout d'un coup, il se mit à toiser d'un air provocateur, M. Eugène de Tonneins, qui se trouvait à dix ou douze pas derrière lui.

— Je crois, dit-il, quand le jeune homme put l'entendre distinctement, que c'est là le monsieur que j'ai salué dans son jardin?...

Or, si ce salut impertinent constituait, aux yeux d'Eugène de Tonneins, une première offense, cette seconde provocation était presque un outrage. Eugène de Tonneins, d'une nature fine et délicate, avait, ainsi que sa mère et son frère Maxime, des répulsions naturelles aux organisations d'élite. M. Martial, d'une stature au-dessous de l'ordinaire, les traits réguliers mais durs, les cheveux et la moustache de ce blond sale qui touche au gris, et n'a rien du brillant de la chevelure dorée d'Apollon; M. Martial, vu de près, inspira au jeune Eugène du dégoût, et cette espèce d'ennui qu'on éprouve à voir les objets dans le voisinage desquels on répugnerait à vivre.

— Qu'est-ce donc, monsieur ? dit-il à Martial, qui êtes-vous ? que me voulez-vous ?

— Qui je suis ? Demandez à votre mère : qui je suis, répondit grossièrement Martial, elle vous le dira.

— Dieu me garde de parler jamais à ma mère de ma rencontre d'aujourd'hui : j'espère qu'elle ignorera toujours ce mauvais hasard.

— En effet, répondit Martial, les rencontres sont malheureuses dans nos familles.

— Nos familles !... reprit Eugène avec dédain. Enfin, qui êtes-vous ?

— Je me nomme Saint-Léger, dit Martial en rejetant sa tête en arrière d'un air superbe ; Martial Saint-Léger... Et j'ai une prière à vous faire, ajouta-t-il de l'air d'un homme qui va donner un ordre.

— Voyons... et dépêchez, dit Eugène avec impatience.

— Vous fatiguez, monsieur, de vos poursuites, reprit Martial, une jeune personne à laquelle je m'intéresse et que je dois épouser, et je vous prie, monsieur, de cesser, à l'avenir, des simagrées qui ne conviennent ni à M. Dulaurens, ni à sa fille, ni à moi.

— Vous êtes un insolent ! s'écria avec emportement Eugène ; vous méritez une correction, et vous la recevrez.

M. Martial leva les épaules.

— Je veux savoir cependant, continua Eugène de Tonneins, si vous parlez en votre nom seul, ou au nom des deux personnes que vous venez de citer.

— Je parle en mon nom, et vous allez prendre l'engagement que j'exige, ou...

— Ah ! je vois que vous avez l'envie d'être châtié, dit le jeune de Tonneins, dont les lèvres tremblaient de colère.

— Si nous n'étions pas en pleine rue, répondit M. Martial en se rapprochant de son adversaire, vous verriez lequel de nous deux châtierait l'autre... J'ai eu l'honneur de servir dans l'armée française, monsieur, et je veux raison de ces insolences.

— Volontiers, quoique j'ignore si vous méritez l'honneur que je veux bien vous faire ?

— Votre arme ? dit brutalement Martial, le lieu, le jour, l'heure ?

Le spadassin se montrait tout entier dans l'ardeur du fils de M. Saint-Léger, heureux, non de venger son père, autrefois agresseur dans un duel dont Eugène de Tonneins était bien innocent, mais jaloux d'assurer sa fortune et de plaire en même temps à sa mère, que le bonheur et la réputation de madame de Tonneins offusquaient.

— Eh bien, monsieur, répéta-t-il, votre arme ?

— L'épée.

— L'épée, soit.

— Pour le reste, dit Eugène de Tonneins, réglez-le vous-même ; mais ne me faites pas languir.

— Vous ne languirez pas ; demain, à midi.

Un peu en avant de Noyon, quand on y arrive de Paris, se trouvait un espèce de carrefour, reste d'une voie romaine qui aboutissait à Soissons et se prolongeait jusques à Amiens ; là s'élevait une forteresse qui arrêta quelque temps César. Aujourd'hui, tout à disparu ; la voie romaine est devenue station de chemin de fer, et à peine si, autour des railways, on aperçoit quelques vestiges gallo-romains, vestiges chers aux antiquaires de Noyon. En 1811, les ruines dont nous parlons étaient encore apparentes, et c'était là que, cachés par des pans de murailles à demi-écroulés, les braves du pays se donnaient rendez-vous.

— Demain à midi, au carrefour de César, dit M. Martial.

Et les deux antagonistes, les deux prétendants se séparèrent. Martial courut rejoindre Sans-Pareil devant la cathédrale.

— Eh bien, lui dit-il, je me bats demain, Sans-Pareil.

— Et contre qui donc, grand Dieu? s'écria Sans-Pareil en reculant d'un pas; contre M. Du-laurens?

— Allons donc, j'épouse sa fille, au contraire: je me bats contre un amoureux de ma princesse.

Quand M. Martial eut expliqué son affaire, Sans-Pareil remua tristement la tête.

— Je n'aime pas les duels, dit-il, et surtout, je n'aime pas les mariages qui commencent par là: ensuite, mon garçon, il me semble que c'est toi qui as provoqué cette affaire, tandis que tu n'avais qu'à demeurer en repos et à voir venir... Écoute, continua Sans-Pareil, c'est une race fière et courageuse que celle de ces de Tonneins: il y a plus de trente ans qu'il ne s'en est pas fallu de l'épaisseur d'un cheveu que ton père ne fût tué sous mes yeux... C'était un rude homme, que le grand-père de ce petit monsieur que tu viens de provoquer, la mère est presque un homme, et les fils passent pour des diables dans la ville de Noyon.

M. Martial dissipa le mieux qu'il put les craintes de son vieil ami; il ne s'agissait pas d'un duel, mais d'une rencontre dont le résultat serait de désarmer un écolier, et de le renvoyer à ses livres et à ses pensums. L'ex-dragon était d'ailleurs fort habile l'épée à la main, et il se disait

non-seulement sûr d'éloigner de lui le fer ennemi, mais encore de frapper son adversaire de manière à lui donner une leçon, sans le blesser grièvement.

— Ainsi, Sans-Pareil, ajouta-t-il, sois sans inquiétude; mais ne t'éloigne pas de Noyon; j'ai besoin de toi demain à midi.

Sans-Pareil se rappelait toujours le duel de M. de la Houssaye et de Saint-Léger, duel où il avait figuré et qui faillit lui devenir fatal. Le vaillant propriétaire de l'*hostel de Clovis*, Landry, sans redouter son épée, s'était jeté sur lui, l'avait terrassé, à demi étranglé, et avait démembré sa mâchoire de ses plus belles dents. Dès ce moment, Sans-Pareil jura de ne plus se trouver à semblable fête : il s'était tenu parole. Aujourd'hui, vieilli, obèse, le regard éteint, les mains tremblantes et la tête couverte de cheveux blancs, il était réduit à se parjurer ou à abandonner un jeune homme qu'il avait élevé et que son intervention pacifique pouvait dégager d'une affaire compromettante.

Sans-Pareil, malgré ses répugnances, se décida donc à prêter son assistance à Martial.

On raconte, que le maréchal de Luxembourg disait volontiers à ses familiers que trois choses l'avaient ému profondément : son premier duel, sa première maîtresse et sa première victoire.

Il se préoccupa de ces trois accidents lorsqu'ils lui advinrent pour la première fois ; depuis, les duels, les maîtresses et les victoires même, se succédèrent, sans que le bon maréchal permît à son calme philosophique de l'abandonner. Eugène de Tonneins en était à son premier duel, et la cause de ce premier duel était sa première maîtresse, ou du moins une jeune personne à laquelle il donnait ce nom. M. de Luxembourg aurait été doublement ému. Eugène de Tonneins n'était pas tranquille ; non qu'il éprouvât la moindre crainte : dans la jeunesse, on ne craint pas la mort, on n'y songe pas, on n'est pas fait pour elle ; on est fait pour la vie et les longues espérances. Eugène pensait qu'il aurait facilement raison de l'homme grossier et à peu près mal famé qui l'avait provoqué ; mais ce duel, dont la cause ne serait pas ignorée, donnerait lieu à des explications fâcheuses et apprendrait à sa mère le secret d'un amour que madame de Tonneins ne manquerait pas de blâmer et même de traverser. Il y avait aussi un homme à Noyon dont il redoutait les reproches et jusqu'à l'amitié : c'était le colonel de Rambert, qui, tout dévoué à sa mère, dont il fréquentait avec assiduité la maison, l'avait pris en gré, lui prodiguait ses conseils et devait lui ouvrir les chemins de la carrière où il allait

entrer. Eugène sentait que ce duel avait quelque chose de fâcheux, qu'il était pénible d'avoir à se mesurer avec un homme comme Martial Saint-Léger. Cependant il avait été brutalement provoqué, et il ne lui restait qu'à faire son devoir. Son frère Maxime était à Fontainebleau : qui l'assisterait dans ce combat ? Pierre... Il ne pouvait se fier qu'à cet humble ami de son enfance... un soldat d'ailleurs habitué à de semblables affaires, et qui devait les regarder comme naturelles.

Cependant Pierre, tout dévoué à madame de Tonneins, pouvait avoir des scrupules ; il pouvait prévenir madame de Tonneins, ou le colonel de Rambert, qui auraient empêché le combat, ce que M. Martial aurait regardé comme une preuve de manque de courage. Eugène résolut donc de ne rien dire, de conduire Pierre au carrefour de César à l'heure convenue, et de ne s'ouvrir à lui que sur le lieu même du combat. Pierre, quoiqu'il menât une vie assez vagabonde, logeait toujours chez madame de Tonneins, auprès de la vieille Jeanne, sa mère.

Le lendemain, Eugène cacha une épée sous son frac bleu et sortit doucement de sa chambre pour ne pas éveiller l'attention de madame de Tonneins, qui, néanmoins, entendit ses pas dans l'escalier. Il gagna rapidement la cuisine, qui conduisait à une petite pièce occupée par Pierre

et qui s'ouvrait sur le jardin. Dans la cuisine, Eugène rencontra la vieille Jeanne.

— Eugène, mon enfant!

— Ah! te voilà, ma bonne Jeanne? Où est Pierre?

— Mon Dieu! Eugène, vous venez de chez votre mère?

— Non.

— Tant mieux.

— Tant mieux, Jeanne! pourquoi?

— Adrienne a passé une mauvaise nuit, et elle repose... vous l'auriez réveillée.

— Oh! ciel, ma mère est malade! s'écria Eugène.

— Non; elle a mal dormi, voilà tout.

— A la bonne heure! Où est Pierre?

Jeanne regarda le ciel, et du doigt montra les arbres du jardin, dont les branches dépouillées étaient couvertes de neige.

— Voilà un bon temps pour la chasse, n'est-il pas vrai, Eugène?... du moins, c'est l'opinion de Pierre.

— Il n'est pas ici? s'écria le jeune homme, incapable de dissimuler... Mon Dieu, mon Dieu! que vais-je devenir?

— Ce que vous allez devenir? dit la vieille Jeanne un peu étonnée; vous avez donc bien besoin de Pierre?

— Il m'est indispensable, ma bonne Jeanne. Est-il parti depuis longtemps ? Quel chemin a-t-il pris ?

— Eugène, mon enfant, remontez chez vous ; dans une heure, vous déjeunerez avec votre mère, et ce soir vous verrez Pierre ; il reviendra avant la nuit.

— Non pas, non pas ; je vais seller mon cheval et courir après lui... je le trouverai vers l'étang d'Apilly, j'en suis certain.

— C'est tout le feu et toute l'ardeur de sa mère, dit Jeanne en se parlant à elle-même. Quand ils veulent quelqu'un ou quelque chose, il le leur faut tout de suite... Écoutez-moi, allez au cabaret de *Sainte-Radegonde* ; vous le trouverez, sans doute, déjeunant avec un garçon du pays qui revient de l'armée, un grenadier qui a connu votre père, le pauvre général, et...

Eugène était bien loin : il courait vers le lieu indiqué, le cœur palpitant et l'esprit agité de la crainte de n'avoir pas un ami qui pût l'accompagner au rendez-vous, dont l'heure approchait.

Nous avons dit que l'ex-grenadier Gondrin, un peu échauffé par un bon déjeuner et la tête remplie des fumées d'un vin qu'il n'avait pas assez ménagé, était resté au cabaret, et buvait encore en pestant contre son ami Pierre, qui lui avait conseillé d'aller faire une répétition à la

cathédrale, la hallebarde à la main. Un jeune homme entra précipitamment dans le cabaret : c'était Eugène de Tonneins, tout haletant d'une course précipitée.

— Pierre ! Pierre ! dit-il. Pardon, mon brave ; où est Pierre ?

— Il est loin, s'il marche toujours, répondit Gondrin d'un air grave et en soulevant son bonnet de police.

— Oh ! mon Dieu ! je ne trouverai donc pas Pierre, dit Eugène en frappant du pied et en serrant les poings.

— Jeune homme, reprit Gondrin, Pierre est un joli voltigeur, bon enfant, bon soldat. Je ne dis pas non ; mais ça ne vaut pas la garde... J'ai l'honneur de faire partie de la garde impériale, jeune homme, rien que ça... Du moins, j'en faisais partie, il n'y a pas trois jours... J'ai mon congé définitif, rapport à un petit embarras dans le genou, et les certificats de mes chefs...

— Vous êtes de la garde impériale ? dit Eugène.

— J'ai cet honneur, répondit Gondrin, qui se leva, et, prenant son verre, il l'éleva à la hauteur de la poitrine.

— A votre santé, jeune homme !

Et il avala son verre de vin.

— Vous êtes de la garde impériale!... vous êtes l'homme qu'il me faut.

— Possible, dit Gondrin en replaçant son verre sur la table... Voyons, jeune homme, de quoi s'agit-il?

Eugène consulta sa montre, elle marquait onze heures et quelques minutes; il pensa avec raison qu'il ne pourrait pas joindre Pierre, ou qu'il le joindrait trop tard. Le hasard lui faisait rencontrer un brave militaire, un grenadier de la garde; il résolut de s'ouvrir à lui.

— Vous êtes l'ami de Pierre? dit-il à Gondrin.

— De Pierre et de tous les braves garçons de Noyon, jeune homme; je suis un enfant de la ville.

— Et moi aussi.

— Touchez-là, mon garçon, dit Gondrin en tendant sa large main à Eugène; c'est à la vie et à la mort. De quoi s'agit-il?

— D'un duel, dit Eugène.

A ces mots *un duel*, Gondrin bondit comme un cheval d'escadron qui entend le son de la trompette.

— Ah çà! jeune homme, dit-il, on a donc insulté ou votre père ou votre mère?

— On n'a point insulté mon père, répondit Eugène d'une voix ferme, je l'ai perdu; il est tombé sur le champ de bataille d'Austerlitz.

— Honneur aux braves ! s'écria Gondrin d'une voix éclatante, et en faisant le salut militaire.

— Mon adversaire, continua Eugène, est un ennemi de ma mère et de ma famille ; mais c'est moi seul qui ai été insulté.

— Très-bien ; comment vous nommez-vous ?

— Eugène de Tonneins.

— Le fils de mon général ?

— Lui-même.

Gondrin parut prendre alors un véritable intérêt à ce jeune homme que le hasard lui amenait, et, quand il sut que celui qui avait insulté le fils de son général était ce même Martial contre lequel lui-même avait autrefois tiré le sabre, cet intérêt augmenta encore.

— Mon ami, dit-il à Eugène de Tonneins, je connais cette affaire : Pierre vient de me la raconter en déjeunant ; il s'agit d'une jeune fille...

— Oui, de mademoiselle Laure.

— Je sais tout cela, reprit Gondrin, et, s'il faut vous dire la vérité, Pierre vient de partir pour Chauny, un peu pour tuer des perdreaux, et beaucoup pour couper les oreilles à M. Martial Saint-Léger. Laissons aller les choses et l'affaire s'arrangera d'elle-même.

— Il ne le trouvera pas, s'écria Eugène.

M. Martial est à Noyon. Il m'attend dans une demi-heure au carrefour de César.

Gondrin roula sa moustache dans ses doigts.

— Très-bien, dit-il; c'est moi qui me charge de tout... Les oreilles de M. Martial me reviennent de droit... Ah! ah! ajouta le grenadier en se frottant les mains, encore un petit duel avant la Noël... ce sera la clôture.

Eugène ne pouvait pas accepter cet arrangement, qui était, en effet, inadmissible. On ne se bat pas par procuration, on n'envoie pas à sa place un grenadier de la garde quand on a été soi-même offensé. Gondrin connaissait trop ces sortes d'affaires et le point d'honneur qui y est attaché, pour ne pas comprendre que, puisque le duel était engagé, il fallait qu'il eût lieu entre les personnes qui s'étaient donné parole, ou que M. Martial fît des excuses convenables.

— Eh bien, dit le grenadier, je serai votre témoin; je ne peux pas vous refuser mon assistance, et il ne faut pas, en effet, que le fils de mon général recule dans une semblable affaire.

L'ivresse de Gondrin s'était tout à fait dissipée; il appuya sa main sur l'épaule du jeune homme.

— Vous êtes bien jeune, mon ami, lui dit-il avec bon sens, et vous commencez la vie par une action que les lois réprouvent et que les bons

militaires évitent autant qu'ils le peuvent, parce que le sang d'un soldat ne doit être répandu que pour la patrie. Cependant, je reconnais qu'il y a des occasions où l'on doit agir comme vous allez peut-être le faire. Je sens là l'arme que vous cachez sous votre habit ; c'est donc à l'épée que le duel aura lieu ?

— Oui, grenadier.

— Est-ce vous qui avez choisi cette arme, ou M. Martial ?

— Je ne me le rappelle pas précisément ; mais, si j'avais eu le choix, j'aurais désigné l'épée.

— Très-bien : vous savez donc manier le fleuret ?

Eugène de Tonneins dit que, dès son enfance, on lui avait mis un fleuret à la main, et qu'il ne redoutait personne l'épée à la main, si ce n'était son frère, d'un ou de deux degrés plus habile que lui.

— Maintenant, dit encore Gondrin, il faut me donner votre parole d'en passer par où je voudrai. Vous me confiez votre honneur et j'en serai soigneux comme du mien propre ; mais je conserve l'espérance d'arranger cette affaire.

Cette condition ne plut que médiocrement à M. de Tonneins, qui regardait tout accommodement comme impossible. Mais Gondrin fut inébranlable.

— C'est l'usage dans la garde, dit-il. Je suis votre parrain, j'en sais plus que vous, vous devez m'obéir.

La parole donnée, les deux nouveaux amis quittèrent le cabaret et prirent le chemin du carrefour de César. Gondrin marchait doucement et sans adresser la parole à son jeune compagnon.

— Gondrin, se disait-il, Gondrin, je ne sais si ce que tu vas faire sera agréable à ton nouveau capitaine, le curé de la cathédrale... ce sera une mauvaise note... L'autre capitaine, celui que j'ai laissé au régiment, fermerait les yeux ; mais celui-ci a un autre uniforme, et, au lieu d'une épée au côté, il a un bréviaire dans sa poche.

Puis il portait les yeux sur Eugène de Tonneins, qui marchait un peu en avant : un beau jeune homme, d'une taille élancée, dont un poil follet cotonnait à peine le menton. Eugène de Tonneins était beau à voir, avec sa figure hardie et les yeux chargés de ce feu que portait le jeune Cid allant venger l'honneur de son père.

— Quel dommage, se disait Gondrin, si ce misérable Martial... Ah ! bah ! ce sont des femmelettes... Il dit qu'il est fort à l'épée, alors ce duel ne sera pas dangereux : il n'y a que les conscrits qui se laissent frapper en pleine poitrine.

Et, s'adressant à Eugène de Tonneins :

— Voyons, jeune homme, lui dit-il avec intérêt, êtes-vous bien sûr de vous, l'épée à la main? Il est encore temps de s'arranger d'une autre façon.

— Sans doute, grenadier, sans doute. Hâtons le pas, s'il vous plaît... nous sommes en retard.

— Non pas... nous sommes exacts... écoutez, midi sonne à la cathédrale.

Ils arrivaient, en effet ; et, sur un des côtés du carrefour de César, on voyait M. Martial se promener, son épée sous le bras, tandis que Sans-Pareil grelottait à quelques pas de lui. La neige, qui couvrait le sol, avait cessé de tomber, et le temps était devenu très-froid. C'était une de ces journées d'hiver qui sont si âpres et si glacées, que les travaux sont suspendus. Le charretier, le valet de ferme, tiennent leurs bêtes dans les écuries, et eux-mêmes raniment le feu du foyer et ne sortent pas de leurs demeures. Aucun bruit ne venait de la ville, et tout était désert aux alentours. Dès que Gondrin aperçut Martial, il doubla le pas, et, malgré sa jambe rétive, il s'avança rapidement vers les deux personnages qui attendaient sa venue et celle de son compagnon.

— Ohé ! dragon de mon cœur, dit-il en élevant

la voix, vous savez que vous me devez quelque chose, mon garçon, je viens me faire payer.

— C'est le grenadier Gondrin, dit Martial, qui reconnut sans peine son ancien adversaire... Je ne me souviens pas... Mais, ajouta-t-il en mettant la main dans sa poche, pour tirer sa bourse, si je vous dois quelque chose, grenadier...

— Vous ne m'entendez pas, dragon; il s'agit d'un coup de pointe que je vous ai prêté à Stettin, n'est-il pas vrai? Vous allez me rendre ça, et proprement. J'ai mon congé, et je veux régler mes comptes.

— Gondrin, répondit tranquillement Martial, vous ne m'avez point prêté un coup de pointe, vous me l'avez donné. Un galant homme ne demande pas ce qui n'est plus à lui. Je ne vous dois rien. Je n'ai point affaire à vous, ajouta-t-il en désignant Eugène de Tonneins, mais à monsieur.

— Grenadier, dit Eugène, il me semble que nous sommes d'accord sur ce point.

Gondrin baissa la tête comme un écolier surpris en maraude.

Tout d'un coup Eugène prêta l'oreille et crut entendre un bruit lointain.

— Prenons garde, dit-il, je crois entendre le galop d'un cheval; deux cavaliers s'avancent de ce côté.

— Qu'importe, reprit Gondrin, ils vont à leurs affaires, et nous faisons les nôtres.

Mais M. Martial fut d'avis de ne pas s'exposer aux remarques et peut-être aux questions indiscreètes des deux étrangers. Ces quatre personnes se cachèrent donc derrière un pan de muraille, composé de quelques énormes quartiers de roc, que, deux mille ans auparavant, les mains de quelques Gaulois, ou celles mêmes des Romains, avaient posés, sans ciment, les uns sur les autres, et qui, dans les interstices d'une pierre à l'autre, permettaient de voir ce qui se passait jusqu'à trois cents pas plus loin. Ce fut à une distance beaucoup moindre que deux cavaliers traversèrent la plaine au galop. L'un était enveloppé dans un manteau militaire, et l'autre, recouvert d'une livrée élégante, suivait son maître à quelques pas de distance. Ils s'éloignèrent rapidement.

— Le danger est passé, dit alors Eugène de Tonneins, c'est le colonel de Rambert.

— Le colonel ! s'écria Gondrin en quittant la muraille qui le cachait... Eh ! colonel, colonel ! ici, colonel ! on a besoin de vous, colonel !

Eugène se jeta sur le grenadier ; Martial en fit autant.

— Taisez-vous, grenadier ! voulez-vous que le colonel m'empêche de tirer raison de monsieur ?

— Monsieur Gondrin, dit Martial, vous n'agissez pas en soldat de la garde ; êtes-vous ici pour empêcher monsieur de faire son devoir ?

Mais Gondrin appelait toujours le colonel, il agitait son mouchoir, et ne cessa ses cris que lorsqu'il en vit l'inefficacité.

C'était, en effet, M. de Rambert qui, habitant une petite maison de campagne à une demi-lieue de la ville, se rendait à Noyon pour faire sa visite quotidienne à madame de Tonneins. M. de Rambert avait donné à sa vie deux buts qu'il ne perdait pas de vue : il voulait d'abord prouver à lui et aux autres que, malgré sa jambe de bois, il était toujours apte à faire un service actif ; il voulait aussi épouser madame de Tonneins. Il montait à cheval tous les jours et avait soin de choisir pour cet exercice les chevaux les plus fringants de ses écuries ; ni la neige, ni la pluie, ni le verglas ne l'arrêtaient : il était jaloux de montrer et de se dire que le plus jeune sous-lieutenant de l'armée n'était ni plus habile ni plus hardi cavalier que lui, et, sachant très-bien aussi que l'audace séduit les femmes, il éprouvait un certain plaisir juvénile à entrer dans la cour de madame de Tonneins sur un cheval ruisselant de sueur, à mettre lestement pied à terre, et à paraître devant la jeune veuve avec la grâce tranquille et de bon goût d'un homme

qui n'a point fait d'efforts pour dompter un animal difficile à réduire. Il espérait toujours amener madame de Tonneins à un mariage qu'il souhaitait avec passion.

Le colonel traversa au galop le carrefour de César, et il allait atteindre les premières maisons du faubourg, lorsqu'il entendit la voix de Gondrin, dont le son frappa son oreille, sans qu'il pût distinguer les paroles du grenadier. Il arrêta néanmoins son cheval.

— Jean, dit-il à son domestique, on appelle dans la plaine.

— Je n'ai rien entendu, colonel.

Jean était à dix pas derrière son maître, et il avait parfaitement entendu; mais, beaucoup moins bon cavalier que M. de Saint-Rambert, il avait de la peine à se maintenir en selle, et il craignait de faire une chute s'il arrêtait sa monture.

Les cris recommencèrent.

— Ah! monsieur, dit Jean, je sais ce que c'est: ce sont des enfants qui font des boules de neige auprès des ruines du château de César; je les ai entrevus quand nous avons traversé la plaine.

Le colonel remit son cheval au galop et gagna Noyon.

— Monsieur m'a insulté, dit Martial à Gon-

drin, et il est ici, sur mon appel, pour me rendre raison.

— Point du tout, répondit Gondrin, vous avez provoqué monsieur sans motif; vous allez retirer les paroles offensantes dont vous vous êtes servi, et tout sera dit.

Le grenadier se retourna vers Sans-Pareil, témoin jusque-là muet de cette scène.

— Vous êtes le témoin du dragon, lui dit-il; n'êtes-vous pas de mon avis?

Le pacifique Sans-Pareil avait vu d'un œil chagrin le duel qui allait avoir lieu; des pressentiments funestes l'agitaient. Il était persuadé que la famille de la Houssaye serait toujours funeste aux Saint-Léger, et dans ce petit jeune homme à l'œil de feu et qui serrait les poings d'impatience, il voyait le meurtrier futur de son élève Martial. S'il faut tout dire, une cause physique contribuait encore à lui faire désirer que cette affaire eût une issue pacifique et surtout prompte. Sans-Pareil grelottait, il avait les pieds dans la neige, il mourait de froid.

— Oui, monsieur le grenadier, dit-il, je suis de votre avis, je pense absolument comme vous.

— Très-bien, messieurs, reprit Martial avec une apparente modération, nous sommes ici, monsieur et moi, pour suivre vos avis; mais permettez-moi de m'expliquer. Il vous est ar-

rivé, monsieur Gondrin, d'avoir une bonne amie ?

— Parbleu ! dit Gondrin en relevant sa moustache, et plus d'une et un peu partout, dragon, vous saurez ça.

— J'en suis persuadé ; et, si on était venu vous enlever votre bonne amie à votre barbe, qu'auriez-vous fait, grenadier ?

Gondrin, qui savait confusément que la querelle s'était élevée par rapport à mademoiselle Laure Dulaurens, hésita avant de répondre. L'impétueux Eugène de Tonneins voulut prendre la parole.

— Un moment, monsieur, dit Martial, je n'ai pas fini... Il s'agit de mieux que ça, monsieur Gondrin : je dois épouser une jeune fille ; ma mère et le père de la jeune personne ont arrangé ce mariage... il faut être soumis à ses parents, grenadier... malheureusement, la demoiselle est riche, et il y a une femme à Noyon...

— Que voulez-vous dire ? s'écria Eugène.

— Vous allez l'entendre, monsieur.

Et M. Martial continua.

— Je me trompe, il y a à Noyon une famille qui, depuis vingt ans, couche en joue la fortune de mon futur beau-père : autrefois mademoiselle de la Houssaye a voulu le forcer à l'épouser. Depuis, madame de Tonneins a élevé mon-

sieur avec le but unique de lui faire épouser la riche mademoiselle Laure Dulaurens et lui a facilité tous les moyens de la séduire.

— Le misérable ! s'écria Eugène de Tonneins hors de lui, le misérable ! il insulte ma mère !

Il se dépouilla de sa redingote, qu'il jeta sur la neige, tira son épée hors du fourreau et se mit en garde. Le double but de M. Martial était atteint : il voulait d'abord rendre le duel inévitable ; il avait ensuite un grand intérêt à troubler son adversaire, à le transporter d'une colère qui approchât de la rage et qui devait égarer son esprit et enlever à sa main toute sûreté : il y était parvenu.

M. Martial tomba en garde avec une prestesse qui surprit Gondrin. Le grenadier, habitué aux duels entre soldats, dont les conditions sont longuement discutées avant de tirer le sabre, s'attendait à de longs pourparlers.

— Je n'ai pu prévoir, dit-il plus tard à Pierre, ni l'effet des paroles de ce misérable dragon, ni la vivacité de ce pauvre jeune homme. Ensuite, il y a eu deux choses malheureuses dans cette affaire : je ne connaissais pas le vieux pékin à cheveux blancs, témoin du dragon, je ne m'étais pas entendu avec lui... et moi-même, ajouta-t-il avec regret en frappant son genou ankylosé, j'ai une fichue jambe qui ne m'obéit pas ; sans cela,

le vieux Sans-Pareil et moi, nous aurions pris chacun notre jeune homme par les épaules, et nous les aurions séparés comme deux coqs qu'on ne veut pas laisser battre.

Peut-être même que le temps aurait manqué, si cette manœuvre eût été tentée. Quoique Eugène de Tonneins eût l'habitude de manier l'épée et qu'il fût familier avec l'art de l'escrime, il était transporté d'une telle rage, que sa main tremblait, et son adversaire était si calme et si maître de lui, que la moindre faute devait être fatale.

Eugène de Tonneins se découvrit; Martial n'eut qu'à allonger le bras, et son épée meurtrière entra sous le mamelon gauche du fils aîné d'Adrienne et pénétra jusqu'à son cœur.

Le jeune homme tomba sur la neige, qu'il ensanglanta; ses yeux s'éteignirent, ses lèvres devinrent violettes, et, tandis que Gondrin, épouvanté, courait à lui, M. Martial essuya son épée, la remit dans le fourreau, fit un signe à Sans-Pareil et se hâta de quitter avec lui le carrefour de César; il s'éloigna comme le spadassin qui, sa besogne achevée, court recevoir son salaire.

— Ma mère ! ma mère !

Tels furent les derniers mots que recueillit Gondrin et qui s'échappèrent des lèvres expirantes du malheureux Eugène de Tonneins.

IV

— Le grenadier Gondrin. —

Adrienne se leva tard, un peu fatiguée d'une nuit durant laquelle son sommeil avait été agité de songes pénibles, et, quand elle sortit de sa chambre pour passer dans la salle à manger, son premier soin fut de demander son fils Eugène. La jeune veuve n'était rien moins que superstitieuse; mais, si son esprit se trouvait assombri par quelque pensée fâcheuse, ou par la maladie, elle aimait à reposer ses yeux sur les traits aimés de ses enfants. Maxime, son fils chéri, était à Fontainebleau : Eugène était auprès d'elle, et Adrienne ne comptait pas déjeuner sans lui.

Ce fut la vieille Jeanne qui la suivit dans la salle à manger.

— Adrienne, dit-elle avec la familiarité de langage d'une nourrice, c'est moi qui ai empêché Eugène d'entrer chez toi ce matin, tu dormais.

— C'est vrai. Où est-il maintenant ?

— Dieu le sait ! il court après Pierre.

— Et Pierre ?

— Pierre court après les lièvres et les perdreaux.

— Eh bien, il n'y a pas de mal à cela, dit madame de Tonneins ; seulement, je déjeunerai seule, et j'aurais aimé avoir mon fils auprès de moi.

Madame de Tonneins déjeuna donc seule, et, puisqu'elle n'avait pas ses fils auprès d'elle, elle se mit à songer à eux : à Maxime, d'abord, celui qu'elle se reprochait d'aimer un peu plus que l'aîné. Pourquoi cette préférence ? elle l'ignorait elle-même. C'était un instinct secret, un de ces sentiments involontaires qu'une mère ressent sans se les expliquer.

— Car, se disait-elle, Eugène est bien le plus aimable des enfants ; il ne le cède en rien à son frère ; il me semble même qu'il a dans la figure, dans le port, dans tous les mouvements quelque chose de plus hardi et de plus décidé que Maxime. Que Dieu les garde tous deux et leur donne une vie aussi brillante et plus longue que celle de leur père !

Puis, réfléchissant à la carrière périlleuse où les deux jeunes gens allaient entrer, elle se demandait si, quelque beau et glorieux qu'il soit

de mourir pour la patrie, elle pourrait supporter la douleur de ses enfants perdus comme elle avait surmonté la douleur ressentie lors de la mort de M. de Tonneins; car la guerre paraissait alors allumée pour longtemps, et l'Europe vaincue commençait à s'animer tout entière contre la France.

— Allons, allons, se disait-elle, Dieu qui protège la France, protège aussi les mères.

L'image de M. de Rambert se présentait aussi à elle et venait égayer un peu les pensées sombres qui l'agitaient. C'était un homme charmant, plein d'esprit et de grâces séduisantes; riche, considération qui la touchait peu; qui avait une jambe de bois, ce qui à ses yeux était un attrait de plus. Mais il fallait que M. de Rambert se contentât de son amitié: son cœur ne pouvait plus ressentir que l'amour maternel, elle ne devait se laisser distraire par aucun autre devoir; elle était la mère des Gracques. Ce souvenir la troubla involontairement. Hélas! cette matrone remarquable et d'un courage viril ne perdit-elle pas ses fils d'une façon misérable? Sa nourrice parut de nouveau, et la surprit au milieu de cette frayeur un peu superstitieuse.

— Adrienne, lui dit-elle, je parie que tu ne devineras jamais qui est dans la cuisine.

— C'est probable, répondit madame de Ton-

neins en riant, à moins que ce ne soit Pierre qui me ramène mon fils. Le temps est bien froid pour courir la plaine.

— Tu te rappelles, maître Landry? poursuivit Jeanne... Ah! mon Dieu! que dis-je là? Tu es née, il est vrai, à Paris, dans l'*hostel de Clovis*; mais, quoique tu sois allée deux fois dans cette ville depuis ton mariage, tu n'as plus revu l'*hostel de Clovis*.

— C'est vrai, dit Adrienne; cependant mon père m'a parlé cent fois de ce Landry. Il est donc à Noyon? Il est venu voir la fille de M. de la Houssaye, auquel il a été utile dans le temps.

— Non, Adrienne: maître Landry est mort il y a trois ans; c'est Toinette, son ancienne servante, qui est à Noyon; elle a épousé Lapointe, le premier garçon de Landry, et tous deux sont aujourd'hui les propriétaires de l'*hostel de Clovis*.

— Eh bien, ma bonne nourrice, tu recevras Toinette le mieux possible; je la verrai volontiers, et je lui serai utile si elle a besoin de mon aide. Que vient-elle faire à Noyon?

Jeanne remua la tête.

— Tu ne pourras lui servir à rien, dit-elle. Toinette, ou plutôt madame Lapointe a fait un héritage dont le prix est entre les mains de notre voisin Dulaurens, et elle sera sans doute payée sans difficulté.

Le nom de Dulaurens causait toujours une impression désagréable à madame de Tonneins. Ce n'était, comme nous l'avons dit, ni du dépit, ni de la haine, c'était une espèce de dégoût accompagné de dédain; mais, par une dignité qui lui était naturelle, elle se gardait de laisser deviner ces sentiments même à sa nourrice. Adrienne ne répondit donc rien, et Jeanne continua :

— A propos de Dulaurens, il marie sa fille.

La jeune Laure avait pour madame de Tonneins une admiration passionnée, elle regrettait de ne pas pouvoir l'approcher, et, depuis qu'elle s'était prise d'amour pour son fils Maxime, ces sentiments de respect et presque d'adoration s'étaient exaltés encore. Adrienne ne s'en doutait nullement. Néanmoins, il y a sans doute des rapports mystérieux, des courants magnétiques, des émanations, des effluves qui, chargés, à notre insu, de nos sensations, les transmettent à la personne aimée, et, soit par ce fait inexplicable, soit que la beauté réelle de la jeune fille et ses grâces modestes eussent adouci le cœur de madame de Tonneins, Laure était pour elle un objet sinon d'affection, du moins d'intérêt. Les enfants ne sont pas coupables des fautes de leurs pères, et la jeunesse inspire toujours de la sympathie. En apprenant le mariage de mademoiselle Dulaurens, madame de Tonneins

éprouva donc un mouvement de curiosité et en même temps de plaisir.

— La jeune Laure se marier ! dit-elle. Dieu fasse qu'elle soit heureuse ! Qui épouse-t-elle ?

— C'est difficile à te dire, Adrienne, répondit la nourrice : elle portera un mauvais nom.

— Un mauvais nom ? répéta Adrienne.

— Oui, elle épouse le fils de ce misérable Éloi Saint-Léger, qui...

— Un enfant blond, s'écria Adrienne, dont la pensée se reporta vers un fait passé seize ou dix-sept ans auparavant.

Elle se rappela l'étang d'Apilly, le petit Martial glissant sur le talus couvert de gazon, l'eau qui s'ouvrait pour recevoir l'enfant, le mouvement qu'elle fit pour le sauver, l'action généreuse de Pierre, le manque de courage de Du-laurens, le petit Martial sortant de l'eau les cheveux souillés de boue, la figure enlaidie par des pleurs et contractée par des grimaces, et enfin l'homme qu'elle regardait comme le meurtrier de sa mère, arrivant avec une figure blafarde et accompagné d'une femme hardie, impudente, à la voix querelleuse, au regard méchant et dominateur : elle se rappela tout, jusques au mouvement de Pierre, qui voulait replonger dans l'étang le petit monstre sauvé des eaux : elle revit cette scène comme si elle se fût passée la veille.

— La malheureuse enfant ! s'écria-t-elle encore, elle va épouser un petit monstre... Mais, ajouta-t-elle, de quoi vais-je me mêler?... Je ne connais cette jeune personne que pour la voir quelquefois se promener dans son jardin. Je ne connais pas seulement le son de sa voix... M. Du-laurens est le maître de disposer de sa fille comme il l'entend. Ainsi, nourrice, ne nous occupons pas de ces gens-là ; qu'ils agissent à leur guise, cela ne nous regarde en rien... Le feu du salon brûle-t-il ?

— Comme une fournaise, dit Jeanne.

Et madame de Toncens passa dans son salon, non pas gaie, mais comme une femme disposée à profiter de l'accident le plus fortuit pour oublier l'insomnie de sa nuit et se distraire des souvenirs fâcheux que Jeanne venait de réveiller. Cet accident ne tarda pas à se présenter ; Adrienne entendit dans la cour la voix de M. de Rambert et le pas de son cheval.

Le colonel aimable, galant, d'une conversation brillante et gaie, devait être bien accueilli. Une réception à peu près pareille, toute proportion gardée, attendait son domestique Jean dans la cuisine. Jean, le fils d'un paysan des environs de la ville, était même un peu parent des Laclos, et la vieille Jeanne le voyait toujours arriver avec plaisir, parce que c'était un

garçon auquel elle imposait facilement sa volonté.

— Vous avez bien froid, Jean, dit-elle ; approchez-vous du feu , je vais y jeter deux ou trois vieilles souches, il flambera mieux... Par un temps aussi rude, on a au moins cet avantage que le bois brûle mieux que par les temps de pluie. Si Pierre avait du bon sens , il serait ici, bien chaudement, au lieu de courir dans la neige ; mais qui peut arrêter un chasseur ? Nous avons aussi notre jeune Eugène, qui est loin du logis, et...

— M. Eugène ? répéta le domestique du colonel.

— Oui ; l'avez-vous rencontré, par hasard ?

Jean connaissait non-seulement l'intimité respectueuse dans laquelle son maître vivait avec madame de Tonneins, mais il savait encore que le colonel avait une affection particulière pour le fils aîné de la maison, et qu'il regardait ce jeune homme comme doué de qualités précieuses. La conscience de Jean n'était pas nette, d'ailleurs ; il avait parfaitement entendu l'appel de Gondrin, et, détournant alors un peu la tête, il avait entrevu plusieurs personnes qui n'étaient point des enfants, et parmi lesquelles, maintenant qu'on lui disait que M. Eugène de Tonneins était hors de la maison, il lui semblait que

ce jeune homme pouvait bien se trouver. Si Jean avait trompé son maître, c'était par une espèce d'indifférence pour un fait qu'on regarde mal à propos comme sans conséquence, et aussi par la crainte de tomber de cheval, ce qui lui aurait attiré les sarcasmes du colonel. Mais, en réfléchissant à sa conduite, il crut prudent de courir au carrefour de César, ne fut-ce que pour réparer sa faute, et aussi poussé par une espèce de pressentiment qui l'agitait malgré lui.

— M. de Tonneins n'est pas ici? dit-il. Je vais le chercher et je vous le ramène.

— Vous l'avez donc rencontré?

— Je n'en suis pas sûr. Je vais en avoir des nouvelles.

Et Jean, qui ne cacha pas le trouble qu'il éprouvait, se précipita hors de la cuisine et prit en courant le chemin du carrefour de César, qui n'était pas éloigné, puisqu'il n'y avait, pour y arriver, qu'un faubourg de Noyon à traverser.

— Qu'a-t-il donc? se dit la vieille nourrice; craint-il quelque chose pour notre fils Eugène?

Ainsi, la négligence et le mauvais vouloir d'un domestique devaient causer un malheur irréparable et plonger Adrienne de Tonneins dans une douleur voisine du désespoir!

Jean, inquiet malgré lui, et cette fois à pied, s'acheminait d'un pas rapide vers les ruines du

camp. Au sortir de la ville, il rencontra M. Martial, suivi de Sans-Pareil, qui, la figure soucieuse et triste, marchait d'un pas pesant.

— Que s'est-il passé derrière les ruines, messieurs ? demanda le domestique d'un air agité.

— Suivez votre chemin, mon garçon, dit Martial avec humeur, et ne vous occupez pas des affaires d'autrui.

Jean était vêtu d'une livrée élégante, et Martial, dont l'humeur était aigrie par sa victoire même, mourait d'envie d'allonger deux ou trois coups de poing au questionneur indiscret ; mais il craignit de se faire un ennemi dangereux en battant un domestique de bonne maison ; ce n'était pas le moment de se donner un ennemi de plus.

Sans-Pareil s'avança vers Jean.

— Mon ami, lui dit-il, si vous voulez rendre un grand service à quelqu'un qui vous récompensera bien, rentrez dans la ville, prenez avec vous un médecin, et conduisez-le vers ces ruines dont vous parlez ; il y a là quelqu'un qui a besoin d'être secouru.

— Inutile, mon garçon, dit brutalement Martial, l'épée a traversé le cœur, tout est fini... Ah ! si vous connaissez quelqu'un qui puisse ressusciter les morts, très-bien ; autrement, allez à vos affaires, vous n'avez pas besoin de vous déranger.

Jean n'en fut que plus pressé de courir vers les ruines.

— Oui, Martial, dit Sans-Pareil, nous devrions envoyer un médecin à ce pauvre jeune homme... ça se fait toujours. Autrefois, M. de la Houssaye n'y a pas manqué, et cette précaution a sauvé ton père...

M. Martial haussa les épaules.

— Je te dis qu'il est mort, Sans-Pareil; je m'y connais.

Et il continua son chemin.

Cependant le domestique du colonel arrivait au lieu fatal.

Gondrin s'était assis sur une énorme pierre détachée de la muraille à demi écroulée; il avait balayé la neige qui la couvrait, et, soutenant la tête de la victime sur sa jambe mutilée, le coude appuyé sur sa cuisse droite et sa tête dans sa main, il considérait cet enfant mort avec une attention douloureuse, et ses yeux se remplissaient de larmes involontaires.

— J'en ai bien vu sur les champs de bataille, se disait-il. Ah! mon Dieu!... mon Dieu! en ai-je vu tomber autour de moi! plus peut-être qu'il n'y a de flocons de neige sur cette plaine... Mais jamais de si jeunes, ni de si beaux... pas même le petit Martin, le fils de notre adjudant, qui tournait la tête de toutes les cantinières. Et

dire que ça a une mère à deux pas d'ici... Oh ! il est bien mort, il est bien mort !

En expirant, le malheureux Eugène avait fermé les yeux, et ses longs cils bruns se détachaient sur sa paupière inférieure d'une blancheur maintenant livide ; les cheveux retombaient sur le front, les lèvres à demi entr'ouvertes laissaient voir l'émail des dents, et cet enfant qui venait d'exhaler son dernier soupir, paraissait achever un sourire. La chemise était ouverte sur la poitrine ; d'abord, la plaie avait rendu un jet de sang, et la neige en était rougie ; mais la vie s'éteignit si vite, que le sang cessa bientôt de couler, et on voyait au-dessous de la mamelle gauche une petite ouverture triangulaire, chemin fatal pratiqué par l'homicide épée de Martial. La colère, la pitié, la douleur, le regret de ne s'être pas opposé à un duel semblable, tout cela aigrissait Gondrin, qui ne vit Jean, dont les pas avaient été étouffés par la neige, que lorsque celui-ci fut arrivé auprès de lui. Le grenadier, replaçant alors sur la terre la tête d'Eugène de Tonneins :

— Oui, dit-il à Jean, qu'il ne connaissait pas et qui ne lui avait pas adressé la parole, ils se sont battus sans dire gare : je n'avais pas la tête tournée, que les épées étaient tirées et que ce pauvre garçon était étendu là où vous le

voyez... Mais, ajouta-t-il, j'aurais pu empêcher le duel que je ne l'aurais pas fait... non, non, je ne l'aurais pas fait... C'était le fils d'un général, et on avait insulté sa mère.

C'était une justification qu'on ne lui demandait pas.

— Ah! s'écria involontairement Jean, qui avait plus de tort que le grenadier, ah! si mon maître avait été là!

— Votre maître? qui?

— Le colonel de Rambert.

— Malédiction! s'écria le grenadier, il a passé à cinquante pas... C'était vous qui l'accompagniez?

— Oui.

— Je l'ai appelé de toutes mes forces... vous ne m'avez donc pas entendu?

— Non, répondit Jean en baissant les yeux.

— Voilà un grand malheur, reprit Gondrin avec découragement; autrefois, je me faisais entendre d'une sentinelle à trois cents pas; aujourd'hui, je ne puis plus marcher, je ne puis plus avertir un colonel qui n'avait besoin que d'un mot pour... Ah! s'écria-t-il en s'asseyant de nouveau sur la pierre qu'il venait de quitter, je ne suis plus bon à rien... Mais, dit-il encore en se parlant à lui-même, nous ne pouvons pas rester ici plus longtemps, ce pauvre enfant et moi...

il faut le porter chez lui,.. il ne s'attendait pas ce matin à y rentrer les pieds en avant... ce sera un rude coup pour sa maison!... Vous la connaissez, sa maison?

Jean dit qu'il en sortait, qu'il y avait laissé le colonel, et qu'on ne se doutait encore de rien chez madame de Tonneins.

Il y avait une demande bien naturelle à adresser à ce domestique, que son indifférence ou sa peur avait rendu coupable : « Pourquoi donc êtes-vous ici? » mais Gondrin, préoccupé de la responsabilité fâcheuse qui pesait sur lui, ne songea pas à la faire.

— Nous ne pouvons pas demeurer plus longtemps ici, répéta-t-il au domestique ; retournez à Noyon, prenez à part le colonel, et dites-lui que Gondrin, un grenadier de la garde... je ne sais pas s'il me connaît ; mais, moi, je le connais bien... vous lui direz que Gondrin veut lui parler.

— Oui, monsieur Gondrin.

— Vous viendrez sur les pas du colonel avec deux hommes et une civière... Nous nous arrangerons toujours, le colonel et moi.

Gondrin n'était nullement sûr de s'arranger avec le colonel ; il craignait, au contraire, ses reproches, et peut-être même une punition militaire dont son congé définitif ne l'exempterait

pas; mais il n'osait affronter la douleur d'une mère.

— Oh! les misérables! ils ont tué M. Eugène! s'écrièrent deux femmes cachées par les ruines de l'ancien camp de César.

Gondrin était pâle et défait, ses mains rougies de sang tremblaient de froid: il avait l'air d'un meurtrier effrayé de son crime et qui contemple avec terreur sa victime. Le grenadier se retourna vivement.

— Qui parle ainsi? s'écria-t-il d'une voix tonnante. Oui, venez, approchez...

Les femmes, effrayées, reculèrent. Gondrin courut à elles.

— C'est un duel, dit-il, un duel; savez-vous ce que c'est qu'un duel? Et que maudit soit le premier qui enseigna l'art de tuer son semblable!... C'est le dragon, c'est Martial Saint-Léger qui l'a tué; ce n'est pas moi, et plutôt à Dieu que le dragon eût troué ma vieille peau comme je le voulais!... Allons, allons, ne demeurons pas ici plus longtemps.

La neige, un moment arrêtée par le froid, tombait alors en flocons épais; une couche blanche et semblable à un linceul anticipé, couvrait déjà la figure morte d'Eugène de Tonneins. Il n'était plus besoin d'aller à la ville; les deux femmes avaient un brancard sur lequel elles

transportaient, à Noyon, du bois acheté dans une métairie voisine. On déchargea le bois, qu'on laissa à la garde de Dieu; on plaça le corps de l'infortuné sur le brancard; les deux femmes s'en emparèrent, les deux hommes suivirent et complétèrent ainsi ce cortège funèbre.

— Oui, se disait Gondrin, il faut que je voie cette mère, quoi qu'il arrive; il faut qu'elle sache comment les choses se sont passées. Le colonel me mettra aux arrêts si cela lui convient.

Les deux femmes se parlaient entre elles. C'étaient deux marchandes qui vendaient en détail du bois, du charbon pour les ménagères, de l'eau-de-vie pour les journaliers, et du pain d'épice pour les enfants. Nées à Noyon, elles en connaissaient tous les habitants.

— Écoute-moi, Catherine.

— Parle, j'écoute.

— C'est mon rêve.

— Quel rêve?

— J'ai rêvé à ce pauvre garçon, cette nuit; il me semblait qu'il se mariait à la cathédrale avec ma fille Nicole... Rêver mariage, c'est signe de mort pour quelqu'un.

— Voilà une mauvaise affaire qui commence, reprenait Catherine; madame de Tonneins ne ressemble pas aux autres femmes; ce sera

comme une lionne à qui on a enlevé son petit. Je plains celui qui a fait le coup.

— Tu le plains ! garde ta pitié pour la mère et pour le pauvre enfant mort. Je voudrais que celui qui l'a tué eût le cou tordu. On voit bien que tu n'as pas d'enfant, Catherine.

On arriva bientôt au faubourg, qui alors n'était pas considérable et qui ne l'est pas non plus aujourd'hui ; là, tout le monde voulait savoir le nom de la personne tuée : on demandait les détails de l'événement et quel était le nom du meurtrier ; on arrêtait les porteuses, on interrogeait Gondrin. Jean était réduit à répéter à tout le monde qu'il ne savait rien de ce malheureux duel, sinon que M. Eugène de Tonneins avait été tué. La foule grossissait à chaque instant, elle entourait le fatal brancard, et ce fut suivi de presque toute la population de Noyon que le corps du jeune homme arriva devant la maison de sa mère...

Nous avons laissé madame de Tonneins passant de sa salle à manger dans son salon, où arrivait M. de Rambert. Le brave colonel espérait toujours voir son amour récompensé. On l'estimait beaucoup et on lui avait accordé toute la confiance due à un ami : or, chez les femmes, selon lui, l'amitié était toujours la compagne de l'amour : l'un et l'autre, frère et sœur, marchent

ensemble sur la même ligne : quelquefois, il est vrai, à une assez grande distance, mais cette distance diminuera tous les jours, et la déesse finira par se confondre avec le dieu. Il était donc toujours aimable, empressé, et il avait fini par se persuader que l'amour maternel, qui paraissait éloigner de lui madame de Tonneins serait, au contraire, ce qui amènerait avant peu la veuve à lui accorder sa main.

— Elle n'est pas riche, se disait-il, et elle est en même temps la plus noble et la plus désintéressée des femmes ; elle rougirait de faire pour elle-même un calcul de fortune, mais elle adore ses enfants, et elle m'aime.

Et, tout en raisonnant ainsi, le colonel se promettait de laisser passer quelque temps sans parler de son amour. Madame de Tonneins se savait aimée ; cela suffisait. M. de Ramberg, habitué aux bonnes fortunes et familier avec les ruses qui les préparent, savait qu'une femme se préoccupe quelquefois plus du silence que des déclarations les plus passionnées, et il voulait essayer de cette tactique. Il alla donc au-devant de madame de Tonneins, lorsqu'elle entra dans son salon, non avec la figure mélancolique d'un amant malheureux, mais avec l'air ouvert et gracieux d'un homme du monde dégagé de tout souci et heureux de venir passer une heure au-

près d'une femme aussi spirituelle et aussi aimable.

— Madame, dit-il en s'avançant vers madame de Tonneins, excusez ma visite matinale, je viens en ambassadeur.

Le front d'Adrienne s'éclaircit ; la figure riante du colonel dissipa le petit malaise d'une mauvaise nuit, et la contrariété de s'être occupée, malgré elle, de gens qu'elle n'aimait pas.

— En ambassadeur, colonel ! et d'où viennent vos dépêches ?

— Devinez.

— De Paris, sans doute ?

— Pas précisément : de la Malmaison.

Madame de Tonneins était liée avec madame la duchesse de B..., dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, qu'un divorce fâcheux éloignait de Saint-Cloud et des Tuileries, mais que ses serviteurs et ses amis n'ont jamais abandonnée, et qui régnait à la Malmaison. Le colonel, autrefois protégé par Joséphine, était un de ses courtisans assidus. Madame la duchesse de B... vivait à la Malmaison dans une intimité dont elle s'honorait, et, jalouse de la faire quelquefois partager à ses amis, elle demandait qu'Adrienne vînt passer à Paris un mois, qui serait alternativement consacré à faire la cour à l'impératrice et à jouir des plaisirs de la capitale.

— Voici ma mission, dit le colonel à Adrienne en lui remettant une lettre de la duchesse ; lisez cette lettre, madame, et décidez-vous.

L'offre était tout autre, elle impliquait même l'accomplissement d'un devoir. C'est ce que ne manqua pas de faire remarquer le colonel.

— Vous savez, madame, dit-il, qu'une raison d'État seule a décidé au divorce Sa Majesté l'empereur, dont les regards se tournent toujours volontiers vers la Malmaison, et qui, sans en rien témoigner, voit avec plaisir qu'on n'en oublie pas le chemin.

— Oui, je sais cela, répondit Adrienne pensive.

— Eh ! madame, poursuivit gaiement le colonel, les Tuileries ne sont pas fermées à ceux qui vont à la Malmaison ; d'ailleurs, il ne faut pas oublier Paris ; Paris, qui a sa valeur et surtout son charme. Vous êtes un peu brouillée avec les miracles de l'Opéra, il faut vous rapprocher d'eux et en jouir. On dit que mademoiselle Contat va se retirer ; hâtez-vous d'aller voir ses dernières représentations. Et Talma ! et les *Templiers* ! et Fleury, qui semble vieillir, seulement pour devenir meilleur comédien.

Il fallait ajouter, à ces excitations bien naturelles, une raison particulière. Adrienne venait d'apprendre le mariage prochain de mademoi-

selle Laure Dulaurens et de M. Martial Saint-Léger. Le nom seul de ce dernier lui était si odieux, qu'elle plaignait la jeune fille condamnée à une pareille union; elle avait, d'ailleurs, pour Germain Dulaurens un dédain profond. Pourquoi se condamner à être, malgré soi, le témoin d'une noce pareille, quand le hasard amenait presque la nécessité de quitter Noyon?

Ce qui faisait hésiter Adrienne, c'était la dépense qu'occasionnerait ce voyage. Son revenu suffisait amplement à ses besoins, sans pouvoir néanmoins supporter aucune charge nouvelle, aucune destination de fonds imprévue. Il aurait fallu, pour y subvenir, emprunter et diminuer son capital, jusques au jour où, par une sage économie, les choses se rétabliraient tout doucement sur l'ancien pied. Madame de Tonneins, en bonne et prudente mère de famille, hésitait donc, lorsque le colonel prit de nouveau la parole.

— Nous irons voir, dit-il, Maxime à Fontainebleau.

Au nom de son fils, à l'espérance de le revoir seulement un jour, Adrienne leva la tête, et un sourire maternel glissa sur ses lèvres.

— Il y a plus encore, ajouta le colonel, qui s'aperçut qu'il avait touché la corde sensible, il est convenu qu'Eugène vous accompagnera

à Paris... et à la Malmaison. Il aura l'honneur d'être présenté à l'impératrice, et Sa Majesté ne pourra manquer de jeter un coup-d'œil favorable sur votre fils.

— Vous avez raison, colonel, dit Adrienne, ce voyage sera utile à Eugène.

— Et madame, dit encore le colonel, Sa Majesté l'empereur sait tout. Elle apprendra votre voyage, vos visites à la Malmaison ; elle saura que vous vous y êtes présentée appuyée sur le bras d'Eugène, et le nom du fils lui rappellera le père, le brave général de Tonneins, mon camarade, mort à Austerlitz pour la patrie.

Cela était vrai, et madame de Tonneins en sentit la justesse ; au moment d'entrer dans l'armée, un fait pareil était une bonne fortune, c'était le gage d'un avancement rapide pour Eugène de Tonneins ; Adrienne le comprit et elle n'hésita plus. Les raisons d'économie disparurent.

— Oui, colonel, s'écria-t-elle, nous irons à Paris ; nous partirons demain, nous partirons ce soir, si vous le jugez à propos... Vous êtes un messenger de bonnes nouvelles et je vous remercie d'être venu me les apporter. J'en avais besoin : j'étais mal disposée ce matin, j'avais la tête remplie d'idées noires... Mais où est Eugène ? Je veux savoir s'il est rentré. Croirez-vous, colo-

nel, qu'il est sorti de grand matin, malgré le froid et la neige?... Je n'ai pas vu mon fils depuis hier au soir.

Et Adrienne, qui était assise devant un bon feu, quitta son fauteuil pour atteindre la sonnette et appeler un domestique.

Des cris perçants partirent de la cour.

— Qu'arrive-t-il donc à Jeanne? s'écria en tressaillant Adrienne.

Elle avait reconnu la voix de sa nourrice.

Le colonel se leva à son tour; il entendait le bruit de la foule qui remplissait la cour. Il pressentit un événement au moins étrange, et, en homme amoureux, il ne remarqua que l'altération subite des traits d'Adrienne.

— Qu'avez-vous donc, madame? lui dit-il; vous pâlissez.

— Je ne sais je me sens frappée au cœur, dit Adrienne.

— Ils l'ont tué! ils ont tué mon pauvre enfant! disait Jeanne dans la cour, d'une voix entrecoupée par les sanglots.

— Et Eugène! s'écria Adrienne; où est donc Eugène?

Il n'y avait qu'un pas à faire pour aller de la cheminée à la fenêtre qui donnait sur la cour. Adrienne regardait cette fenêtre avec terreur; elle voulait s'élançer vers la vitre couverte de

givre ; elle ne le pouvait pas. Le colonel suivait tous les mouvements de cette mère déjà aux abois et qui cependant ignorait tout encore.

— On monte, on monte, dit le colonel effrayé.

La porte s'ouvrit, et Jeanne se présenta, pâle, le visage baigné de larmes, les mains tremblantes ; elle se jeta dans les bras d'Adrienne. C'était une mère qui venait en consoler une autre...

Adrienne ! Adrienne !... le pauvre Eugène !... ce cher enfant...

Elle n'eût pas besoin d'en dire davantage ; madame de Tonncins savait qu'elle n'avait plus qu'un fils.

Le funèbre cortège s'était arrêté dans la cour, ce fut là que Jeanne vit le corps inanimé d'Eugène. La neige tombait toujours ; Catherine et sa compagne quittèrent le brancard et furent remplacées par Jean et Gondrin, qui pénétrèrent, avec ce triste fardeau, dans le vestibule. A droite s'ouvrait la cuisine ; au fond du vestibule, un escalier conduisait au premier étage, et sur le palier était le salon occupé alors même par madame de Tonneins et le colonel. Jeanne avait pris cet escalier pour rejoindre sa fille Adrienne. Gondrin et Jean suivirent. Voilà comment madame de Tonneins, en se débarrassant des étreintes de Jeanne, vit d'abord Gondrin,

qu'elle ne connaissait pas, puis le visage d'Eugène... le visage d'Eugène, livide et couvert par places de flocons de neige semblables à ces efflorescences, à ces moisissures qui couvrent un fruit tombé de l'arbre avant la maturité.

— A Paris, colonel, dit Adrienne avec égarement ; à Paris, n'est-il pas vrai?... à la Malmaison, avec Eugène ?

Un rire terrible succéda à ces paroles, dont M. de Rambert seul comprenait le sens. Ainsi, nous avons vu sur le théâtre la folle Ophélie demander son carrosse, le désespoir dans les yeux et le rire sur les lèvres.

Chez une femme comme Adrienne, l'absence de la raison ne pouvait qu'être passagère. Elle s'approcha du corps de son enfant, elle prit dans ses bras sa tête morte, elle l'approcha de son sein, plaça ses lèvres sur le front décoloré d'Eugène, et, relevant sa tête plus pâle que celle du cadavre :

— Qui me l'a tué ? dit-elle.

Et elle tomba sans mouvement sur le brancard même où gisait son fils.

Le colonel accourut ; il prit Adrienne dans ses bras et la remettant à Jeanne et à une jeune servante qui avait suivi la nourrice, il leur donna l'ordre de transporter madame de Tonneins dans sa chambre à coucher et de la mettre au lit ;

mais un invincible lien semblait attacher la mère à son fils ; la main d'Adrienne serrait la main de son enfant, et, quand on voulut éloigner cette mère du fatal brancard, le mort se releva pour suivre celle qui allait lui échapper pour toujours. Tous les spectateurs poussèrent un cri d'effroi. Jeanne s'arrêta ; la servante chancela sous le poids de madame de Tonneins, qui faillit lui échapper, et Gondrin fit un signe au colonel. Celui-ci se saisit de la main d'Adrienne, et, ne pouvant ouvrir les doigts de la mère, devenus rigides, il ouvrit, après quelques efforts, ceux de l'enfant, et dégagea Adrienne de l'étreinte qui la retenait.

Une fois madame de Tonneins éloignée, M. de Rambert fit sortir tout le monde ; Gondrin et son domestique Jean exceptés. Il s'assit ensuite auprès du jeune homme mort, et contempla avec attendrissement ces traits si beaux, et qui, dans quelques heures, allaient se décomposer pour jamais.

— Oui, oui, se disait-il, pour consoler cette femme, pour l'essayer du moins, il faut commencer par se pénétrer de sa douleur et par comprendre son désespoir.

Debout, à quelques pas de lui, se tenaient deux hommes dont l'un, Jean le domestique, était plein de regrets mêlés de remords et à qui

sa conscience ne permettait pas de lever les yeux sur son maître; mais cet embarras ressemblait à une douleur bien naturelle en pareille circonstance, et Jean savait que lui seul avait le secret de sa faute : il n'aurait donc à compter qu'avec lui-même. L'autre, témoin et acteur dans cet événement, qui des joies d'un déjeuner était passé aux péripéties sanglantes d'un duel, Gondrin, n'était pas aussi tranquille que le domestique Jean; lui, homme dont la maturité touchait presque à la vieillesse, avait à rendre compte du sang d'un enfant qui s'était confié à lui, et il savait parfaitement de quel œil le duel était regardé par les chefs de l'armée.

— Ah! Gondrin, se dit-il, Gondrin, tu ne t'es pas assez souvenu de ton capitaine, qui serait aujourd'hui colonel sans feu l'adjudant Picaut.

Les ordonnances militaires défendent le duel, et il n'en est pas moins vrai que, si l'offense est grave, un militaire qui montrerait de la faiblesse serait blâmé de ses camarades et de ses chefs, et peut-être forcé de quitter le régiment. L'opinion et la loi sont en désaccord. Cette incertitude même inquiétait Gondrin, que l'arbitraire du colonel pouvait atteindre.

— Pour peu, pensait-il, que la mère de ce pauvre jeune homme, qui est une fort belle femme, soit la maîtresse ou seulement la petite

cousine de ce colonel, c'est fini, je suis perdu.

M. de Rambert releva la tête, et Gondrin s'aperçut avec terreur que les yeux du colonel étaient remplis de larmes.

— Qui êtes-vous? demanda le colonel trop ému pour savoir précisément ce qu'il disait.

— Pierre Gondrin, né à Noyon, département de l'Oise.

— Après? dit le colonel en replaçant sa tête dans ses mains et comme un homme qui craint d'aborder le fait douloureux que cependant il veut savoir.

— Après? Grenadier dans la garde impériale, premier régiment, second bataillon, première compagnie : capitaine Pascal... c'est-à-dire tout cela, colonel, il y a trois jours; maintenant, suisse de la cathédrale.

— Pauvre femme! malheureuse mère! murmura le colonel.

— Je vous connais depuis dix ans, mon colonel; je vous ai vu partout, en Italie, en Allemagne, en Prusse.

— Moi?

— Sur les champs de bataille, s'entend, parce que, dans le combat, la cavalerie, l'infanterie, les chasseurs, les hussards, tout ça se mêle quelquefois... Ah! je vous ai vu bien souvent, avec le père de ce pauvre enfant.

Le colonel se leva en tressaillant.

— Qui l'a tué ? dit-il faisant la même question que madame de Tonneins, qui l'a tué ?

— M. Martial Saint-Léger, un ancien dragon.

— Un assassinat, commis par un soldat ! s'écria M. de Rambert, qui jusque là avait cru à un crime ou à un accident.

— Non, mon colonel : un duel.

— Vous voulez dire une rencontre au coin de quelque carrefour, au détour de quelque rue isolée ?

— Non, mon colonel, répéta gravement Gondrin : un duel.

— Un duel régulier, en présence de témoins ?

— Oui, mon colonel.

— Et vous avez souffert qu'un malheureux enfant s'exposât ainsi à une mort inévitable ?

Gondrin avait préparé son plaidoyer : il arrivait à Noyon ; il y était à peine depuis quelques heures, et c'était au cabaret de *Sainte-Radegonde* que le hasard l'avait mis en présence du jeune Eugène de Tonneins, qui venait y chercher Pierre Lacos.

— Et, mon colonel, dit-il, tout ceci est une affaire qui ne date pas d'aujourd'hui, puisque Pierre est parti pour Chauny, afin d'aller donner un coup de sabre à ce Martial, à ce maudit dra-

gon... Plût à Dieu qu'il l'eût rencontré! Il y a une petite fille là-dessous.

— Une petite fille? répéta le colonel, qui se doutait à peine de l'existence de mademoiselle Laure. Continuez.

— Pierre parti, vient le pauvre jeune homme, qui devait se battre avec le dragon et qui voulait Pierre pour l'assister.

— Que ne l'a-t-il rencontré! s'écria le colonel en jetant un regard sur le cadavre livide; Pierre, le frère de lait de madame de Toncains, n'eût pas permis ce duel.

— Peut-être, mon colonel.

— Il n'eût pas laissé assassiner cet enfant.

— Sur mon honneur, colonel, reprit Gondrin, on ne l'a pas assassiné.

— Parlez donc, continuez, dit le colonel avec impatience.

— Le jeune homme s'est adressé à moi : on voulait lui prendre sa bonne amie; ça ne se supporte jamais au régiment.

Le colonel jeta un regard sévère sur Gondrin, qui continua :

— Je ne pouvais pas laisser ce jeune homme dans l'embarras, je l'ai accompagné sur le terrain; mais j'avais mon plan, je connaissais le dragon : il me devait un coup de sabre. Je voulais régler cette affaire avant l'autre; malheureusement, le

dragon s'est mis à insulter madame de Tonneins, à dire qu'elle était une femme avide, que depuis vingt ans elle cherchait à s'emparer de la fortune de M. Dulaurens, un bourgeois qui demeure à côté, et qu'elle avait instruit son fils à continuer le même commerce, et à séduire la fille de ce Dulaurens, qui, à la fin, aura tout le bien... Ma foi, colonel, vous avouerez que, si au régiment on ne se bat pas pour sa bonne amie, au moins on doit se battre pour sa mère, et il me semble que je ne pouvais pas empêcher ce brave jeune homme de faire ce qu'aurait fait son père et ce que nous aurions tous fait à sa place... Le fils d'un général! .. Cependant, mon colonel, c'est vous qui avez tout gâté.

— Moi? dit le colonel en tressaillant.

— Vous avez passé à cinquante ou soixante pas des ruines de César, suivi de ce garçon qui nous écoute, dit Gondrin en montrant du doigt Jean, qui baissait les yeux; nous nous sommes alors cachés derrière un pan de mur, comme des gens qui ne veulent pas que des curieux se mêlent de leurs affaires; mais cet enfant, qui ne parlera plus, vous ayant reconnu et nommé, je vous ai appelé de toutes mes forces et à plusieurs reprises.

— Eh bien, Jean, que vous disais-je? s'écria M. de Rambert en se frappant le front.

— Je n'ai rien entendu, répondit Jean d'une voix timide.

Le domestique mentait.

— Pour moi, reprit le colonel, quelques sons confus, sont parvenus jusqu'à moi, et je n'ai pas distingué l'appel de mon nom.

— J'ai cru entendre les cris d'enfants qui jouaient dans la neige, dit encore Jean.

Cette fois, il disait vrai.

— Et voilà le malheur, mon colonel, reprit tristement Gondrin; si vous aviez paru au milieu de nous, cet enfant vivrait, et j'aurais pu allonger un coup de sabre au maudit dragon.

M. de Rambert était plongé dans une méditation profonde; immobile devant un cadavre qui, suivant l'expression anglaise, ne devait plus sortir du pâle repos (*the pale repose*), il sentait au fond du cœur le retentissement de cette voix confuse qui l'avait appelé deux heures auparavant et qu'il avait négligé d'écouter. A quoi tient la vie? à quoi tient le bonheur d'une mère?

— Dans le moment où je vous appelais, colonel, reprit Gondrin, lorsque je vous suivais du regard, M. de Tonneins, ivre de colère, M. de Tonneins, dont on venait d'insulter la mère, tira son épée; le dragon était en garde, et, avant que, avec ma maudite jambe (il montra son genou mutilé), je pusse me jeter entre les com-

battants, le coup était porté... Il n'a dit qu'un mot, et ce mot c'est : « Ma mère ! »

Gondrin avait à peine achevé de prononcer ces dernières paroles, que la porte s'ouvrit bruyamment, et Adrienne parut, les cheveux défaits, pâle, mais le visage inondé de larmes. Elle avait pleuré, elle était sauvée. Si la vie était brisée, du moins la raison était revenue tout entière. Une douleur poignante venait de déterminer une crise nerveuse, mais l'ardente soif de la vengeance brûlait au fond du cœur et devait opérer une réaction subite.

Madame de Tonneins revint bientôt à elle. Se débarrasser de sa femme de chambre, imposer silence à sa nourrice et aller coller son oreille à la porte du salon, fut l'affaire d'un moment. Elle savait que l'amitié prudente, ou, si l'on veut, l'amour délicat de M. de Rambert lui cacherait sans doute une partie de ce qu'elle avait intérêt à savoir. Si un chasseur a dérobé à la lionne son lionceau, l'animal revient dans son repaire, s'assied sur le seuil, et, aspirant les émanations mêlées à l'air qui le frappe, l'œil sur les traces laissées sur le sable ou dans le fourré du bois, il interroge tout ce qui l'entoure avant de courir sur le ravisseur. Ce que la lionne fait avec le regard, Adrienne le faisait avec l'ouïe. Elle ne perdit pas une des paroles du grenadier Gon-

drin, et, quand celui-ci dit : « Je vous ai vu passer dans la plaine, j'ai crié, j'ai appelé et vous n'avez rien entendu. vous avez continué votre course : »

— Ah ! se dit-elle avec amertume, je n'accuse pas le colonel, mais s'il avait eu le cœur d'une mère, aucun cri, aucun bruit ne lui aurait échappé, et il aurait couru vers Eugène.

Lorsque Gondrin dit que le meurtrier de son fils l'avait insultée, l'avait calomniée, l'avait accusée de convoiter depuis vingt ans la fortune de Germain Dulaurens, un soupçon terrible s'éveilla dans son esprit ; elle savait que les lâches supportent, mais ne pardonnent pas ; elle avait autrefois frappé Dulaurens au visage, et, si Martial Saint-Léger avait fait allusion à des événements qu'il devait ignorer, ce ne pouvait être que par suite d'une révélation calomnieuse. Voilà d'où venait le coup. Laure était le prix du sang, et elle regarda l'amour d'Eugène pour la jeune fille comme un prétexte inventé par le meurtrier pour amener un duel dont on ne pouvait pas dire la véritable cause. C'est donc pour elle, pour elle seule, que son fils avait tiré l'épée et qu'il était tombé sous les coups d'un spadassin. Enfin, lorsqu'elle entendit Gondrin raconter d'une voix émue que le dernier mot de son enfant avait été : « Ma mère ! ma mère ! » Adrienne

ne se contint plus, elle s'élança dans le salon, se précipita sur le corps de son fils, baisa son front, ses lèvres mortes, serra sa tête contre son sein maternel, et, entr'ouvrant la chemise sanglante, elle contempla d'un œil avide, la plaie faite par le fer qui avait arrêté les mouvements du cœur : elle ne prononça pas un mot, et ses larmes recommencèrent à couler.

Homme sensible et en même temps habile, le colonel ne crut pas devoir interrompre par un seul mot le silence de cette mère ainsi frappée. Il savait que les grandes douleurs sont muettes.

M. de Rambert regrettait de n'être plus sous-lieutenant, il aurait couru après le meurtrier et il lui aurait fait payer de sa vie les douleurs d'Adrienne. Meurtre pour meurtre, oui ; mais c'était compromettre madame de Tonneins, et cette vengeance rendrait-elle la vie à ce fils mort qu'elle pleurait ? Ajoutons que le colonel répugnait à se donner un adversaire tel que M. Martial Saint-Léger. S'il ne pouvait pas venger madame de Tonneins, M. de Rambert pouvait, du moins, essayer de la consoler et il ne vit qu'un moyen d'y parvenir, c'était d'appeler près d'elle le jeune Maxime.

D'un signe de la main le colonel éloigna donc Gondrin, et lui-même, sans craindre de laisser Adrienne se rassasier de sa douleur, sortit un

moment du salon pour écrire, ainsi que nous l'avons déjà dit, au gouverneur de Fontainebleau.

V

— Antoine et Mariette. —

Le résultat des sombres et douloureuses réflexions de M. de Rambert fut bien simple; il pensa, avec raison, que la vie deviendrait odieuse, et peut-être impossible, à madame de Tonneins, si elle était exposée à voir journellement le meurtrier de son fils, à se croiser avec lui, et enfin, à être le témoin forcé d'un mariage qui, la veille, lui eût été indifférent, et qui maintenant lui paraîtrait être le prix du sang précieux qui venait d'être versé. Le grenadier Gondrin avait beau dire que les choses s'étaient passées loyalement, que le duel avait été régulier, le colonel s'obstinait à le regarder comme un assassinat; seulement, la naïveté de Gondrin, trompé

par les apparences, rendrait la preuve du crime impossible.

La France vivait alors sous un gouvernement intelligent, mais absolu, auquel les preuves morales suffisaient, et ici ces preuves abondaient. M. de Rambert résolut d'aller à Paris, de voir l'autorité, de l'instruire, d'obtenir l'éloignement de Martial Saint-Léger, peut-être parviendrait-il même à le faire entrer dans un régiment disciplinaire, ce qui eût beaucoup mieux valu et eût empêché toute collision entre la famille de Tonneins et lui. Le colonel prévoyait l'avenir.

— Madame de Tonneins voudra se venger, se disait-il, et apaiser les mânes de son fils, qui crient à son oreille; maintenant même, elle repâit ses yeux d'un spectacle dont on ne peut l'arracher, et qui remplit son âme d'autant de colère que de douleur. Maxime va arriver plein des mêmes sentiments : il n'aura de repos que lorsqu'il se sera rencontré l'épée à la main avec cet ex-dragon Martial, et l'adresse de ce spadassin peut être fatale deux fois de suite à madame de Tonneins.

Pierre enfin (il connaissait Pierre, il savait du moins quelle étroite amitié l'unissait à Adrienne), Pierre enfin, voudra tuer le meurtrier d'Eugène ou se faire tuer par lui. Dans le premier cas, tout serait fini; dans le second, la position de-

viendrait encore plus grave : il faut que ce Martial disparaisse.

Et le colonel partit pour Paris le soir même.

Cependant M. Martial se débarrassa de Sans-Pareil, qu'il renvoya à Chauny, et courut droit chez M. Dulaurens. Il portait en lui l'enivrement et en même temps la frayeur de sa victoire.

— C'est un coup heureux, se disait-il, trop heureux... je vais avoir à mes trousses toute la meute de la maison de Tonneins, et madame de Tonneins elle-même... une fière femme, de l'aveu de ma mère, qui ne l'aime pas... M. Pierre Lacles, un mauvais braconnier, qui est capable de tirer sur moi comme sur un lièvre... et ce grenadier impotent, qui veut se faire rendre le coup de sabre qu'il m'a donné... Eh bien, on le lui rendra et tout sera dit.

Ainsi, toujours dominé par une crainte superstitieuse, Martial redoutait la famille de Tonneins, qui descendait de M. de la Houssaye, si fatal à son père. Il craignait surtout la haine de madame de Tonneins, haine active et constante. Le meurtre qu'il avait commis l'épouvantait également.

— J'ai eu tort, se disait-il, d'insulter la mère de ce jeune homme : il se peut qu'elle ignore tout... Non, ce n'est pas là un coup heureux ; c'est un coup très-malheureux, au contraire...

Si je l'avais seulement blessé, ajouta-t-il assez grossièrement, il en aurait été quitte pour acheter une emplâtre.

Ce qui ajoutait un regret à ses remords, c'est qu'il avait servi la vengeance d'autrui et non la sienne : c'était sans haine, sans colère, sans jalousie même, car il n'aimait pas mademoiselle Laure ; c'était pour satisfaire des ressentiments qui n'étaient pas les siens, qu'il avait provoqué ce duel. Eh bien, il allait chez M. Dulaurens, et, puisque le sort était jeté, puisque le passé était irréparable, il fallait au moins recueillir le bénéfice que présentait encore la mauvaise fortune.

Il entre chez le père de Laure, il interroge de l'œil les issues de la maison, parce qu'il ne veut pas se trouver face à face avec une jeune fille dont il est persuadé qu'il vient de tuer l'amant, et il se glisse plutôt qu'il ne pénètre dans le cabinet de M. Dulaurens. Celui-ci, enfoncé dans un fauteuil et enveloppé dans une chaude robe de chambre, cherchait en lui-même les moyens de vaincre les résistances de sa fille, sans user de violence ; il voulait marier Laure contre son gré et ne pas cesser d'être un bon père. Chose difficile.

On veut se satisfaire, on veut contenter ses passions, mais on exige que les passions d'au-

trui s'accrochent aux siennes, parce qu'on n'est pas un tyran, mais seulement un homme raisonnable.

Dans la croyance où il était qu'Eugène de Tonneins aimait sa fille et qu'il en était aimé, Dulaurens se rappelait les traits distingués de ce jeune homme, sa taille élevée, son regard fier et caressant, son sourire sympathique, et il comparait ces avantages physiques avec la figure commune, l'œil couvert et le sourire méchant de Martial.

— Il est bien naturel, se disait-il, qu'elle aime le fils ; moi-même, n'ai-je pas, pendant bien longtemps, aimé la mère ?

Il songeait alors à cette passion de sa jeunesse, douloureusement étouffée dans son cœur : souvenir d'autant plus amer, que, s'il avait eu les désirs et les transports de l'amour, il n'en avait pas eu le courage ; il avait été faible et sans volonté. Cependant, cette faiblesse qu'il avait eue autrefois et qu'il se reprochait intérieurement, il l'exigeait de sa fille ! Il le devait, suivant lui, il ne pouvait s'allier à une famille, dont le principal personnage l'avait outragé, l'avait frappé d'un coup ignominieux et le méprisait. Mais qui lui avait dit que madame de Tonneins recherchât son alliance ? Sa haine seule lui avait suggéré cette supposition tout à fait gratuite, et, s'il con-

naissait bien le caractère d'Adrienne, il ne devait pas croire la chose possible. Alors tout s'arrangeait au mieux : un mariage auquel s'opposent deux familles ne s'accomplit pas, et Laure, qu'il aimait et dont il ne voulait pas s'aliéner l'affection, n'aurait rien à lui reprocher.

Ce fut au milieu de ces réflexions que Martial parut tout à coup devant lui. Le meurtrier était agité d'idées pénibles qui provenaient plutôt de ses craintes que d'un remord véritable. Les vêtements en désordre et couverts de neige, le visage bleui par le froid et les mains tremblantes, il s'avança rapidement vers la cheminée et s'accroupit devant le feu. L'albâtre était alors à la mode, et, avec ce marbre presque ductile et qui obéit sans résistance au ciseau, on formait des vases et des pendules pour orner les consoles et les cheminées. Une pendule d'albâtre figurait sur la cheminée de M. Dulaurens, on y voyait Endymion étendu au pied d'un arbre, et Diane était là un croissant sur la tête, qui contemplait le chasseur endormi.

— Il fait donc bien froid ? dit M. Dulaurens, à qui dans ce moment Martial inspirait un éloignement involontaire.

La chaleur du cabinet bien échauffé faisait fondre la neige qui couvrait les vêtements de Martial, et l'eau ruisselait sur un tapis que

M. Dulaurens tenait à conserver net et propre.

Martial jeta sur celui qu'il regardait comme son futur beau-père, un de ces regards de dédain qui prouvent qu'on espère bien se venger plus tard de ses complaisances du moment.

— Il s'agit bien du froid, dit-il brusquement ; nous avons d'autres affaires.

— D'autres affaires, Martial ; qu'y a-t-il donc ?

Martial se plaça debout, et, indiquant du doigt la pendule, il la montra à Dulaurens.

— Regardez cette figure de marbre qui est là étendue au pied d'un arbre... Il en est de même de M. Eugène de Tonneins : il est couché sur la neige au carrefour de César, et il ne se relèvera pas plus que cet Endymion.

M. Dulaurens se leva épouvanté.

— Le fils de madame de Tonneins ! s'écria-t-il, étendu sur la neige pour ne plus se relever !... mais qui... qui l'a tué?... Un accident, sans doute?... Ce jeune homme serait-il mort ?

Martial prit une chaise, s'assit tranquillement et fit signe à Dulaurens de reprendre sa place dans son fauteuil.

— Chut, doucement !... dit-il ; mademoiselle Laure peut-elle nous entendre ?

— Non, non ; parlez.

— Que m'avez-vous dit, s'il vous plaît, monsieur Dulaurens ? reprit Martial ; ne m'avez-vous

pas dit que votre fille était à moi, mais qu'il fallait la gagner ; que j'avais un rival ; que madame de Tonneins, avide de votre bien, regardait Laure comme une proie qu'elle voulait faire tomber dans les mains de son fils?...

— Moi ! moi ! j'ai dit cela ?

— Et comment le saurais-je?... Est-ce que j'habite Noyon, pour savoir ce qui s'y passe ? Et comme, loin de chercher une querelle au fils, je voulais aller chez la mère pour la remercier de m'avoir autrefois sauvé la vie, ne m'avez-vous pas appris que ce n'était pas elle qui m'avait tiré de l'étang d'Apilly, mais bien Pierre, un de ses domestiques, son frère de lait, je crois, que vous voyez tous les jours ?

— Mais je ne t'ai pas dit de tuer ce jeune homme, s'écria M. Dulaurens, pâle de frayeur.

— Lui ou moi, quand on se bat, c'est ainsi, répondit Martial ; aimeriez-vous mieux me savoir mort au carrefour de César ?

Si le choix eût été possible, peut-être M. Dulaurens eût-il préféré la mort de Martial à celle d'Eugène de Tonneins, tellement il fut épouvanté d'un accident qui allait le livrer à la colère d'une mère que rien ne pourrait apaiser ; et le meurtrier, peut-être l'assassin, rejetait sur lui tout l'odieux du crime et prétendait n'avoir agi que par ses ordres ! Ce sentiment secret

n'échappa point à Martial. Il fit un pas vers Dulaurens, il lui saisit le bras avec violence :

— Ah çà, monsieur, lui dit-il, niez-vous ce que j'ai l'honneur de vous dire? Ce serait une mauvaise foi que je ne supporterais pas... J'ai votre parole...

— Oui, oui, mon cher Martial, tu as ma parole.

— Je vous ai obéi...

— Oh ! non !

— Comment, non ? Ne m'avez-vous pas désigné mon rival ? ne m'avez-vous pas dicté presque ce que j'avais à lui dire pour le faire renoncer à un amour qui vous blessait, vous, et qui m'offensait, moi ?

— Cela est vrai.

— Eh bien, monsieur, il s'en est suivi un duel, que vous avez donc provoqué et qui était inévitable.

— Un duel ! s'écria M. Dulaurens.

— Eh ! croyez-vous que je l'aie assassiné ? Un duel où j'étais accompagné de M. Sans-Pareil, un ami de mon père ; un homme respectable. De son côté, M. de Tonneins était assisté par un grenadier de la garde impériale. L'affaire s'est passée d'une façon régulière, Monsieur, je n'ai rien à me reprocher.

M. Dulaurens baissa les yeux ; il eut peur de

la violence de ce cet homme, qui venait d'en tuer un autre et qu'il ne jugea pas prudent d'irriter; puis, dégageant doucement son bras de la main qui le retenait, il s'informa des détails.

— Martial, dit-il quand il en fut instruit, tu as sur les bras une mauvaise affaire; tu ne pourras pas te montrer de quelque temps dans les rues de Noyon.

— Je ne crains rien, répondit Martial, je me suis battu loyalement... Je ne quitte pas votre maison, monsieur; dans huit jours, j'épouse mademoiselle Laure : j'ai votre parole.

— Sans doute, dit Dulaurens, qui n'osa pas montrer la moindre irrésolution; mais raisonnons, Martial. On va rechercher les causes de ce duel.

— Je les dirai, monsieur.

Cela seul suffisait pour que Dulaurens se crût déjà accusé d'être le provocateur du duel; car lui seul pouvait avoir instruit Martial d'un amour supposé et dont il n'existait point de preuves. Il continua :

— Le témoignage de M. Sans-Pareil est sans valeur : c'est un ami. Reste le grenadier qui a servi de témoin à M. de Tonneins. Qu'est-ce que ce grenadier?

Martial fut obligé d'avouer que le grenadier

Gondrin ne l'aimait pas, et que même il avait une fois croisé le fer avec lui.

— Alors, mon ami, reprit M. Dulaurens, cet homme déposera contre toi ; on fera valoir la grande jeunesse de M. de Tonneins, son inexpérience l'épée à la main. Il sera prouvé que la provocation vient de toi,

— De vous ! dit Martial, qui ne voulait rien perdre de ses avantages ; je n'ai agi que d'après vos insinuations ; ce qui, dans la position où nous nous trouvons, revient au même.

Évidemment, Martial s'abriterait toujours derrière M. Dulaurens, et celui-ci était obligé de convenir avec lui-même qu'il avait un tort grave à se reprocher. La langue tue quelquefois aussi bien que l'épée ; c'est la langue qui fait sortir l'épée hors du fourreau. Il devenait nécessaire à la propre sûreté de M. Dulaurens d'éloigner Martial et de le dérober, pour quelque temps du moins, aux recherches et aux poursuites qu'on allait faire.

Le père de mademoiselle Laure venait de céder à un mouvement de regret, de pitié, à un moment de remords, inspirés par un retour involontaire vers le passé ; maintenant, la peur qu'il éprouvait l'entraîna dans un courant d'idées contraires et sa haine se ralluma.

— Tu ne sais pas ce que c'est que cette femme,

dit-il à Martial en parlant de madame de Tonneins; figure-toi une louve affamée à qui on vient d'arracher ses petits. Quand elle saura son malheur, elle est capable de mettre le feu à sa maison pour brûler la mienne.

— Cela nous débarrasserait d'elle, dit avec bon sens Martial. Quand on a mis le feu à une maison, on n'est pas à craindre, parce qu'il y a une loi contre les incendiaires.

— Il y en a une aussi contre les assassins, pensa Dulaurens; mais il se garda de le dire.

Il eut recours à des raisons plus sérieuses.

— Je la connais, je connais depuis longtemps madame de Tonneins, dit-il; j'ai cinq ou six ans de plus qu'elle, et je l'ai presque vue naître. Elle avait quinze jours quand on l'amena à Noyon, et, depuis ce temps, je ne l'ai jamais perdue de vue. C'est un homme que cette femme, et sa nourrice assure encore qu'elle est venue au monde garçon, et que le diable en a fait une fille, probablement pour qu'elle pût ajouter à la vigueur de notre sexe la malice de celui qu'il lui donnait. Elle n'aura plus qu'un désir, qu'une idée fixe qui ne la quittera jamais : se venger, et elle le peut.

— Elle le peut ! répéta Martial, intérieurement persuadé de cette vérité, et qui savait surtout que le grenadier Gondrin ne l'épargnerait pas.

— Sans doute ; n'est-elle pas adorée de tous ici ? Ne la nomme-t-on pas la perle de Noyon ? N'est-elle pas la veuve d'un général mort sur le champ de bataille ? et celui que tu viens de tuer, n'est-il pas le fils de ce général ? Elle n'a qu'à dire un mot pour être vengée ; elle n'a pas même besoin de le dire. Ne sais-tu pas qu'il y a ici un colonel jeune et beau, quoique boiteux, qui veut l'épouser ? elle l'a rendu amoureux à en perdre la tête ; il ne bouge pas de chez elle, M. de Rambert.

— Je le sais, répondit Martial ; il doit être auprès d'elle en ce moment même ; je l'ai vu passer sans son cheval.

— Cet homme, poursuivit M. Dulaurens, ne laissera pas échapper l'occasion d'être utile à celle qu'il aime : il s'adressera au préfet du département, ou à un simple commissaire de police, et tu seras arrêté.

Tout cela était vrai et ne pouvait pas manquer d'arriver, pour peu que madame de Tonneins voulût s'adresser à ses amis et à l'autorité. Martial le sentit, et il commença à se trouver mal à l'aise dans la maison de M. Dulaurens. Tout à coup, le silence de la rue fut troublé par des cris, par des bruits de pas et par le bourdonnement et le tumulte d'une foule qui se rassemble, émue et entraînée par quelque spectacle

étrange. Dulaurens pâlit et leva les mains au ciel.

— O mon Dieu ! dit-il, les voici ! ils viennent s'emparer de nous et mettre la maison au pillage.

— Impossible, répondit Martial ; au moment où nous parlons, madame de Tonneins ignore encore la mort de son fils ; mais elle va l'apprendre.

Il s'approcha d'une fenêtre qui donnait sur la rue même ; il souleva un petit rideau de linon qui cachait la vitre, et, puisque les deux maisons étaient jumelles, et qu'un même mur mitoyen séparait les deux cours comme les deux jardins, il vit la foule entrant chez madame de Tonneins ; il vit, portée sur un brancard, sa victime, pâle et morte, au milieu des femmes, des enfants, des hommes même, que ce spectacle lugubre avait attirés. Il entendit les regrets et les clameurs de la multitude.

— Si je tenais le misérable qui a tué ce pauvre garçon, disait un homme robuste et qui, malgré l'intensité du froid, avait les bras nus, je lui briserais la tête avec mon marteau.

C'était le forgeron du coin de la rue.

— Quel beau jeune homme ! s'écriait une vieille femme qui venait d'entendre la messe à la cathédrale.

— Et il était aussi bon que beau, répondait une femme de quarante ans, dont le fils était à l'armée, et que les recommandations d'Eugène de Tonneins, appuyées par le crédit de M. de Rambert, venaient de faire nommer sergent.

— Le brigand qui a fait le coup n'est pas de Noyon, criait un boucher voisin, qui, attiré par la foule, avait quitté son étal, mais on le connaîtra, et gare à lui !

Le forgeron se rapprocha alors du boucher, et ces deux hommes se donnèrent la main ; ils faisaient un pacte menaçant pour Martial.

— Monsieur Dulaurens, dit celui-ci, je crois que vous avez raison, il serait dangereux pour vous qu'on me trouvât ici.

— A la bonne heure ; je voudrais que nous fussions tous réunis à Chauny auprès de ta mère ; cela vaudrait mieux pour nous tous.

— Je vais donc aller à Chauny, continua Martial ; mais que dirai-je à ma mère ? Je lui raconterai ce qui s'est passé ; je lui apprendrai qu'il n'y a point de sûreté pour moi à Noyon, parce que ces brutes ne sont pas en état de comprendre que, quand on a mis une fois l'épée à la main, on défend sa vie ; ce qui est très-légitime.

— Sans doute, Martial ; mais le bruit augmente dans la rue... Ils sont tous là à ma porte, dit Dulaurens avec terreur.

— Que dirai-je à ma mère ? répéta Martial... Comme moi, elle a votre parole ; lui dirais-je que, pour vous avoir obéi et vous avoir vengé, mon mariage est rompu ? Non pas : je lui ferai comprendre, au contraire, que les choses se sont arrangées de façon que ni vous ni votre fille n'êtes en sûreté à Noyon, et que, ce soir, demain, dès que vous le pourrez, vous viendrez avec mademoiselle Laure à Chauny, où le mariage aura lieu.

Ainsi, M. Martial Saint-Léger n'oubliait pas le soin de sa fortune : il voulait bien fuir, se dérober à la colère d'une famille et à celle d'une population tout entière, mais il fallait que le prix du sang lui fût acquis. Ainsi, autrefois, sa mère, madame Aliénor de Mériadec avait cédé à l'amour du recruteur Saint-Léger, mais à la condition que celui qu'elle épousait la reconnaîtrait riche du bien qu'il possédait lui-même. Dulaurens se hâta d'accepter une proposition convenable, puisqu'elle éloignait de chez lui un hôte dangereux et qu'elle lui ouvrait une voie de salut à lui-même, en le mettant à couvert des ressentiments et de la colère de madame de Tonneins.

— Je te le promets, Martial, dit-il ; tu peux annoncer mon arrivée à ta mère ; j'ai hâte de me tirer d'ici.

Vains projets qui ne devaient pas se réaliser !

— Et, comment m'en tirerai-je moi-même ? reprit Martial, que les bruits de la rue effrayaient plus qu'il ne voulait l'avouer. Je suis peu connu à Noyon, il est vrai ; mais il suffit d'une seule personne pour me faire mettre en pièces : le grenadier Gondrin, par exemple.

Si on pénétrait dans la maison par la cour, on pouvait aussi en sortir par une porte pratiquée au fond du jardin et qui donnait sur une ruelle déserte. Dulaurens indiqua ce moyen de fuite, précieux pour Martial, mais incomplet.

— Du diable, dit-il, si je me mets en chemin à pied par un temps pareil.

— Va de ma part, reprit Dulaurens, chez Georges Dubiez, le maréchal ferrant, la première maison à gauche en sortant de la ville : il a des chevaux à moi, tu en prendras un.

Et, pour éviter tout embarras, Dulaurens écrivit un mot à Georges Dubiez et désigna le cheval qu'il voulait qu'on remît à M. Martial Saint-Léger. Tous deux quittèrent alors la maison, traversèrent le jardin en longeant les murs. Dulaurens ouvrit une petite porte vermoulue et indiqua son chemin à cet homme qui venait d'apporter chez lui le trouble, le remords et peut-être les suites sanglantes d'un meurtre. Mais qui avait attiré Martial, sinon M. Dulaurens lui-même ?

— Je vous attends à Chauny, dit Martial.

— Tu peux y compter, répondit Dulaurens, qui s'empressa de fermer la porte et de revenir sur ses pas.

Le père de mademoiselle Laure craignait alors presque autant les regards de sa fille que ceux de madame de Tonnoins. S'il n'avait pas commandé le meurtre, il l'avait du moins provoqué; sa langue perfide venait de frapper au cœur l'amour maternel et un premier amour. Il se tapit le long du mur, il interrogea de l'œil les fenêtres des deux maisons, et, comme un coupable, il se glissa chez lui, regagna son cabinet et s'y renferma.

— Oui, se disait-il, j'irai à Chauny... Cependant, fuir et me réfugier chez le meurtrier même, n'est-ce pas avouer une complicité qui n'existe pas?... Je n'ai pas demandé la mort de ce jeune homme : non... j'ai seulement voulu l'éloigner de ma fille... Non, non, je n'irai pas à Chauny; ce n'est ni prudent ni raisonnable.

Et, comme toutes les personnes faibles, il se décida à attendre le danger les yeux fermés, plutôt que de le braver ou même de le fuir.

Martial, de son côté, poursuivi par la crainte de l'indignation populaire dont il venait d'être le témoin, courut chez le maréchal Dubiez, se fit remettre un cheval, et, prétextant la rigueur

du froid, il acheta pour quelques écus une limousine dont il se couvrit, un chapeau à larges bords sous lequel il cacha sa figure, et il s'élança vers Chauny de toute la vitesse de sa monture. La neige couvrait la plaine, et il ne voyait devant lui qu'un vaste linceul blanc, que son imagination échauffée couvrait çà et là de taches de sang. Mademoiselle Laure, jeune fille d'une beauté délicate et gracieuse, ne lui plaisait point; et maintenant qu'il croyait avoir tué celui qu'elle aimait, Laure, dont les charmes ne l'avaient jamais touché, lui inspirait une répugnance instinctive. Par une souveraine injustice, il lui en voulait du meurtre d'Eugène de Toncens, et, quoiqu'il ne souhaitât pas précisément d'être aimé d'elle, il s'irritait en songeant qu'il en serait toujours haï et peut-être méprisé. N'importe, elle était riche et il fallait que cette fortune lui advînt, il fallait que M. Dulaurens tint sa parole. Il ne serait pas, d'ailleurs, le premier mari qui n'aimerait pas sa femme et qui chercherait loin de chez lui l'amour et le plaisir absents de la maison.

Tout en réfléchissant ainsi, il galopait rapidement vers Chauny. Tout à coup, la détonation d'une arme à feu arrêta son cheval; l'animal se cabra, et l'aurait désarçonné s'il n'eût pas été bon cavalier. Sa première pensée fut de supposer que quelque émissaire de la maison de Ton-

neins venait de tirer sur lui ; mais alors le coup serait parti en arrière, et il était parti en avant. Martial leva les yeux, et, à trente pas, il aperçut Pierre, qu'il connaissait pour l'avoir vu quelquefois chez M. Dulaurens. Pierre venait de tirer un lièvre tapi au pied d'un hêtre. L'animal blessé fuyait, et le chasseur courait après lui. Martial profita de cet incident pour éviter une rencontre au moins embarrassante : il donna de l'éperon à son cheval, et, au bout de quelques minutes, il aperçut le clocher modeste de l'unique église de Chauny.

A un quart de kilomètre de la ville, s'élevait, sur le bord de l'Oise, une petite chaumière dont le toit, formé de paille et d'argile, était couvert de pariétaires et les murs irréguliers tapissés de houblon. Les pariétaires, vertes en toutes saisons, étaient cachées sous la neige, et les rameaux desséchés du houblon serpentaient sur les murailles grises. Là vivait, auprès de son père et de sa mère, l'indigente Mariette Morin, dont la beauté avait été remarquée par Martial, et qu'il aurait épousée avec ardeur, si la dot de mademoiselle Dulaurens avait appartenu à la pauvre fille. Peut-être même, désespérant de la séduire, en aurait-il fait sa femme quoique sans dot, mais pour cela il aurait fallu amener sa mère à souffrir ce mariage, chose qu'il eût volontiers tentée :

tant l'amour a de pouvoir sur les âmes les plus cupides ! La chaumière était placée de la façon la plus pittoresque ; d'une petite lucarne qui s'ouvrait sous le toit, l'œil parcourait les contours sinueux de l'Oise, et à l'horizon se dressaient les majestueuses ruines du château de Coucy, plus belles, au dire des touristes, que tous les débris du moyen âge conservés avec tant de soin en Allemagne. Dans la chaumière se trouvaient la misère et la plus dure pauvreté ; les bords de l'Oise, les restes magnifiques de la grandeur passée des Coucy, n'avaient donc nul attrait pour la triste famille Morin, mais l'amour s'était glissé dans le pauvre foyer.

La jeune fille avait rencontré dans le voisinage un jeune garçon aussi beau et aussi pauvre qu'elle. Antoine aimait Mariette, et, comme il la voyait dans le dénûment, il ne dut pas croire que sa pauvreté serait un obstacle à ses vœux. D'accord avec Mariette, il s'adressa à la mère Morin. Celle-ci ne demandait pas mieux que de marier sa fille : Antoine lui convenait, elle le regardait comme un bon sujet, un garçon laborieux, qui portait avec lui sa fortune : deux bras robustes et l'amour du travail.

La vieille paysanne comprenait aussi que la garde d'une jeune fille est difficile et sujette à mille contre-temps fâcheux. Les yeux d'Argus n'y

suffiraient pas. Une faute est bientôt faite, les faux pas sont si communs au village comme à la ville ! Pourquoi ne pas accorder de bonne grâce ce qui peut se dérober en cachette ? D'ailleurs, sa fille aimait Antoine, et elle était trop bonne mère pour briser le cœur de Mariette. Elle accueillit la demande d'Antoine. Restait à avoir l'assentiment du père. Morin était un homme que la mauvaise fortune avait rendu chagrin, et dont la pauvreté avait assombri l'humeur. En butte à tous les besoins matériels, fatigué d'une lutte qui devait durer jusqu'à la mort, il vivait dans la crainte continuelle d'avoir à supporter, lui et les siens, la faim et la soif. Heureusement pour Antoine, il ne se disait pas : « Ma fille est belle ; la beauté est une dot, Mariette épousera un homme riche. » Non, il se disait seulement : « Il ne faut pas que l'enfant soit aussi malheureuse que nous, qu'elle vive dans la misère qui nous accable ; il vaut mieux qu'elle reste fille que si nous la voyions en haillons, elle et ses enfants, tous mourants de faim. »

— Mon ami, répondit-il à Antoine, qui, son bonnet de laine à la main, vint lui demander en mariage Mariette... L'amour est une belle chose, mais du pain?... Tu as ta journée, c'est vrai. Mariette à la sienne, moi aussi, la mère aussi, nous travaillons tous ; le malheur, c'est le temps

où l'on chôme. Que faire alors? Souffrir : vilain mot, vilaine chose! Crois-moi, j'y ai passé et je ne peux pas sortir de cette maudite ornière. Je souffre encore, si l'ouvrage vient à manquer une semaine ou seulement un jour. Je ne te refuse pas ma fille, mon garçon, elle sera la tienne, quand tu pourras la nourrir.

Ces prétentions sont justes ; cependant, si on s'y tenait, les mariages seraient rares parmi les ouvriers et les villageois. Malgré le chômage, chaque jour amène son pain ; il y a aussi des pays et des positions où les enfants sont une richesse. Quoi qu'il en soit, jamais Morin ne voulut marier sa fille avec un garçon dont la bourse était vide. Il fallut attendre.

Sur ces entrefaites, M. Martial Saint-Léger vit Mariette et conçut pour elle une passion dont le père et la mère eurent connaissance et qui pouvait présenter des dangers de plus d'une sorte à une famille aussi pauvre et aussi dénuée de tout appui que l'était celle des Morin. La mère profita de cette circonstance pour parler en faveur de Mariette et d'Antoine, mais Morin fut inflexible.

— Je ne crains pas ce M. Martial, dit-il à sa femme, avec la mauvaise humeur d'un homme pauvre qui a la conscience de ses droits, et, s'il s'avisait de mettre ma fille à mal, je lui casserais la tête, et Antoine en ferait autant.

Ceci prouvait au moins qu'il comptait faire tôt ou tard son gendre de l'homme que sa fille aimait. Enfin, la Providence parut sourire au jeune couple.

A moitié chemin de Chauny à Coucy, se trouve, dans un site charmant et entouré d'un parc délicieux, le château de Folembrai, édifié par les sires de Coucy, et que François I^{er}, séduit par la beauté du lieu, fit reconstruire en 1543.

Folembrai fournit à la ville d'Épernay des bouteilles pour ses vins de Champagne, et à nos jardins potagers des cloches qui mettent nos melons cantaloups à l'abri des gelées blanches. Antoine avait un vieux oncle contre-maître dans une fabrique de ces verreries communes. Le bonhomme, vieux garçon, n'avait d'autre parent qu'Antoine; il mourut en lui laissant toute sa fortune : sept cent cinquante à sept cent soixante francs ! Ce fut un trésor pour cet amant déshérité des biens de ce monde.

Antoine alla porter son héritage chez les Morin. La pauvre famille crut voir tout l'or du Pérou. Il y avait là de quoi acheter un coin de terre, faire bâtir une chaumière et la meubler. Mariette aurait son Louvre.

— Prenez mon argent, dit Antoine au père Morin, et donnez-moi votre fille.

Le mariage fut arrêté, le curé de Chauny

prévenu, les bans publiés. Antoine était de la famille.

Martial devait passer devant la pauvre habitation des Morin pour arriver chez sa mère. Il s'arrêta d'abord à quelques pas de la chaumière, et se mit à réfléchir. Son esprit, mécontent du présent, s'égara en des suppositions impossibles.

— Si Mariette sortait maintenant de chez elle, se disait-il, si elle mettait seulement le pied sur le seuil de sa porte, je l'enlèverais, je la placerais sur la croupe de mon cheval, et nous irions, nous irions... où? Je ne sais : nous irions toujours devant nous, et je serais heureux.

Il y avait ainsi des moments où, dans cette âme inquiète et troublée, l'amour faisait taire l'intérêt.

Il entendit du bruit dans la chaumière, il crut distinguer de joyeux éclats de rire et la voix de Mariette. Il descendit de cheval, attacha l'animal à un arbre du chemin et s'avança vers cette habitation délabrée, d'où sortait une voix qui lui faisait battre le cœur. Il tourna autour de la chaumière, comme le loup qui cherche à pénétrer dans une bergerie. La neige étouffait le bruit de ses pas, et la famille Morin était loin de songer à ce qui se passait au dehors. A l'angle du petit bâtiment, là où l'arrête du toit vient

s'appuyer sur la pierre la plus haute du mur, Martial vit une petite ouverture qui laissait pénétrer le vent dans cet abri mal fermé, et, de temps en temps, permettait à Martial de voir une lueur fauve s'échappant du foyer. L'ex-dragon plaça ses pieds sur le saillant des pierres raboteuses et mal unies, et il put voir alors dans l'intérieur. Un bon feu brûlait dans l'âtre, et à sa chaleur cuisait un gigot de mouton, régal inusité pour la pauvre famille. Assis aux deux extrémités de la broche, le père et la mère Morin se chauffaient tout en surveillant le rôti, et, dans le fond de la pièce, Antoine et Mariette, la main dans la main et le bras passé sur l'épaule, se disaient ces paroles d'amour si douces toujours et surtout quand un père et une mère les autorisent. Martial n'avait jamais vu Antoine ; il savait qu'il n'était point aimé ; mais il ignorait qu'il eût un rival. La position des deux amants et la parfaite tranquillité du père et de la mère lui apprirent tout. Il avait sous les yeux un rival, un amant, un futur mari, et, quoiqu'il le considérât avec autant de dépit que de haine, il fut obligé de convenir en lui-même que ce jeune homme était beau, bien fait et qu'il pouvait donner de l'amour à une aussi jolie fille que l'était Mariette. Si dans sa colère Martial avait pu faire écrouler la chaumière sur les deux amants, il

l'aurait fait, au risque de s'ensevelir lui-même sous les décombres ; il fit un mouvement et une pierre se détacha de la muraille. Les yeux d'Antoine quittèrent la jolie figure de Mariette et se portèrent à l'endroit d'où venait le bruit.

— Ah ! ah ! dit-il, il y a un drôle par là qui nous épie.

Morin se leva précipitamment et sortit de la chaumière. Antoine le suivit ; mais Martial avait déjà quitté son poste et détaché son cheval. Quand les deux paysans parurent, il était en selle. Morin le reconnut sur-le-champ.

— Voilà l'homme qui veut t'enlever ta femme, dit-il à Antoine.

Le cheval partit au galop. Morin et Antoine écartèrent la neige qui couvrait le chemin, saisirent des pierres et les firent voler contre le cavalier, qui fut bientôt hors de toute atteinte.

Quel hasard funeste poursuivait ainsi cet homme qui fuyait ? Il venait de commettre un meurtre pour épouser une femme qu'il n'aimait pas et qui, de son côté, n'aimait pas celui qu'il avait tué, et, quand son véritable rival était là, quand celui qui lui enlevait le cœur d'une jeune fille aimée le provoquait par des injures et des pierres, il fuyait ! Vingt fois, il fut sur le point de tourner bride et d'aller châtier l'insolent. La chose n'était pas possible : il ne pouvait pas en-

gager une lutte dans laquelle il aurait succombé. Battre le père n'est pas, d'ailleurs, un moyen de séduire la fille. Il poursuivit donc son chemin en maugréant.

— Il paraît que ma femme me coûtera cher, se disait-il en activant le pas de son cheval, mais monsieur mon beau-père me payera tout cela. Le diable m'a donné une mère volontaire et revêche, une mère avare qui me verrait mourir de besoin plutôt que de me donner un écu : il a voulu me ménager une compensation en m'adressant un beau-père faible, timide, et auquel je fais déjà peur ; j'en profiterai.

Ce fut en faisant ce projet peu rassurant pour M. Dulaurens que Martial atteignit la maison de sa mère.

Madame Saint-Léger n'était point avare, ainsi que le pensait son fils ; elle était impérieuse, et la pénurie de ses premières années lui avait appris le pouvoir de l'or. Quand elle se rappelait sa jeunesse, ce temps où elle était gracieuse, jolie, où elle portait un beau nom, car elle n'oubliait pas ce point, et où cependant elle avait été réduite à séduire et à flatter des vieillards ; ce temps enfin où elle avait dû employer toute la souplesse et toute la ruse de son esprit pour amener un recruteur vantard à l'épouser et à lui abandonner sa fortune, le rouge lui montait au

visage, et les manœuvres qu'elle-même avait employées lui donnaient du dégoût. Une fois maîtresse, elle avait été comme l'esclave affranchi, plus dur, plus impitoyable pour ses pareils d'autrefois que le despote le plus sévère. Son mari, Saint-Léger, avait ployé sous son joug de fer, tous ceux qui l'entouraient lui obéissaient et la craignaient ; son fils lui-même, quoique d'un caractère qui, sous beaucoup de rapports, ressemblait au sien, se courbait sous sa volonté. Pourquoi ? Parce qu'elle était riche ; parce que le bien de feu M. Saint-Léger était à elle et que Martial n'avait pas le droit d'en revendiquer un denier ; elle épargnait donc et conservait soigneusement une fortune qu'elle regardait comme un moyen infailible de domination. Néanmoins, Martial lui faisait peur : c'était, à ses yeux, une bête à la fois méchante et féroce, un tigre doué de la finesse d'un renard et dont il fallait se défier. Tout va bien tant que l'animal est prisonnier ; si un des barreaux de sa cage vient à se rompre, on ne peut plus répondre de lui, et son gardien doit devenir sa première victime. Elle redoutait son fils Martial, elle avait peur qu'une violence soudaine ne lui fît franchir les limites du respect intéressé qu'il lui témoignait encore. Aussi le mariage proposé lui avait-il souri. Elle était certaine que les jeunes époux ne vivraient

paschez elle. S'ils en eussent manifesté le désir, elle pouvait si facilement se rendre désagréable à la femme et au mari, qu'elle parviendrait sans peine à les éloigner. La présence de son fils à Chauny l'inquiétait donc beaucoup : aussi, quand elle entendit un cheval s'arrêter à sa porte et qu'elle crut reconnaître le pas de Martial et une espèce de sifflement qui lui était familier, conçut-elle quelque effroi.

— Thérèse, dit-elle à une ancienne femme de chambre qui cousait auprès d'elle, ouvrez la fenêtre de l'antichambre et regardez dans la cour : je crains que Martial n'ait quitté Noyon pour revenir à Chauny.

Thérèse, moitié couturière et moitié fille de basse-cour, s'empressa d'obéir.

— Madame, dit-elle, c'est M. Martial. Il revient sur une bête que je ne connais pas.

Un vif mécontentement parut sur les traits de madame Saint-Léger.

— Allez lui dire que je l'attends ici, Thérèse, et laissez-nous ; j'ai besoin d'être seule avec lui.

Thérèse revint après avoir rempli sa mission. M. Martial tombait de fatigue et de faim. Il s'était arrêté dans la salle à manger et on lui servait à dîner.

— Il aura déplu à la jeune fille, pensait ma-

dame Saint-Léger, et M. Dulaurens a retiré sa parole.

C'était à peu près la vérité, sauf un événement plus grave. Le dîner de Martial ne fut pas long : il avait vraiment cédé à la nécessité en prenant quelque nourriture et surtout en étanchant, avec un peu de vin et d'eau, la soif ardente qui le dévorait.

— Qu'avez-vous fait à Noyon, Martial ? lui dit sa mère dès qu'il se fut rendu à ses ordres, apportez-vous de mauvaises nouvelles ?

Martial était tourmenté par le dépit, la jalousie et la crainte ; mais il était persuadé que madame Saint-Léger apprendrait plutôt avec joie qu'avec chagrin l'issue d'un duel qui vengeait son époux, et il raconta ce qui s'était passé depuis le matin, sans omettre aucune circonstance, si ce n'est qu'il ne dit rien de sa grossière provocation, ni des insultes dont, en face du fils, il avait chargé la mère.

En écoutant ce récit, madame Saint-Léger prit un visage sévère.

— Venger votre père ? dit-elle, et de quoi ? vous voulez parler d'une affaire qui a eu lieu avant mon mariage avec M. Saint-Léger... Ignorez-vous que votre père avait grossièrement insulté la femme d'un bon officier du roi Louis XVI et qu'il eut l'honneur de croiser l'épée avec ce

gentilhomme, lui qui ne l'était pas? Votre père reçut alors la punition qu'il méritait... Non, Martial, ce n'est point cela, vous me cachez quelque chose.

Martial fut alors obligé d'ajouter d'autres détails à son récit; il parla de la passion de M. Eugène de Tonneins pour mademoiselle Laure, et des ombrages qu'elle causait à M. Dulaurens. Il avait agi dans l'intérêt de son futur beau-père, dans le sien propre; il annonça la prochaine arrivée de M. Dulaurens et de sa fille, pour conclure à Chauny un mariage qui devait se célébrer à Noyon.

— Ainsi, cette jeune fille aimait celui que vous avez tué?

— A ce qu'assure M. Dulaurens.

— Et vous croyez qu'elle viendra ici vous épouser?

— J'ai la promesse de M. Dulaurens.

— Vous ne connaissez pas les femmes, Martial, dit madame Saint-Léger, si vous avez cette espérance... Cette jeune fille se fera tirer à quatre chevaux plutôt que de faire un pas vers Chauny, et le père ne vous a fait cette promesse que pour se débarrasser de vous. Nous sommes plus faibles que des roseaux, nous autres femmes, Martial, et quelquefois plus trompeuses que le mensonge lui-même; mais, quand une fois nous

aimons véritablement, toutes les forces du monde réunies ne nous dompteraient pas.

— Et qui a recherché ce mariage, s'écria Martial, si ce n'est M. Dulaurens lui-même? Qui m'en a fait une loi, si ce n'est vous?

— Aussi, reprit madame Saint-Léger avec violence, vous ai-je envoyé à Noyon pour un mariage, non pour un duel et pour un meurtre. C'est vous, Martial, qui avez détruit de vos mains la fortune que M. Dulaurens et moi vous préparions. Mais laissons cela, Martial; si vous n'épousez pas mademoiselle Laure, vous en épouserez une autre, pourvu que vous viviez, Martial; car, si je ne me trompe, beaucoup de gens vous en veulent, et celui qui frappe avec l'épée périra par l'épée... Voyons, Martial, soyez franc, vous avez encore une querelle?

— Pas encore, répondit Martial de mauvaise humeur, mais cela viendra.

— Si vous n'aviez pas été occupé à tuer un homme à Noyon, dit ironiquement madame Saint-Léger, vous auriez pu en tuer un ici. Avec vous, Martial, il s'agit toujours de querelles et de combats, et je ne sais pas pourquoi vous ne vous êtes pas encore battu avec Morin, le père de la petite Mariette, et avec Antoine, son amoureux.

— Ah! vous savez cela?

— Je sais tout. Pour en revenir à la querelle

dont je vous parle, une espèce de braconnier, qui paraît avoir été soldat, est venu vous chercher jusqu'ici, pour vous couper la figure, à ce qu'il dit.

— Et vous avez permis, s'écria Martial furieux, que cet homme fît de pareilles menaces contre votre fils ?

— Non, Martial, je n'ai pas vu cet homme, il s'est adressé au jardinier, et il est parti, quand il a été certain que vous n'étiez ni dans la maison ni même à Chauny ; mais, si je l'avais vu, ajouta madame Saint-Léger avec plus de tendresse qu'elle n'en montrait ordinairement à son fils, au lieu de l'irriter, j'aurais voulu l'apaiser ; une mère n'aiguise pas l'épée qu'on doit diriger contre son fils : elle cherche, au contraire, à l'éloigner, et, si elle le peut, à la briser. Vous voyez donc que votre vie et votre liberté sont également menacées. M. Dulaurens vous a conseillé de chercher un abri chez moi ; je pense qu'il n'y a pas assez loin de Noyon à Chauny pour que vous demeuriez ici. Passez dans le département voisin, allez à Amiens, vous trouverez un refuge chez madame de Mériadec, la veuve d'un de mes cousins, et vous attendrez chez elle la fin de l'orage.

— Vous oubliez que M. Dulaurens va venir à Chauny avec sa fille.

— Je vous ai dit qu'il ne viendrait pas, et surtout qu'il ne parviendrait pas à faire mettre à sa fille un de ses pieds hors de Noyon. Si je me trompais, par hasard, si M. Dulaurens arrivait, vous en seriez averti sur-le-champ, et vous pourriez, sans retard, reparaître ici : il n'y a pas loin d'Amiens à Chauny.

Et soit que, par une finesse qui lui était particulière, madame Saint-Léger pensât que, pour faire accepter le parti qu'on propose, il faut avoir l'air de ne pas y tenir, soit que sa dureté naturelle la rendît indifférente, elle ajouta :

— Réfléchissez à ce que je vous propose, Martial, et, si vous me reconnaissez un peu de prudence, vous partirez demain matin pour Amiens : sinon vous agirez comme il vous plaira.

En parlant ainsi, elle appela sa servante Thérèse, demanda si le feu allumé dans sa chambre brûlait bien, si la lampe qui devait l'éclairer était allumée, et elle passa dans son appartement. Martial, de son côté, gagna sa chambre, et, au lieu de se mettre au lit comme la fatigue lui en faisait un besoin, il s'assit dans un fauteuil et réfléchit à sa position. Elle était pénible, même pour un homme aussi peu soigneux que lui de s'attirer les sympathies de ceux qui l'entouraient. Son duel malheureux (il lui donnait enfin ce nom) avait rempli d'épouvante M. Du-

laurens, qui chercherait tous les moyens de désavouer ses paroles. Mademoiselle Laure ne joindrait jamais sa main à une main rougie du sang de M. de Tonneins : sa mère venait de le lui prédire, et elle-même blâmait la violence de sa conduite ; enfin, madame de Tonneins, le colonel de Rambert, Pierre, le grenadier Gondrin, autant d'ennemis implacables acharnés à sa perte. M. Dulaurens lui avait fait quitter Noyon, sa mère refusait de le garder chez elle, à Chauny, un peu pour le soustraire à des dangers réels, et beaucoup pour se débarrasser de lui. Il fut saisi d'un découragement extrême, d'une frayeur morale qui le domina un instant.

— Oh ! mon Dieu ! s'écriait-il, si ma mère était moins impérieuse et moins avide, je la prendrais pour ma confidente, je l'amènerais à me satisfaire : elle irait trouver les Morin et leur demanderait leur fille ; ils ne la refuseraient pas à ma mère et je serais heureux.

Un sentiment intérieur lui disait cependant qu'Antoine, tout pauvre qu'il était, l'emporterait toujours sur lui, puisqu'il était aimé. La jeunesse fait grand cas de l'amour, parce qu'elle l'éprouve ; plus tard, on y croit moins, parce qu'on est moins propre à le ressentir. Il ne fallait donc pas songer à ce moyen, aussi inutile que dangereux, mais il ne fallait pas fuir non plus, afin de ne pas tout

perdre. Martial, qui taxait sa mère d'avarice, était lui-même avare et surtout avide, et, si un moment de passion lui avait fait oublier ses intérêts, la réflexion le rendit à son caractère naturel. Sans-Pareil déposerait pour lui, et ce témoignage aurait une valeur qu'on ne pourrait pas infirmer, quoi qu'eût dit M. Dulaurens. Gondrin lui-même serait forcé d'avouer la régularité du duel. Martial résolut donc de ne pas s'éloigner de Chauny et d'y attendre les événements. Il trouverait les moyens de forcer M. Dulaurens à tenir sa parole. Et, quant à mademoiselle Laure, les répugnances de cette jeune personne l'inquiétaient peu ; une fille est obligée d'obéir aux volontés de son père : mademoiselle Laure s'y soumettrait.

Après avoir pris ces résolutions, il songea à se mettre au lit. Le feu s'éteignait dans la cheminée et le froid commençait à le pénétrer ; il voulut alors se lever et il ne le put pas...

Une force invisible et plus puissante que la sienne le retenait dans son fauteuil : la flamme de deux bougies qui brûlaient sur une table voisine changea de couleur et devint verdâtre ; dans l'âtre, des étincelles d'un rouge sanglant s'échappèrent en pétillant des tisons éteints, sa porte s'ouvrit, ou parut s'ouvrir, sans qu'aucune main en poussât les deux battants, et, sur le palier

qui précédait sa chambre, il crut entendre un bruit de pas.

Naturellement peu craintif et porté par tempérament à marcher au-devant du danger plutôt qu'à l'attendre, il fit des efforts inouïs pour se lever et recevoir debout l'étrange visiteur qui s'annonçait par des phénomènes aussi singuliers; il ne put pas y parvenir. Il était comme ce personnage d'un conte oriental sur lequel un génie souffla et qui perdit la faculté de faire un mouvement: ses mains étaient attachées aux bras du fauteuil, ses pieds cloués au sol; son cou roide refusait à sa tête la liberté de se mouvoir; il voulut pousser un cri, sa voix s'éteignit dans la gorge, les orbites seuls de ses yeux s'agitaient sous ses paupières, et il parcourait d'un regard effrayé sa chambre, remplie d'une lueur lugubre.

Cependant, le bruit des pas approchait.

Il vit bientôt entrer une figure blanche et informe, une de ces grossières statues de neige que les enfants façonnent quelquefois dans leurs jeux. Le fantôme s'avança lentement, et il s'arrêta enfin devant Martial, dont un froid douloureux pénétrait les membres. Peu à peu, ce bloc sans forme arrêtée s'agita, des flocons de neige couvrirent le parquet; de cette enveloppe qui disparaissait, sortit un linceul taché de sang, et

sous ce linceul on voyait frémir une forme humaine.

A l'époque même dont nous parlons, le grand tragédien Talma paraissait sur la scène, la tête couverte de sa toge consulaire, et traînant après lui Servilius éperdu ; il rejetait ensuite le pan de sa toge sur ses épaules et laissait voir son front irrité, sa figure pâle et le rire de mort qui courait sur ses lèvres. Alors un frisson parcourait la salle entière ; quelques spectateurs plus impressionnables que d'autres poussaient des cris.

Ainsi, lorsque le spectre ouvrit son linceul et montra aux yeux épouvantés du meurtrier le visage livide d'Eugène de Tonneins, Martial crut un moment que son âme allait le quitter, tellement fut violente son angoisse intérieure ; il ferma les yeux pour éviter les regards menaçants de sa victime ; le spectre se jeta sur lui et le couvrit entièrement de son linceul glacé.

Cet embrassement dura un espace de temps qui sembla long à la victime, mais qui probablement fut fort court.

Le spectre se leva enfin sur ses pieds et fit un signe menaçant ; puis le linceul reprit de nouveau sa place sur sa tête, la neige amoncelée sur le parquet revint le couvrir, la statue de neige sor-

tit à pas lents de la chambre, dont les portes se refermèrent...

Martial s'éveilla glacé d'horreur, et transi de froid. Il se mit au lit et la fatigue qu'il éprouvait le fit tomber dans un profond sommeil.

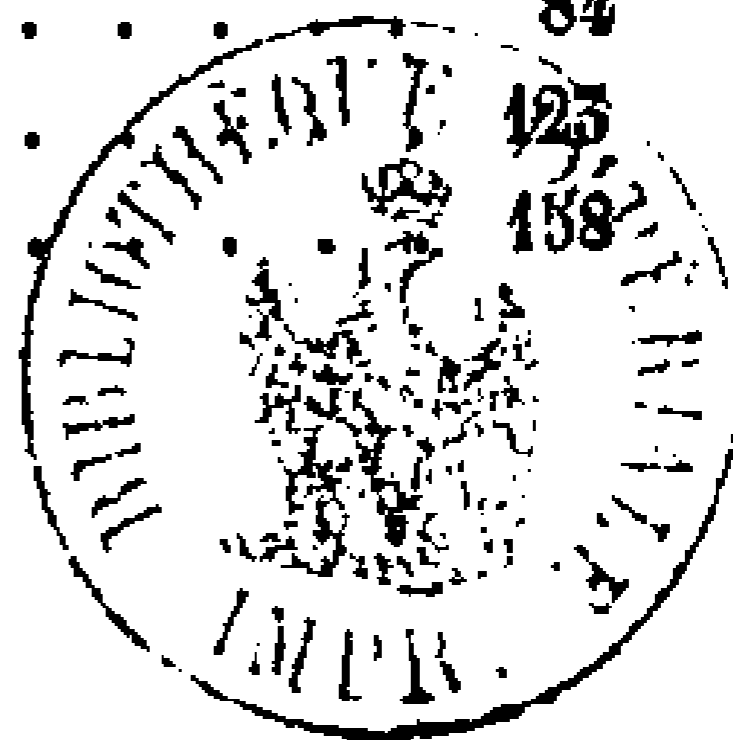


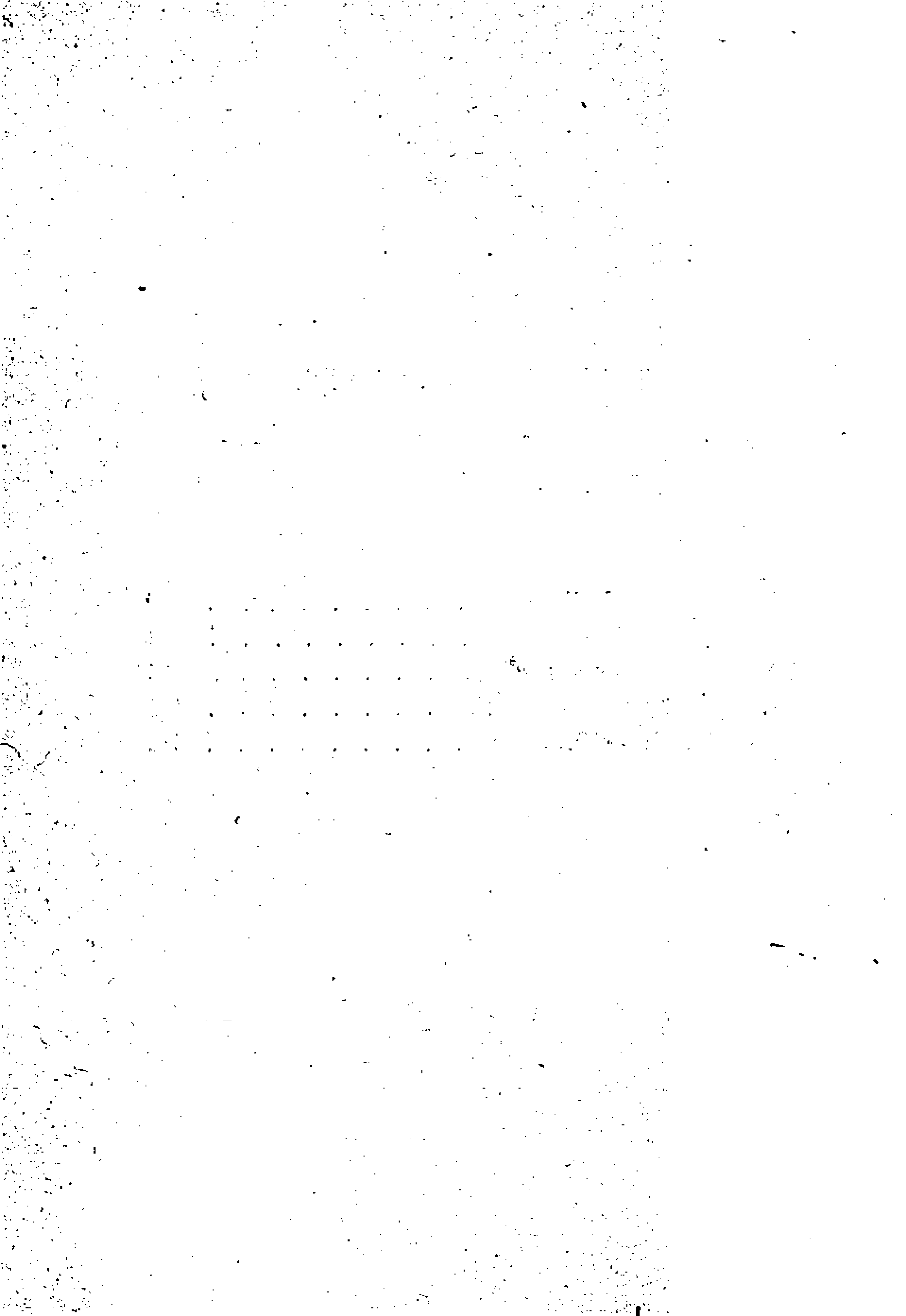
FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

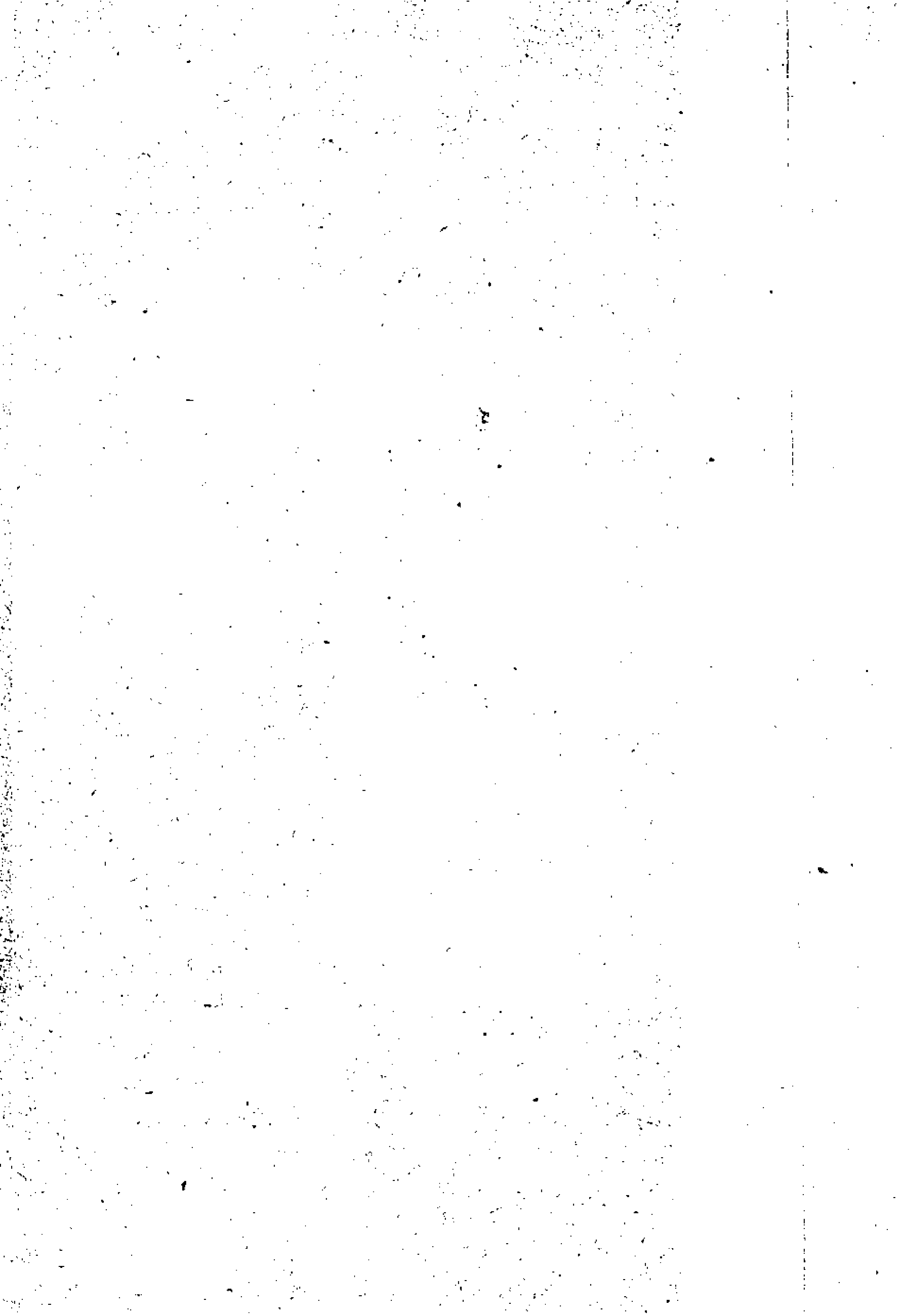


TABLE DES MATIÈRES.

| | |
|-------------------------------------|-----|
| I. — La perle de Noyon | 3 |
| II. — Mademoiselle Laure | 49 |
| III. — Eugène de Tonneins. | 84 |
| IV. — Le grenadier Gondrin. | 123 |
| V. — Antoine et Mariette | 158 |







OUVRAGES PARUS OU A PARAÎTRE :

| | |
|---|--------|
| LES CHAUFFEURS, par <i>Élie Berthet</i> | 5 vol. |
| LES PROPOS AMOUREUX, par <i>Champfleury</i> . . . | 1 » |
| CONFESSIONS DE SYLVIUS (<i>la Bohême amou-</i> <i>reuse</i>), par <i>le même</i> | 1 » |
| HISTOIRE DE RICHARD LOYAUTÉ ET DE LA BELLE SOUBISE, par <i>le même</i> | 1 » |
| LES DETTES DE COEUR, par <i>A. Maquet</i> | 2 » |
| LES FEMMES ET LA SOCIÉTÉ, par <i>Jules Baissac</i> . . . | 1 » |
| AVATAR, par <i>Théophile Gautier</i> | 1 » |
| LA JETTATURA, par <i>le même</i> | 1 » |
| CHARLES LE TÊMÉRAIRE, par <i>Alexandre Dumas</i> | 2 » |
| SCÈNES PARISIENNES, par <i>H. Monnier</i> | 1 » |
| LES PETITES GENS, par <i>le même</i> | 1 » |
| HISTOIRE DE LA CONVERSATION, par <i>Émile</i> <i>Deschanel</i> | 1 » |
| HISTOIRE D'UN HOMME ENRHUMÉ, par <i>P.-J.</i> <i>Stahl</i> | 1 » |
| ESPRIT DE CHAMFORT (<i>précédé d'une histoire de</i> <i>la vie de Chamfort, par P.-J. Stahl</i>) | 1 » |
| HISTOIRE D'ATELIER, par <i>Edmond About</i> . . . | 1 » |
| DICIONNAIRE DES VICES ET DES VERTUS DES FEMMES, par <i>Larcher</i> | 1 » |
| ANTHOLOGIE FÉMININE, par <i>le même</i> | 1 » |
| HISTOIRE DU DIABLE, par <i>A. Morel</i> | 5 » |
| LE COCHON DE SAINT ANTOINE, par <i>Charles</i> <i>Hugo</i> | 2 » |
| SÉRAPHINA DARISPE, par <i>A. de Bréhat</i> | 1 » |